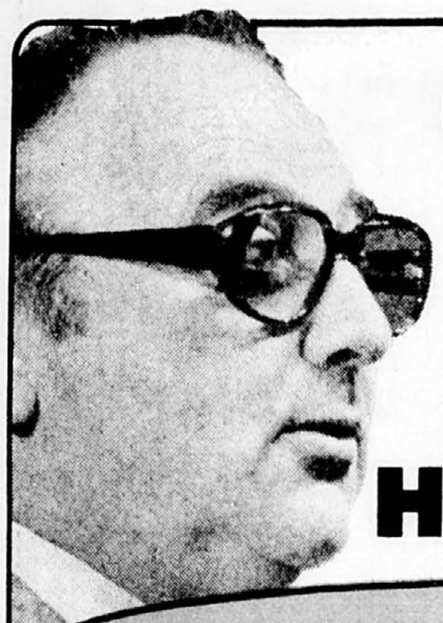


LAVOIE VEUT SAUVER SA FILLE

DUBOIS S'AVOUE HÉROÏNOMANE

page A 3



LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

25 cents MONTRÉAL, VENDREDI **24** AVRIL 1981, 97e ANNÉE, no 97, **68** PAGES, **4** CAHIERS

TABLOÏD SPORTS

LA RECETTE DE CLARKE

■ Les quarts de finale de la LNH se poursuivent ce soir. Les Flyers de Philadelphie entendent éviter l'élimination et pour ce faire, ils appliqueront «la méthode de Bobby Clarke», l'échec-avant et la hargne au jeu.

pages 2 et 3



Sears
vous en avez pour votre argent...et plus



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

GRAND MÉNAGE À MONTRÉAL

La ville de Montréal a entrepris, hier, sa campagne annuelle d'embellissement. C'est dans les ruelles que la ville a le plus de travail.

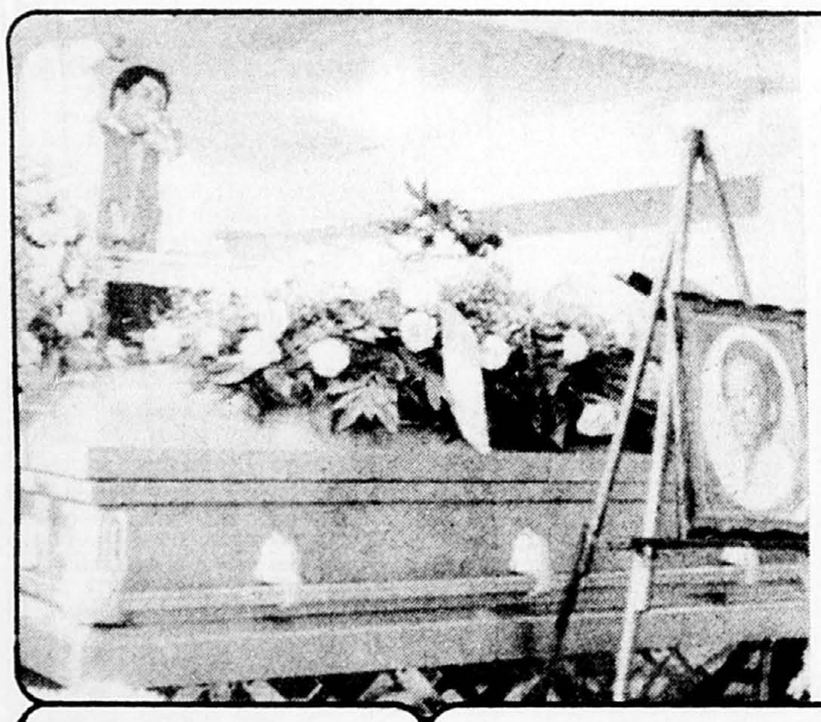
page A 4 et tabloïd pages 12 et 13

À COMPTER DU 1er MAI

L'ESSENCE À 0.8¢ DE PLUS LE LITRE

- Une nouvelle taxe pour payer Pétrofina
- Le taux d'escompte passe à 17.40%
- La SAQ augmente ses prix dès lundi
- Tarifs postaux: hausse d'ici à septembre

pages A 2 et B 1



ATLANTA: LA POLICE SUR UNE PISTE

■ Le Rév. Johnny Jones, de la Seconde Eglise baptiste du Mont-Olive, à Atlanta, préside aux obsèques de Joseph Bell, 15 ans, l'un des 25 jeunes Noirs assassinés dans la capitale georgienne depuis juillet 1979.

page A 4



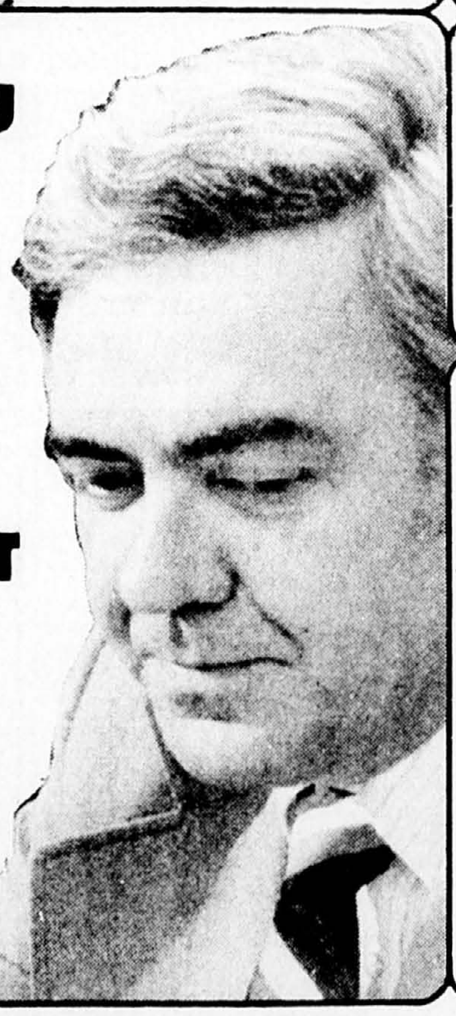
Le vol de la Well's Fargo élucidé

page A 5



MONGEAU QUITTE LA FCSCQ MAIS DEMEURE PRÉSIDENT DU CONSEIL SCOLAIRE

page A 8



ÉDITO

REPRISE DE LA COURSE AUX ARMEMENTS

PAR JEAN PELLERIN

page A 6

SOMMAIRE

Annonces classées: C 2 à C 11.
Arts et spectacles: A 10 à A 13
Décès, naissances, etc.: A 14
Économie: B 1 à B 7
Êtes-vous observateur? C 5
FEUILLETON: C 3
Horoscope: C 4
Jardinage: C 10
Le monde: A 16
Météo: A 2
Mots croisés: C 7
Télé-câble: A 13
Télévision: A 10
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: A 17 à A 19
TABLOÏD SPORTS
Arts et spectacles
—Horaires: 14, 15
—Télévision: 15
Bandes dessinées: 16
Mot mystère: 16
Mots croisés: 16
Quoi faire aujourd'hui: 14

RONALD BIGGS EST LIBÉRÉ

page A 4



Un mode d'épargne supérieur
Les certificats de dépôt garanti du Trust Général

15 1/4%

Intérêts versés annuellement.
Période de 1 an. Dépôt minimum $500.
Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.
Taux sujet à changement.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Demandez le poste 2000

Montréal 866-9641
Sept-Îles 968-1830
Chicoutimi 549-6490
Alma 668-3391
Rimouski 724-4106
Rivière-du-Loup 862-7286
Outremont 739-32665
Québec 668-0630
Lévis 833-4450
Trois-Rivières 379-7230
Hull 771-3227
Ottawa 238-4900

Filiale à Sherbrooke—Sherbrooke Trust
75, Wellington nord 563-4011
Place Belvédère 563-3447
Carrefour de l'Estrie 563-3331

La hausse du prix de l'essence, du gaz naturel et de l'huile à chauffage en vigueur le 1er mai

■ OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a décidé hier d'imposer, à partir du 1er mai, une nouvelle taxe de 0.8 cent le litre (ou 3.5 cents le gallon) sur l'essence, l'huile à chauffage et tous produits pétroliers. A la même date, le prix du gaz naturel sera majoré de 15 cents le 1,000 pieds cubes.

En annonçant cette décision, le ministre de l'Energie, M. Marc Lalonde, a expliqué qu'elle était nécessaire pour financer à 85 p.c. l'achat, en février dernier, de Petrofina Canada Inc., par Petro-Canada. Cette dernière assumera les 15 p.c. restants par voie d'emprunts.

En principe, a déclaré le ministre aux journalistes, ces taxes sont prévues pour une période de deux ans. Cependant, elles pourraient être reconduites, voire majorées, si Petro-Canada faisait l'acquisition d'autres compagnies pétrolières. Il a ajouté qu'à l'heure qu'il est il n'existe aucun projet en ce sens.

Le produit de ces taxes sera versé au compte de canadianisation, dont la création avait été prévue au programme énergétique annoncé en octobre dernier dans le cadre du budget fédéral. Ce fonds doit permettre de financer la canadianisation (à 50 p.c.) du secteur pétrolier (objectif majeur de la politique énergétique d'Ottawa), actuellement dominé par de intérêts étrangers.

M. Lalonde pense que les consommateurs sont prêts à faire les frais de cette reprise en main de l'industrie pétrolière.

«Personne ne va nous en faire cadeau, dit-il. C'est un excellent investissement au profit du peuple canadien.»

Lors du rachat de Petrofina, M. Lalonde avait annoncé qu'une faible taxe à la consommation serait imposée pour financer l'opération.

Le ministre a également annoncé une surtaxe oscillant entre $5.85 et $17.15 le baril (qui entre en vigueur le 1er mai elle aussi) pour les compagnies maritimes et aériennes (canadiennes et étrangères) desservant des lignes internationales.

Aux Communes, M. Ian Deans, député néo-démocrate, a reproché au gouvernement de taxer les consommateurs, alors que les sociétés pétrolières réalisent des profits exorbitants.

Le ministre a répliqué que les sociétés pétrolières aussi payaient leur part, puisqu'une taxe de 8 p.c. leur a été imposée.

Le programme énergétique national du gouvernement prévoit l'achat de «plusieurs» sociétés appartenant à des intérêts étrangers.

M. Lalonde a affirmé à ce propos que les bénéfices que réaliserait Petro-Canada profiteraient à tous les Canadiens. «Ce qui ne veut pas dire que vous toucherez des dividendes à Noël, a-t-il dit, mais le peuple canadien sera propriétaire d'une grosse entreprise dans le domaine du pétrole et du gaz, qui assurera l'autosuffisance du pays. Si cette entreprise parvient à réaliser des profits suffisants, il est évident qu'ils se traduiront, pour la population, par des taxes moindres et des services accrus.»

L'acquisition de Petrofina fait de Petro-Canada la cinquième société de pétrole et de gaz en importance au Canada, après les quatre grandes multinationales — Shell, Imperial Oil, Texaco et Gulf.

SELON CLARK:

Trudeau craint de rencontrer Lévesque

(de notre bureau d'Ottawa)

■ OTTAWA (PC) — C'est avant tout «parce qu'il craint de rencontrer le premier ministre Lévesque» dont la réélection exprime le désaveu du Québec à l'égard de son projet constitutionnel que le premier ministre Pierre Trudeau refuse de convoquer immédiatement une nouvelle conférence fédérale-provinciale.

C'est du moins ce qu'a prétendu, hier, le leader conservateur Joe Clark, faisant une ultime intervention en Chambre avant que l'ensemble de la résolution constitutionnelle soit envoyée à la Cour suprême qui doit statuer sur sa légalité.

Profitant de l'occasion, le leader tory a tiré à boulets rouges sur les députés libéraux du Québec qui se sont «obstinés à garder le silence» après que tous les partis présents à l'Assemblée nationale eurent condamné le processus unilatéral choisi par Ottawa pour rapatrier la constitution.

«C'est une vraie honte d'abandonner ainsi ses électeurs», devait-il ajouter, disant croire que le caucus québécois avait aussi «trahi le Québec» en «choisissant d'agir comme des moutons».

«Le premier ministre Trudeau n'a voulu écouter personne et traite la constitution comme si elle lui appartenait et comme si il pouvait la modifier selon son bon plaisir, a poursuivi le leader conservateur. Je ne veux pas minimiser l'importance historique du premier ministre, mais je veux que lorsqu'il s'en ira il nous reste un pays où nous pourrons vivre.»

Par ailleurs, le projet constitutionnel du gouvernement Trudeau a franchi une étape importante hier aux Communes avec l'adoption des derniers amendements. Le sort de la résolution est maintenant entre les mains des neuf juges de la Cour suprême du Canada.

Amorcée au lendemain du référendum québécois, la réforme de la constitution s'est dans un premier temps limitée à de long pourparlers avec les provinces l'été dernier. Ces palabres ministériels devaient déboucher sur la conférence des premiers ministres de l'automne et l'impasse que l'on connaît.

Devant ce tableau, d'ailleurs prévu par les stratèges fédéraux, le gouvernement Trudeau lance son projet de réforme unilatérale de la constitution en déposant l'actuelle résolution en chambre. Depuis octobre dernier, le document original a fait l'objet d'une vive controverse pendant qu'il était étudié par le comité conjoint du Sénat et des Communes.

Vilipendé par l'Opposition, dénoncé par huit des dix gouvernements provinciaux et décrié par de larges secteurs de l'opinion publique, le projet Trudeau a tout de même traversé l'épreuve du comité sans être modifié sur le fond pour revenir en chambre le 17 février.

Après un mois de débat aux Communes, le leader du gouvernement, M. Yvon Pinard, annonçait qu'il allait imposer un bâillon pudiquement nommé «mesure de restriction des débats». Dès ce moment, les conservateurs entamaient une obstruction systématique des plus efficace, paralysant les travaux et forçant le gouvernement à négocier un compromis.

Au moment même où le débat s'envenimait aux Communes, la Cour d'appel de Terre-Neuve déclarait que le projet constitutionnel était illégal, ce qui rendait inévitable le recours à la Cour suprême.



LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: 2 Maximum: 8
Bruine ou pluie passagère

DEMAIN
Nuageux avec éclaircies

La Quotidienne
Tirage d'hier
8 - 9 - 5

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi		4	Flocons de neige fondue	Ciel variable
Outaouais		8	Bruine ou pluie	Nuag. avec éclaircies
Laurentides		5	Flocons de neige fondue	Nuageux
Cantons de l'Est		8	Pluie ou bruine	Nuageux
Mauricie		6	Pluie ou neige fondue	Nuageux
Québec		5	Averses ou neige	Nuag. avec éclaircies
Lac-Saint-Jean		6	Nuag. avec éclaircies	Peu de changement
Rimouski		8	Ciel variable	Nuageux
Gaspésie		8	Ciel variable	Nuageux
Baie-Comeau		8	Ciel variable	Peu de changement
Sept-Iles		8	Ciel variable	Peu de changement

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Victoria	6	13
Alberta	Averses	Edmonton	2	16
Saskatchewan	Nuageux	Regina	3	20
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	-2	13
Ontario	Pluie	Toronto	5	7
Nouveau-Brunswick	Pluie	Fredericton	-3	10
Nouvelle-Écosse	Nuageux	Halifax	2	10
Ile-du-Prince-Edouard	Nuageux	Charlottetown	0	8
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	0	4

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	5	14	Miami	22	32	Pittsburgh	12	17
Buffalo	7	14	New York	8	12	San Francisco	9	28
Chicago	9	15	Nlle-Orléans	18	31	Washington	15	21

vers les capitales

Amsterdam	3	Hong Kong	23	Oslo	4
Athènes	19	Le Caire	—	Paris	9
Berlin	6	Lisbonne	15	Rome	21
Bruxelles	5	Londres	8	Séoul	16
Buenos Aires	—	Madrid	11	Stockholm	1
Copenhague	5	Moscou	2	Tokyo	18
Genève	12	Mexico	13 25	Vienne	11

vers les plages

Acapulco	22	32	Bermudes	13	19	San Juan	24 30
Barbade	23	29	Nassau	17	25	Trinidad	25 30

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

***TARIFS D'ABONNEMENTS ÉDITION NATIONALE**

LIVRAISON À DOMICILE:	Lundi au samedi	$2.10
	Lundi au vendredi	$1.50
	Samedi seulement	0.85

***TARIFS D'ABONNEMENTS**

LIVRAISON À DOMICILE:	Lundi au samedi	$1.75
	Lundi au vendredi	$1.25
	Samedi seulement	0.75

* Tarifs différents pour les routes motorisées

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)

Nombre de semaines	13	26	52
CANADA			
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00
ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS			
Lundi au samedi	$72.80	$145.60	$291.20
Lundi au vendredi	$52.00	$104.00	$208.00
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
ANNONCES CLASSÉES	
Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h)	285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30)	285-7205
GRANDES ANNONCES	
Détaillants	285-7202
National, Télé-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi : 7h à 15h) 285-6911

JEAN-NOËL LAVOIE ÉCLATE EN SANGLOTS EN COUR

Claude Dubois avoue être héroïnomane depuis 10 ans

■ «Je le fais pour ma fille d'abord. Si Dubois est prêt à assumer sa part de responsabilité, je m'engage à l'héberger chez moi le temps que la direction du centre Le Portage évalue son cas. Dès qu'il manifeste des signes de mauvaise volonté, j'aimerais toutefois pouvoir retirer ma caution. Après tout, je ne veux pas être le dindon de la farce...»

ANDRÉ CÉDILOT

Reconnu pour sa maîtrise de soi au cours de sa longue et mouvementée carrière parlementaire, l'ancien président de l'Assemblée nationale, Jean-Noël Lavoie, a éclaté en sanglots, hier, à l'issue de son témoignage à l'enquête préliminaire que subit depuis mercredi le chanteur Claude Dubois.

À la lumière des paroles qu'a prononcées le juge Luc Trudel, de la Correctionnelle, au cours des audiences, il est d'ores et déjà acquis que le populaire chanteur rock sera cité à son procès sous toutes les accusations portées contre lui, soit trafic de 50 grammes d'héroïne et possession illégale de 2.5 grammes de cocaïne et d'héroïne.

Avant de prononcer officiellement son verdict, aujourd'hui sans doute, journée de l'anniversaire de naissance de Claude Dubois, qui fête ses 34 ans, le juge Trudel se doit d'abord de disposer de la nouvelle requête en cautionnement présentée par le procureur de la défense, Me Serge Ménard.

C'est dans le cadre de cette procédure que l'ancien député Jean-Noël Lavoie a témoigné d'un ton empreint de nervosité et d'émotion, mais avec l'attitude courageuse d'un père de famille prêt à tout pour sauver sa fille aînée, Martine, 24 ans, aux prises avec de graves problèmes de drogue tout comme Claude Dubois, qu'elle fréquente assidûment depuis bientôt deux ans.

Pas plus tard que la semaine dernière, M. Lavoie a révélé devant la Cour avoir rencontré, en compagnie de son épouse, un membre de la direction du centre Le Portage pour y inscrire en cure de désintoxication Claude Dubois et sa fille. Cette dernière était présente à la réunion et, selon son père, est consentante à suivre le programme en vigueur.

Quant à Claude Dubois, que M. Lavoie dit avoir rencontré à deux ou trois reprises au centre de détention Parthenais depuis son arrestation par la GRC le 8 avril dernier, il semble aussi intéressé à la thérapie proposée, selon l'homme politique. Celui-ci a de plus précisé avoir communiqué avec les membres de la famille de Claude Dubois pour les informer de ses démarches auprès du centre Le Portage.

D'ici à ce que la direction de l'institution rencontre Dubois et procède à une évaluation de son cas, M. Lavoie s'est dit par ailleurs prêt à accueillir le chanteur à sa résidence de Chomedey. «Je connais assez bien son caractère et j'estime être en mesure de lui apporter un appui moral, l'amener à un peu plus de discipline et lui faire comprendre un peu plus ses responsabilités», a-t-il déclaré à la Cour, précisant qu'il en profiterait pour l'aider à mettre de l'ordre aussi dans ses affaires personnelles et professionnelles.

D'après le frère de Claude Dubois, Lucien, qui a également témoigné, le populaire chanteur aurait négligé de payer bon nombre de factures pour les besoins de sa résidence, à Longueuil. Il aurait aussi emprunté un certain montant d'argent à sa mère pour le lancement de son prochain disque, en plus de l'endettement usuel que peut avoir un artiste envers les maisons d'enregistrement, par exemple.

Dubois

Après avoir entendu les explications qu'a données à la Cour un représentant du centre Le Portage, Michel Boily, le chanteur Claude Dubois, appelé à son tour à témoigner, a indiqué qu'il était prêt à suivre le programme de thérapie communautaire de l'organisme, dont le principal site se trouve au Lac Écho, un peu au nord de St-Jérôme.

Dubois, qui a reconnu consommer de l'héroïne depuis à peu près 10 ans, lorsque interrogé par le procureur de la GRC, Me Daniel Beaulieu, a souligné s'imposer des «cures solitaires» six mois par année, à l'extérieur du pays. Il a précisé avoir passé six semaines aux Bahamas, justement à cette fin, entre le 28 décembre et la fin février 1981.

«Je profite du soleil pour me remettre en forme», a-t-il dit, pour ensuite laisser entendre qu'il recommençait à donner des spectacles avant de retomber progressivement dans son vice. En janvier, à son retour de sa période de sevrage dans les îles, il disait prendre un dixième de gramme d'héroïne par jour, ce qui lui coûtait $60. La dose allait toutefois s'accentuant avec le temps, a-t-il convenu avec l'avocat de la GRC, Me Bellemare.

Dubois n'a par ailleurs pas caché non plus faire usage d'autres drogues comme la cocaïne et le haschisch. «Dans le métier que je fais, la drogue nous est souvent offerte. J'en ai pris. Maintenant c'est elle qui m'a pris...»

Auparavant, dans la matinée, trois policiers de la GRC, les agents Daniel Benoit, Laurent Roberge et François Villeneuve, ont raconté les circonstances de l'arrestation de l'artiste et de Joseph Sabbagh, à la suite de la transaction de 50 grammes d'héroïne pure à plus de 30 pour cent effectuée avec un agent double.

Outre deux seringues, les policiers disent avoir trouvé dans les goussets de Dubois quatre «decks» (sachets) de .5 gramme de cocaïne et un demi-gramme d'héroïne qu'il conservait sans doute pour son usage personnel.



Photothèque LA PRESSE

Jean-Noël Lavoie.



Guy Pinard

Vive le métro de Montréal!

■ Je ne suis malheureusement pas un des usagers les plus fidèles du métro de Montréal, même si plus souvent qu'autrement je l'utilise de préférence aux taxis à cause de la malpropreté grandissante des voitures de taxis.

Mais je le prends assez souvent pour pouvoir comparer sa propreté et son efficacité avec celles des systèmes de métro des autres villes. Et dans ce contexte, le métro de New York ne peut supporter la comparaison! Même un court séjour dans la métropole américaine et deux ou trois balades dans le métro suffisent pour constater à quel point l'administration a abdiqué devant le manque de civisme évident des vandales et des usagers.

Utiliser le qualificatif de «malpropre» n'est pas suffisant dans le cas du métro de New York. Ce ne sont pas les papiers qui voltigent dans les corridors ou les planchers mal lavés des voitures qui rebutent le plus les usagers, mais plutôt l'aspect absolument repoussant des voitures, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Et je me dis que les Montréalais ne toléreraient jamais une telle situation.

Il faut vraiment voir les wagons du métro de New York pour réaliser jusqu'à quel point ils peuvent s'être dégradés. Il est difficile de trouver un seul pied carré par voiture qui ne soit pas maculé par des graffiti qui n'ont aucun sens ou «décoré» par une fresque dessinée à la craie et qui serait sans doute appréciée... si elle avait été peinte ailleurs.

Il est bien évident que, dans le cas des fresques notamment, ces «oeuvres» n'ont pas été conçues pendant un trajet ou en station; il a fallu que les «artistes» aient tout le temps voulu pour procéder à leur travail, et il faut donc en conclure qu'ils ont travaillé dans des garages ou des cours de triage laissés sans surveillance.

La capitulation de l'administration laisse aussi des traces sur le fonctionnement technique des wagons. Dans certains wagons, une seule des deux portes d'une paire s'ouvre aux arrêts, et il arrive souvent que le chef de train doive s'y reprendre à deux ou trois fois avant de parvenir à fermer adéquatement les portes pour le démarrage.

Il est bien évident qu'il en coûterait une fortune pour restaurer tout le réseau, et connaissant la situation financière de New York, il est permis de croire qu'elle ne trouvera jamais l'argent requis. Et c'est malheureux car le métro de New York est un mode de transport efficace, rapide, et relativement peu coûteux quoiqu'on s'y sente rarement en sécurité.

En conclusion, j'espère ne pas vivre assez vieux pour constater une dégradation similaire dans le métro de Montréal...

À propos d'une «crisette»

Lors de la dernière réunion du Conseil municipal, le maire Jean Drapeau a qualifié de «crisette» la campagne en cours contre l'ineffable «nouveau» symbole de Montréal, menée par «ceux qui déprécient Montréal» à ses yeux.

Une question s'impose: qui déprécie le plus Montréal? Celui qui a choisi un symbole outrageusement coûteux, galvaudé dans son exclusivité même par son auteur et sans signification aucune par les Montréalais, ou ceux (et ils sont de plus en plus nombreux) qui s'élèvent contre la manière de faire et le gaspillage de fonds publics? La réponse me paraît évidente.

Le maire a rappelé au souvenir des conseillers la bataille du symbole d'Expo 67. Mais il ne dit pas que le symbole avait une valeur «symbolique» beaucoup plus visible pour le commun des mortels qui pouvait facilement reconnaître dans cette chaîne d'hommes stylisés et formant un cercle l'image du thème principal de l'Expo, «Terre des Hommes».

Comme l'a si bien dit jadis un homme célèbre: «Je n'ai jamais eu besoin de l'avis d'un expert pour savoir si un oeuf sent bon ou mauvais». Et cet homme, c'est Jean Drapeau, le 30 septembre 1980, alors qu'il expliquait au Tribunal pourquoi il avait décidé de faire démanteler de nuit l'exposition Corridart. Autrement dit, en matière d'art, il n'y a qu'un expert à Montréal qui ne se trompe jamais, et il n'est pas conservateur de musée!

Rue Mountain ou de la Montagne?

Un lecteur, Antoni Joly, craint d'avoir raté la description de la rue de la Montagne sous la rubrique «Rues de Montréal». D'une part, je tiens à le rassurer: cette description n'a pas encore paru (la série ne sera épuisée qu'en décembre 1981). D'autre part, je me dois de le décevoir: selon le Service de toponymie de la Ville de Montréal, cette rue n'honore pas, comme il le croit, le premier évêque anglican du Québec, Jacob Mountain, mais doit son nom au fait que le sentier conduisait à la montagne et à la mission indienne des Sulpiciens. D'ailleurs, ce n'est que depuis le 29 septembre 1961 que l'appellation anglaise «Mountain» est acceptée officiellement.

GRATUITEMENT

avec toute commande de $25 ou plus 1 géranium en pot ou 10 bulbes de glaïeul.

TERRE EN SACS
SABLE EN SACS

Plantez nos conifères en pot dès maintenant

PROFITEZ DE NOTRE OFFRE SPÉCIALE POUR PLANTES DE ROCAILLE ET VIVACES
Des plants qui fleuriront durant de nombreuses années, 300 variétés. Belles touffes

Ne préférez-vous pas cette plante de chez Paul? à cette plantule fragile?

Des années de satisfaction garantie $1.25 seulement
Prix courant $1,75 à $3,95
pour la plupart des variétés.

Pommier, prunier, cerisier, gadellier, vignes à raisins, poirier, framboisier, fraisier, rhubarbe

30% DE RÉDUCTION

sur fumier de moutons et bovins (organique, sans odeur, en poudre). Fertilisant parfait pour pelouses, jardins et semis. Achetez-en un sac dès aujourd'hui. Utilisez-le sur terre ou gazon. Résultats sensationnels.

PÉPINIÈRE PAUL

9519 ouest, boul. Gouin
PIERREFONDS 684-3049

CHARGEX VISA

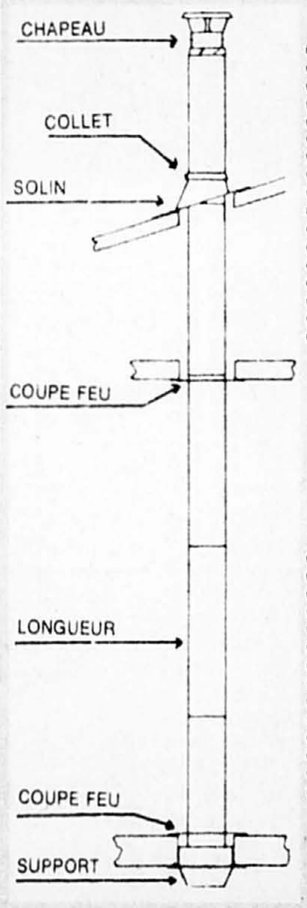
Pour les meilleurs résultats, utilisez notre mélange de mousse de sphaigne et vermiculite, garanti sans herbe
Grand sac de 2 pieds cubes $4.95 seulement

... Direction: de la route Transcanadienne, est ou ouest prenez la sortie 60, de Laval, prenez la sortie no 8, nous sommes juste à l'ouest du pont de l'autoroute Mirabel.

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINES.

SUPER SPÉCIAL
CHEMINÉE

ACHETEZ ET FAITES INSTALLER...
avant le 31 mai '81



ÉPARGNEZ 30%
SUR LA CHEMINÉE DE MARQUE SÉCURITÉ
ET
$50.00
SUR L'INSTALLATION

JOUISSEZ DE LA VIE EN PLEIN AIR
FOYER "BIG CHIEF"
B-B-Q PRÉ-FABRIQUE



LE BARBECUE WALT broilmaster



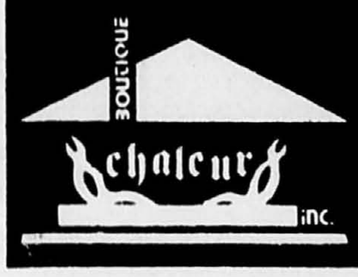
MODÈLE G4TX-PL
2 Brûleurs (40 000 BTU)
FINDLAY
Le poêle Ideal



Le CONESTOGO SPÉCIAL

VENEZ VOIR NOS SPÉCIAUX

LA BOUTIQUE CHALEUR INC.



470, boul. ROLAND-THERRIEN
LONGUEUIL
463-1870



Plus de 150 modèles de plancher

C'est la fête chez photogramme

OUVERTURE
DE NOTRE MAGASIN
AU 2039, rue SAINT-DENIS
LE JEUDI 23 AVRIL
À MIDI

DÉMONSTRATION NIKON
JEUDI — VENDREDI ET SAMEDI

les meilleurs prix
et le meilleur service
PHOTOGRAMME

les 24 et 25 AVRIL
un technicien Nikon
sera au magasin pour
vérifier vos caméras.



photogramme
2039, rue ST-DENIS 284-2694

Une femme croit que son ex-ami est un des meurtriers d'Atlanta

ATLANTA (UPI) — Une résidante de Miami qui affirme que son ex-ami est l'un des meurtriers d'Atlanta a révélé, hier, qu'il s'était vanté devant elle de plusieurs de ces assassinats avant que ceux-ci n'aient été commis, et qu'elle l'avait finalement cru lorsque ses prédictions avaient commencé à se réaliser.

«Je ne voulais pas le croire; je voulais simplement le chasser de mon esprit», a déclaré la femme en question au cours d'une interview à laquelle elle avait consenti à la condition que son identité ne soit pas dévoilée.

Il s'agit de la personne que le président du Congrès pour l'égalité raciale, Roy Innis, avait mentionnée mercredi comme pouvant fournir à la police d'Atlanta des preuves suffisantes pour lui permettre de résoudre enfin ce mystère.

La femme a précisé que son ancien boyfriend, un Noir, lui avait parlé de quatre enlèvements, en précisant que l'un de ses complices était un Blanc qui portait une longue chevelure blonde mais qui la dissimulait le plus souvent sous une perruque brune.

Il lui aurait parlé la première fois au mois de mars, avant que les corps ne soient découverts, de deux enfants de 14 et 15 ans, mais elle n'aurait pas attaché beaucoup d'importance à ces révélations, jusqu'à ce qu'il mentionne deux arriérés mentaux. «C'est alors que je compris qu'il était temps de parler», a-t-elle dit. Les corps de deux attardés mentaux furent en effet retrouvés, l'un le 31 mars et l'autre le 9 avril, dans la région d'Atlanta.

Elle appela un animateur radiophonique en qui elle avait confiance et lui révéla tout ce qu'elle savait; le disc jockey entra en contact avec CORE et la persuada finalement de se rendre à Atlanta.

La femme, de race noire, a précisé que son ami lui avait fait presque toutes ses confidences par téléphone, en tentant en même temps de la persuader de venir vivre avec lui à Atlanta, où il s'était installé, venant de Miami, trois ans plus tôt.

A l'occasion de l'un de ces appels, il lui aurait déclaré que ses complices et lui avaient enlevé deux jeunes Noirs; et le 3 mars, il l'aurait rappelée pour lui dire que «l'une des deux victimes n'était plus avec eux, mais qu'ils détenaient toujours la deuxième». A cette date, Joseph Bell avait été porté disparu depuis deux jours.

L'individu lui aurait par ailleurs révélé que lorsqu'ils décidaient de se saisir d'un jeune Noir, lui-même, ou celui de ses complices qui portait la perruque brune, le faisait monter dans une automobile et le conduisaient «en lieu sûr».

Après la découverte du corps de l'une des victimes, Patrick Baltazar, en février dernier, la police avait publié le portrait robot d'un Blanc portant une longue chevelure blonde, qui aurait été aperçu près du lieu où le corps avait été retrouvé.

L'agent John Glover, du FBI, a laissé entendre, à l'issue d'une longue entrevue avec des représentants de CORE, que les déclarations de la femme «semblaient plausibles». Pour sa part, le commissaire à la sécurité publique d'Atlanta, Lee Brown, a fait savoir que le FBI et la force spéciale dont il avait la charge avaient entrepris une enquête pour déterminer la valeur de cette information.

Libéré, Biggs rentrera au Brésil

BRIDGETOWN (AP, AFP, Reuter) — La Cour suprême de la Barbade a décidé hier de ne pas extrader en Grande-Bretagne le «cerveau» de l'attaque du train postal Glasgow-Londres en 1963, Ronald Biggs, et a ordonné sa libération immédiate.

Les juges ont rappelé que l'accord d'extradition signé entre le Royaume-Uni et la Barbade n'était pas encore en vigueur, parce qu'il n'avait pas été ratifié par le Parlement de la Barbade.

Les autorités ont toutefois fait remarquer que la Barbade étant membre du Commonwealth, la décision de la Cour suprême pouvait encore être portée en appel devant le Conseil privé de la reine; on ignore cependant quelle serait l'attitude du gouvernement de la Barbade si Londres prenait une décision contraire à celle de la Cour suprême.

C'est le mois dernier que la Grande-Bretagne avait demandé officiellement l'extradition du fugitif, qui s'était évadé de prison en 1965 et s'était réfugié en Australie, puis au Brésil.

Le Brésil avait refusé de l'extrader parce qu'il y était devenu père d'un enfant de nationalité brésilienne. Biggs fut enlevé le 16 mars dernier à Rio de Janeiro par des membres d'une société privée de gardiennage qui le transportèrent à bord d'un yatcht à la Barbade, où il arriva le 23 mars.

Le ministère brésilien des Affaires étrangères a fait savoir que Biggs rentrerait sous peu au Brésil à bord d'un avion spécial affrété par une entreprise de presse.

Le verdict rendu, Biggs est sorti du tribunal en souriant, les mains levées vers le ciel, et a immédiatment été entouré par une foule d'admirateurs qui se pressaient pour l'embrasser et le féliciter. Il a ensuite été poussé dans un taxi et conduit à l'ambassade du Brésil, où l'on avait déjà reçu les instructions nécessaires pour lui délivrer les documents de voyage dont il a besoin.

Curieusement, cette décision a été bien accueillie à Londres par l'«ennemi» le plus acharné de Ronald Biggs, l'ancien commissaire de Scotland Yard Jack Slipper. Ce dernier avait pourchassé Biggs pendant des années avant d'échouer, en 1974, lorsqu'il avait demandé son extradition du Brésil.

«Je n'aurais eu aucune satisfaction à le voir revenir dans ces circonstances», a déclaré le policier en faisant allusion à l'enlèvement de Biggs.

Et l'ancien policier a conclu: «Maintenant, je pense que Biggs ne reviendra jamais.»

Montréal nettoie ses ruelles

M. Paul-Emile Sauvageau connait les ruelles de la ville de Montréal presque aussi bien que son grand patron, le maire Jean Drapeau. Son travail à lui, commissaire à l'embellissement, consiste à nettoyer les fonds de cours, les ruelles, avec autant de soin que si Son Honneur lui-même devait aller y faire une promenade à pied dans les jours qui viennent.

JEAN-PAUL SOULIE

L'opération n'est pas facile. Il faut attendre le printemps pour lancer l'offensive annuelle. Il faut aussi avertir les gens et, dans les cas où leur coopération n'est pas acquise d'emblée, utiliser toutes les facettes du règlement municipal, les lois provinciales et tout l'arsenal légal pour nettoyer, purifier, assainir l'environnement dans ce qu'il a de plus intime: les arrières des maisons et les ruelles.

Dans cette bataille printanière, la ville engage, sous le haut commandement de son service Communications - embellissement, des troupes du service de la voirie, de celui des incendies et de son service technique. En face, deux adversaires, un permanent, mais en voie d'extinction progressive, l'autre saisonnier. Le permanent, ce sont les hangars, véritables nids à feux, hantise de tous les services de protection contre l'incendie. Le saisonnier, c'est l'éternelle négligence des citoyens, qui entassent durant tout un hiver des déchets, des vieux meubles, avec le secret espoir de pouvoir, un jour ou l'autre, aller les épar-piller quelque part au bord d'un chemin de campagne. Entre les deux, un point commun: c'est souvent dans les hangars, comme dans les cours, que les gens entassent d'invraisemblables amas de vieilleries, de saletés, souvent des ordures ménagères, et même quelques cadavres de chiens morts.

L'opération ne coûte rien aux citoyens. «Nous ramassons toutes ces saletés pour rien, pendant le temps de la campagne d'embellissement, explique M. Sauvageau. Il faut seulement arriver à faire comprendre à toute la population que c'est bien mieux après.» Dans la ruelle au coin de Wurtele et Ontario — la campagne a commencé dans l'est de la ville — le spectacle est d'autant plus désolant que plusieurs immeubles ont été rénovés, leurs cours arrière sont propres, même élégantes. Le soleil entre à flots dans les fenêtres arrière, quand les hangars ont été supprimés, et le gazon pousse dru. Mais chez le voisin, c'est souvent l'ancienne vision: escaliers vétustes, galeries délabrées, lambeaux de plastique, résidus d'une tentative vaine d'isolation temporaire.

C'est de ces ruines promises à l'incendie que sortent des tonnes de déchets, chaque printemps. Mais avec le temps, M. Sauvageau est certain qu'il va gagner.

Les enfants pourront jouer au hockey de ruelle dans des espaces propres, le gazon pourra pousser dans les cours, le soleil brillera pour tout le monde, et les pompiers auront moins de travail.

Des photos en pages 12 et 13 du tabloïd.

Un avion s'écrase et le pilote se tue

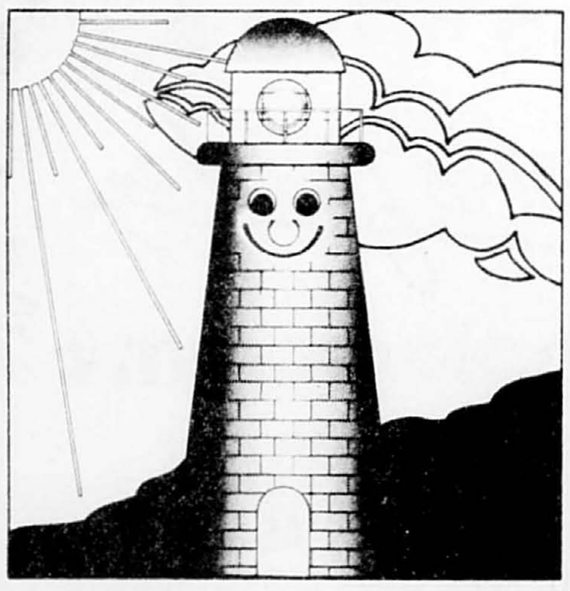
Un petit monomoteur de type Piper Pawnee, immatriculé Ta 25-235, appartenant à la compagnie Beaver, de Saint-Mathias, sur la rivière Richelieu, s'est écrasé et a pris feu un peu avant 17 heures, hier, à l'intersection de la route 229 est et du rang du Cordon, à Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville.

Le pilote de l'appareil, Roger Noël, 27 ans, de Masson, comté de Papineau, a perdu la vie dans cet accident. Il était occupé à épandre un insecticide sur un champ, lorsque l'avion a soudain piqué du nez.

Un représentant du ministère des Transports, M. Serge Lemire, a été chargé d'instituer une enquête pour déterminer les causes de l'accident.

Itinéraire touristique de la Gaspésie

par Marie Lequin



LEÇON 6

la Gaspésie, c'est d'abord la mer !

« Ce qui est merveilleux, c'est qu'après environ trois siècles de pêche dans le golfe, il reste encore une morue. Il est peut-être impossible à qui que ce soit de trouver une preuve plus convaincante de la prolificité de cet « Alma Mater » de toute vie : la mer ».

J.C. Langelier

En Gaspésie, la pêche est très certainement la plus ancienne des activités économiques. Avant 1650, les pêcheurs européens arrivaient tôt le printemps; au cours de l'été, ils faisaient sécher la morue sur les rivages. L'automne venu, ils retournaient passer l'hiver dans leur pays d'origine, fiers de leurs précieuses cargaisons de morue sèche et d'huile de foie de morue. Par la suite, un peu peut-être « grâce » à la collaboration des Robin, cette pêche nomade devint sédentaire. On y pêchait aussi alors du hareng et du homard mais la morue continua d'occuper à peu près toute la place.

Qui sont les Robin ?

En voyageant en Gaspésie, si vous prêtez un peu l'oreille et ouvrez grand vos yeux, vous reconnaîtrez, dans plusieurs localités, ces fameux magasins ou entrepôts « Robin »; ils affichent tous le même style. Les Gaspésiens et plus spécialement les « Paspéia » parlent encore « du temps des Robin... »

Le premier des Robin, Charles, un marchand de l'**Île Jersey**, naviguant sur son voilier le « Seaflower », choisit, au printemps de 1776, **Paspébiac** comme poste central des entreprises Robin en Gaspésie. De 1776 à 1783, tour à tour **Grande-Rivière, Percé** et **Gaspé** virent eux aussi se « river » à leurs plages la chaîne des établissements Robin. D'architecture toujours identique, ils symbolisaient la rigide discipline qui allait, pour un certain temps, soumettre à un « joug de fer » les pêcheurs de la côte gaspésienne, devenus entièrement dépendants de la maison Robin.

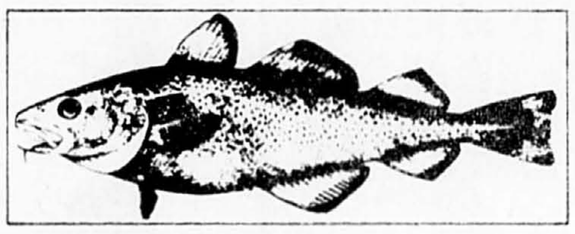
L'historien Ferland conclut de ses visites dans la région que les problèmes de ces gens provenaient principalement du fait que lorsque le gouvernement se décida à concéder des terres, « Charles Robin, qui jouissait alors d'un pouvoir absolu, exposa aux pêcheurs qu'il leur serait plus avantageux de n'avoir qu'un lopin de dix arpents », sous prétexte que la culture « en grand » les détournerait de la pêche. Ils se laissèrent convaincre... mais ces petits terrains ne fournissant qu'un peu de pacage, leurs propriétaires doivent tout acheter aux magasins de la compagnie qui leur avance des marchandises à crédit, les amenant ainsi à toujours être les débiteurs. Pour payer leurs dettes, les pêcheurs s'engagent à remettre toutes leurs prises aux Robin qui font fortune en Europe avec la morue séchée provenant des côtes gaspésiennes !

Il faut dire qu'en dépit de leurs misères, bon nombre d'habitants, victimes de leur attachement inné au métier de pêcheur, préféraient les hasards de la mer à l'exploitation d'une terre réputée infructueuse.

Le sort des pêcheurs s'améliora sensiblement avec la venue de compagnies rivales telles les LeBoutillier et les Denys.

Sur le banc de sable de **Paspébiac**, vous retrouverez quelques-uns de ces bâtiments historiques que le feu a bien voulu épargner. Le plus impressionnant, le « B.B. » (LeBoutillier and Brothers) est un gigantesque entrepôt de six étages, fait entièrement de bois et visible même de la route 132. Construit vers 1815 par John LeBoutillier alors en concurrence avec les Robin, le « B.B. » est unique en Amérique du Nord et sa valeur historique, dit-on, est inestimable.

La morue



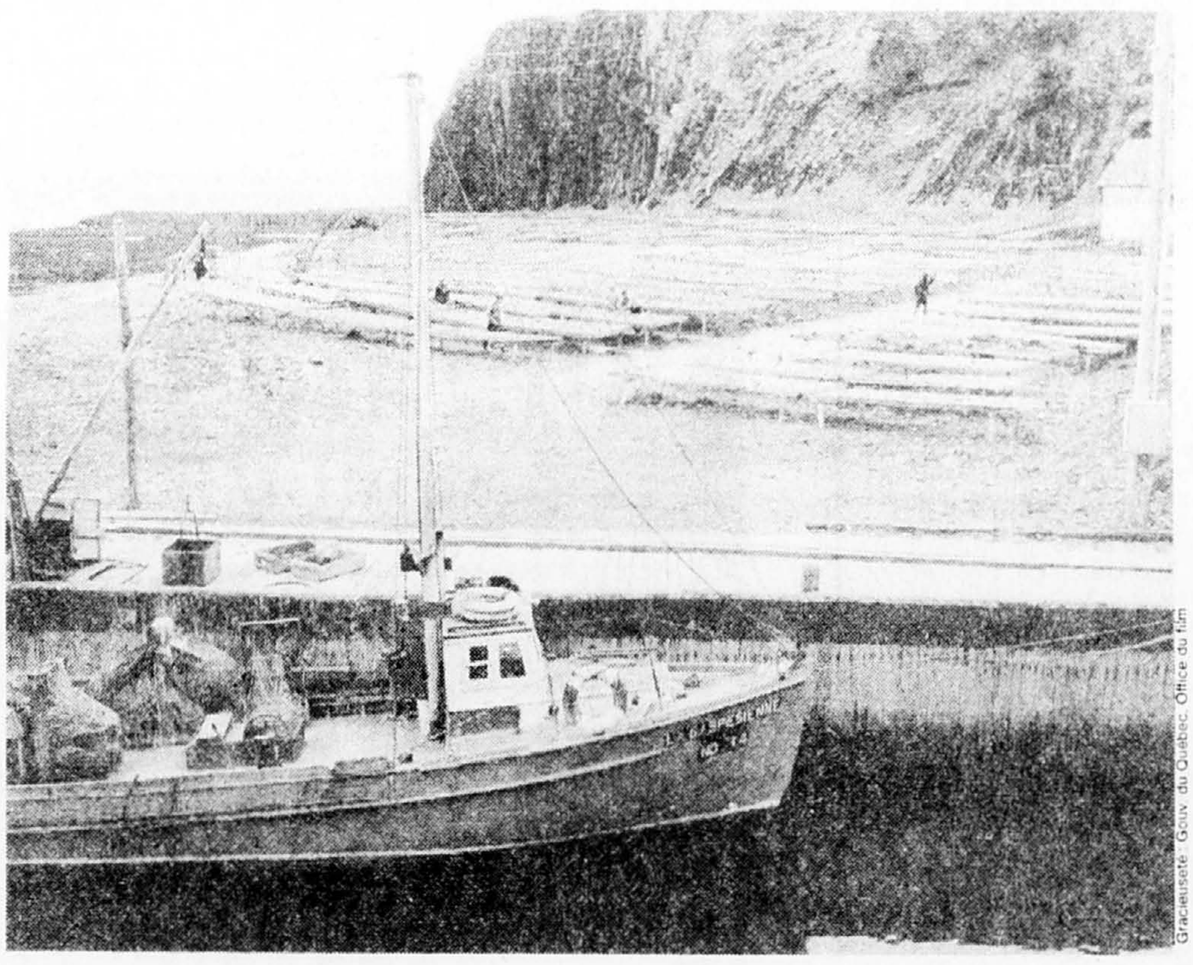
La morue est à la Gaspésie ce que le blé est aux provinces de l'ouest ! Extrêmement prolifique et aussi très vorace, elle se nourrit, quand elle est jeune, principalement de crustacés : crevettes, petits homards et crabes araignées. Adultes, les poissons, surtout le hareng, le capelan et le lançon dont elle suit les migrations, deviennent sa nourriture principale. La morue est elle-même poursuivie par la baleine dont elle est une des proies préférées.

La morue qui fréquente les eaux froides du Golfe se déplace en bancs serrés et fraie sur le plateau continental du printemps jusqu'à la fin de l'automne. On la retrouve sur toute la côte canadienne de l'Atlantique jusqu'à l'Île de Baffin au nord.

On raconte que les Basques furent les premiers à connaître l'existence des bancs de morue et à s'aventurer dans le golfe Saint-Laurent. Afin d'en faciliter le transport, ils faisaient sécher leurs prises sur des vigneaux[1] ou sur la grave. Elles se conservaient ainsi plus longtemps et rapportaient davantage sur les marchés européens.

Sitôt rentrés au quai, les pêcheurs jettent la morue sur l'échafaud[2]. Après l'avoir vidée de ses entrailles, on lui rompt la tête et on tire l'arête. On place ensuite la morue dans un tonneau, la peau en bas, et on la recouvre de sel. Les morues sont ainsi empilées les unes sur les autres, couche par couche dans le sel. Quatre ou cinq jours plus tard, on les étend une à une sur les vigneaux exposés au soleil. Lorsque la pluie menace, on place la morue par paquets de cinq ou six que l'on recouvre d'un « chapeau ».

Entre **Grande-Rivière** et **Cloridorme**, ici et là, on aperçoit encore de ces vigneaux mais ils tendent à disparaître, remplacés par des séchoirs artificiels.



Gracieuseté Gouv. du Québec, Office du film

Petit havre de pêche très pittoresque, l'**Anse-à-Beaufils**, (autrefois orthographié Bonfils du nom d'un jeune français ressemblant étrangement au roi qui régnait alors en France) est un des rares endroits où l'on peut assister aux différentes étapes du salage et du séchage de la morue à la manière des ancêtres. On doit compter *en moyenne* 21 jours avant que le produit soit prêt à être expédié, généralement aux États-Unis et en Europe.

Comme tous les autres métiers, celui de pêcheur a lui aussi évolué. Certaines coutumes, léguées de père en fils, aujourd'hui tombées en désuétude, ont été remplacées par des connaissances plus scientifiques. Ainsi on ne crache plus sur les hameçons le matin avant de jeter les premières lignes, pour s'assurer le succès de la journée; de même, commencer la pêche au printemps un vendredi (jour de la mort de Notre-Seigneur) était de mauvais augure pour la saison ! On a aussi remplacé les embarcations à voiles et à rames par des bateaux à moteur. Aujourd'hui, le pêcheur utilise du hareng congelé comme boëtte[3] qu'il se procure à l'entrepôt frigorifique alors qu'autrefois, il devait en faire la pêche avec ses propres filets.

Il n'y a pas que la morue en Gaspésie, et si la pêche vous intéresse, vous trouverez dans la prochaine leçon quelques endroits fort appréciés des pêcheurs sportifs !

(1) vigneau : espèce de claie élevée de terre, recouverte de branches ou de grillage où l'on fait sécher la morue à l'air libre.

(2) échafaud : grande table surmontée de deux pignons et d'un toit en toile de voile.

(3) boëtte : poisson utilisé comme appât lors de la pêche à la morue.

Exercice pour les leçons 4, 5 et 6

Combien de mots d'au moins trois lettres pouvez-vous trouver dans le carré qui suit ? La lettre de départ du mot peut se situer n'importe où dans le carré; toute lettre qui suit doit être voisine de la précédente, peu importe la direction que vous avez prise.

P	E	E	C	A	G
B	N	L	P	S	P
O	I	I	E	T	F
L	E	S	N	A	L
E	T	S	O	F	R
T	U	L	E	M	E

Nombre de mots trouvés : _____

Réponses

Avez-vous trouvé les mots suivants ?

Gaspésie — Péninsule — Cap — Fossile — Anse — Flat — Boëtte — Sel — Mont — Mer

La prochaine leçon :

La Gaspésie, pour les pêcheurs sportifs

Cours présenté par le **collège marie-victorin**
en collaboration avec le
Collège de la Gaspésie
et le journal
la presse

Un citoyen aide à éclaircir le vol de la Well's Fargo

■ S'il a fallu moins de 24 heures aux enquêteurs de la police de la CUM pour arrêter Edward Kotapsky, âgé de 46 ans, et pour retrouver la presque totalité de l'argent du vol de la Well's Fargo survenu mardi chez Eaton, c'est grâce au sens de l'observation d'un citoyen qui a aperçu un des bandits qui s'enfuyait à l'extérieur du magasin après le vol. Remarquant que le comportement de l'homme était bizarre et en apprenant peu de temps après qu'un important vol venait d'être commis, le citoyen communiqua avec les policiers et leur donna le signalement de l'individu.

Après avoir regardé les photos au bureau d'identification judiciaire et avoir reconnu Kotapsky, les policiers n'ont eu qu'à aller cueillir ce dernier qui se trouvait au 3449 de la rue Jeanne-Mance.

Kotapsky a été arrêté en compagnie de trois autres personnes qui ont été relâchées après avoir été interrogées.

Ceux-ci ont retrouvé sur place près de $304,000. dont $302,000 en billets du Dominion et $2,000. en monnaie. En plus de l'argent, les enquêteurs ont retrouvé un revolver de calibre .38 qui appartenait à un des gardes de la Well's Fargo, un silencieux s'adaptant à un revolver de calibre .38, deux paires de menottes, un gilet pare-balles, des perruques, des cisailles, un fusil tronçonné ainsi qu'une cagoule du genre passe-montagne.

Kotapsky qui habite le 175 ouest rue Sherbrooke à Montréal, a comparu hier en Cour des Sessions de la paix pour répondre à huit accusations reliées au vol de $358,000. chez Eaton mardi dernier.

Il a été entre autres accusé d'avoir séquestré deux employés de la compagnie de transport d'argent ainsi que deux employés du magasin à rayons, de s'être déguisé, d'avoir illégalement utilisé une arme à feu et finalement d'avoir eu présumément en sa possession $304,000 appartenant à la Well's Fargo.

Son procureur Me Stevens Goldenberg avait réclamé que son client subisse un exemen psychiatrique hier matin, ce qui a été fait. Kotapsky a été jugé apte à comparaître et à subir son procès.

LES RUES DE MONTRÉAL

PASTEUR, rue (1910) et place (1922)

En souvenir de l'illustre chimiste et biologiste Louis Pasteur (1822-1895), dont les travaux sur l'aseptie ont énormément fait progresser l'art de guérir.

Jadis connue sous le nom de **rue Fabre**, la voie s'étend dans l'axe nord-sud, à partir d'un embranchement qui la relie au boulevard l'Acadie, tout juste au sud de Gouin.

L'histoire de la place remonte au 15 janvier 1823, alors que Louis-Joseph Papineau fit don à Denis-Benjamin Viger d'un terrain, en posant la condition qu'il «serve toujours de place publique pour l'embellissement et l'utilité de l'église», la place étant face à l'église Saint-Jacques (dont on a conservé la façade lors de la construction de l'Université du Québec à Montréal). Le 26 août de la même année, Viger le cédait à son tour et aux mêmes conditions à Mgr Jean-Jacques Lartigue, qui le légua par codicille de son testament à l'évêque catholique romain de Montréal. En 1865, la Ville donnait le nom de **place Saint-Jacques** à l'emplacement, pour changer ce nom en place Pasteur le 11 septembre 1922, pour marquer le 100e anniversaire de naissance de Pasteur. La place se trouve du côté ouest de Saint-Denis, entre de Maisonneuve et Sainte-Catherine.

***

PANET, rue (avant 1817)

Cette voie existait déjà en 1801 sous le nom de **rue Sainte-Geneviève**. C'est à une date antérieure à 1817 qu'elle reçoit le nom de rue Panet, en souvenir de Pierre-Louis Panet (1761-1812), Montréalais qui fut député, puis juge de la Cour du Banc du Roi à Montréal. Axe sud-nord à partir de Dorchester, à l'est de Saint-Hubert.

Claude Montreuil a tiré sur Crépeault, selon deux témoins

■ Alain Racicot et Nunzio April ont affirmé, hier, en présence des jurés, que c'est Claude Montreuil, l'accusé, qui a tiré à bout portant sur Michel Crépeault, 21 ans, le 18 janvier dernier, vers 3h.a.m., au Bar-Salon Terrasse Ontario.

CONRAD BERNIER

Ces deux témoins — ni l'un ni l'autre n'ont d'antécédents judiciaires — ont raconté à la Cour qu'ils se sont rendus cette nuit-là au Bar-Salon Terrasse Ontario en compagnie de Michel Crépeault, qu'ils ont vu et entendu Montreuil proférer des menaces de mort contre Crépeault, et, enfin, qu'ils l'ont vu, quelques minutes plus tard, tirer à bout portant sur leur ami.

Racicot et April, qui ont été longuement interrogés par le procureur de la Couronne, Me Claude Parent, et tout aussi longuement contre-interrogés par Me Gary Martin, procureur de l'accusé, ont également affirmé en présence des jurés qu'ils avaient positivement reconnu l'assaillant de Michel Crépeault lors d'une parade d'identification au quartier général de la police de la CUM et que cet assaillant était nul autre que Claude Montreuil, l'accusé.

Le procès de Montreuil se poursuit aujourd'hui sous la présidence du juge Raymond Landry, de la Cour supérieure. La Couronne a assigné et interrogé jusqu'ici dix témoins. Six d'entre eux sont des policiers de la CUM. Le jury est majoritairement féminin.

Puisez dans nos bas prix...



1 Shakespeare Ugly Stick, modèles #PB1100 — SP1100. Canne léger-appât 6' — 7' — 9' pieds. Prix rég. $59.98. Spécial $49.89

2 Moulinet Shimano, modèle #ML40. Son double roulement à billes fait de ce moulinet l'un des plus doux sur le marché. Capacité de 240 ver. de fil testé 10 lbs. #4023115. Prix rég. $36.98 Spécial $27.89

3 Coffre à pêche 1060 Old Pal. Modèle compact à 3 plateaux et 23 sections. Verrouillable. 12-7/8" x 7-3/8" x 7-1/4". #4081529. Prix rég. $11.48 Spécial $10.49

4 Bottes de pêcheur. Bottes en tissu caoutchouté munies de petites poches intérieures. #4090510. Prix rég. $39.98 Spécial $34.89

Offres valables jusqu'au 28 avril 1981

Mail Champlain 2150, boul. Lapinière, Brossard 671-7275
Mail West-Island Route Transcanadienne, sortie 55 683-8400
Centre Laval Autoroute des Laurentides, sortie 8 688-1021
Ville d'Anjou 7201, boul. Galeries d'Anjou 353-9000
Carrefour de l'Estrie 3050, boul. Portland, Sherbrooke 567-5286
Les Promenades St-Bruno 226, boul. Les Promenades 653-1364
Centre-Ville Angle Sainte-Catherine et Stanley 288-0181

CHARGEX

ARLINGTON SPORTS
C'est sportmidable

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

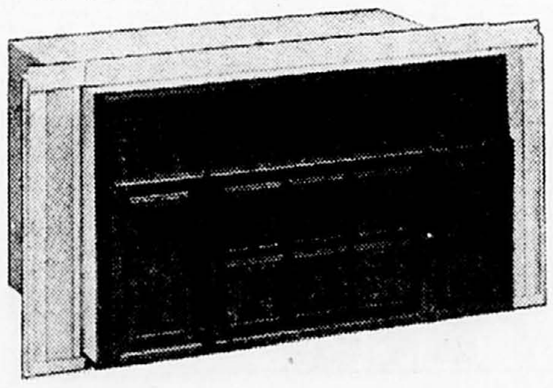
Le GRAND CHOIX en confort estival



Rabais d'avant-saison sur climatiseurs chez Pascal

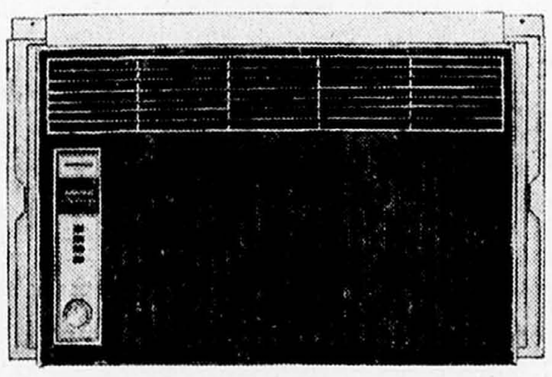
(Limite de 3 par client)

Hotpoint



5,000 BTU HC-055K Rég. 269.95 Rabais 15.00 = 254.95
6,000 BTU 60P980 Rég. 279.95 Rabais 20.00 = 299.95
7,800 BTU HC-087 Rég. 389.95 Rabais 25.00 = 364.95
8,000 BTU HH-088 rég. 489.95 Rabais 25.00 = 464.95
10,000 BTU HH-110K Rég. 509.95 Rabais 30.00 = 479.95
12,000 BTU HH-120 Rég. 629.95 Rabais 35.00 = 594.95
6,000 BTU «SLIDER» HS-064 Rég. 429.95 Ràbais 20.00 = 409.95
8,000 BTU «SLIDER» HS-084 Rég. 479.95 Rabais 25.00 = 454.95
10000 BTU «SLIDER» HS-104 Rég. 519.95 Rabais 30.00 = 479.95

ADMIRAL



6,000 BTU 60P980 Rég. 279.95 Rabais 20.00 = 259.95
8,000 BTU 800P127 Rég. 294.95 Rabais 25.00 = 269.95
10,000 BTU 100P1280 Rég. 399.95 Rabais 30.00 = 369.95
8,000 BTU «SLIDER» 80S1280 Rég. 379.95 Rabais 25.00 = 354.95
10,000 BTU «SLIDER» 100S1280 Rég. 449.95 Rabais 30.00 = 409.95

Emerson
6,000 BTU Rég. 279.95 Rabais 20.00 = 259.95
8,000 BTU Rég. 333.95 Rabais 25.00 = 308.95
10,000 BTU Rég. 399.95 Rabais 30.00 = 369.95
12,000 BTU Rég. 479.95 Rabais 35.00 = 444.95

Carrier
6,000 BTU 51BK0061 Rég. 289.95 Rabais 20.00 = 269.95
8,000 BTU 51BK1081 Rég. 339.95 Rabais 25.00 = 314.95

La méthode d'achat Pascal
«Entrepôt-salle d'exposition». Ces bas prix s'appliquent à l'achat que vous emportez. Nous mettons la marchandise dans votre voiture dans l'emballage original ou nous vous la livrerons économiquement et rapidement.

ENTREPÔTS - SALLE DE MONTRE PASCAL MEUBLES
3600 Côte Vertu, St. Laurent — Centre d'achats Le Bazar • 6800 E. Jean Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou



"Club": une collection et des prix qui ont de l'allure.

Notre collection "Club" aborde tranquillement le printemps. Ses prix aussi. Veste seersucker, $145. Complet ligné, $195. Les deux en coton-polyester bleu-blanc. Pantalon laine ou polyester-laine, $50-$85. Chemise à patte, en bleu, écru ou blanc, $37.50. Cravates Club, $18-$25. Exclusifs. Boutique Hommes... où nous sommes tout ce que vous attendez de mieux.

HOLT RENFREW

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE • ROCKLAND • FAIRVIEW • ANJOU • PLACE VILLE MARIE
H.R. ouvert jeudis et vendredis jusqu'à 21 h.

entreposage fourrures H.R. composez 849-2416/7

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROGER-D. LANDRY
vice-président exécutif et directeur général

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Reprise de la course aux armements?

Dans une perspective à court terme, il appert que le durcissement de l'administration Reagan à l'égard de l'Union soviétique s'inscrit dans une parfaite logique, puisque enfin, après avoir ouvertement joué ses cartes en Angola et en Éthiopie, Moscou cherche visiblement maintenant à en jouer d'autres au Moyen-Orient, de sorte qu'on a vraiment l'impression que l'influence soviétique s'ingénie à faire tache d'huile de ce côté.

En envahissant l'Afghanistan, les Soviétiques ont en quelque sorte posé le geste qui a fait déborder le vase. On a pu constater, par la suite, qu'ils se sont livrés à de constants grenouillages en Irak, en Iran, en Libye, en Syrie, au Liban. Aucun doute possible, Moscou cherche à pratiquer une percée du côté des mers chaudes, se rapprochant, par le fait même, du golfe Persique.

Aux yeux de l'administration Reagan, les Soviétiques veulent se rendre maîtres de la route du pétrole afin de pouvoir infléchir à leur gré la politique internationale. Or, comme le pétrole est à la société de consommation ce que le sang est au corps humain, on comprend que les États-Unis, de concert d'ailleurs avec la Communauté européenne, veuillent à tout prix faire échec aux velléités d'expansionnisme des Soviétiques en direction du Golfe.

Dans une perspective à long terme, toutefois, on peut se demander si le durcissement de l'administration Reagan ne pèche pas un peu aussi contre la logique. La peur de l'URSS a toujours plus ou moins conditionné les programmes de défense et d'armement des pays de l'Ouest. On se souvient qu'à l'époque Kennedy, le fameux «missile gap» servait de sésame aux extravagances du Pentagone. Un peu plus tard, l'OTAN fit la démonstration que l'URSS disposait de plus d'armes conventionnelles que les États-Unis. Aujourd'hui, c'est la menace de l'«expansionnisme soviétique» qui tient lieu de point d'appui au durcissement américain.

L'administration Reagan se veut la contrepartie de l'administration Carter, et elle met tout en oeuvre pour qu'on se rende compte du changement. Elle a ostensiblement mis en veilleuse la défense des droits de l'homme; elle a mis au rancart le projet de Salt-2 et entend même ignorer Salt-1, ce qui veut dire qu'elle revient en arrière, soit à la guerre plus ou moins froide, à la reprise de la course aux armements conventionnels et nucléaires, au trafic intensif de cette dangereuse quincaillerie, et tout cela, parce qu'on a peur de l'URSS, de sa puissance, de ses arsenaux.

Certes, si vraiment l'URSS jouissait d'une supériorité militaire par rapport aux États-Unis, et si vraiment elle cherchait, avec quelque chance de succès, à étendre son hégémonie sur le Moyen-Orient, on ne pourrait que donner raison à la politique de durcissement de l'administration Reagan. Mais il est permis de ne pas prendre au pied de la lettre l'alarmisme du Pentagone. Le fameux «missile gap» du temps des Kennedy s'est révélé plutôt inconsistant à l'examen. La supériorité de l'URSS en matière d'armes conventionnelles pourrait bien, elle aussi, se révéler surfaite. En tout cas, si c'est leur infériorité en armes conventionnelles qui a causé aux Américains leur échec au Vietnam, la supériorité ne réussit guère davantage aux Soviétiques en Afghanistan. Quant au désir qu'aurait Moscou d'attirer dans son giron le Moyen-Orient, c'est-à-dire le monde islamique, il n'y a guère de risque à prédire que ce désir ne sera jamais comblé.

Recréer un climat qui favorise la reprise de la course aux armements n'avance pas à grand-chose dans un monde comme le nôtre: un monde extrêmement tiraillé par des idéologies à peu près imperméables les unes aux autres. Washington voit dans l'Arabie Saoudite une alliée déterminée à collaborer à la mise en place du rampart de sécurité devant être dressé contre Moscou, mais il arrive qu'aux yeux de Riad, le plus grand danger au Moyen-Orient ne se trouve pas du côté de l'URSS, mais du côté d'Israël. En conséquence, il se pourrait fort bien que les armes sophistiquées que l'administration Reagan projette de vendre aux Saoudiens finissent par servir beaucoup plus contre Israël, l'ami des États-Unis, que contre l'URSS, l'ennemie.

Bien sûr, «qui veut la paix prépare la guerre», mais est-il nécessaire et sage de se surarmer comme on le fait depuis tant d'années pour préparer la guerre? Si vraiment les Américains et les Soviétiques sont tous deux en mesure de faire sauter la planète une fois, n'est-il pas ridicule de se préparer à la faire sauter plusieurs fois?

Pour ce qui est de la vente d'armes sophistiquées à l'Arabie et au Pakistan, le risque est grand que les Américains se jouent, une fois de plus, le sale tour qu'ils se sont joué en Iran. Ils ont armé le chah jusqu'aux dents, ce qui n'a pas empêché la révolution islamique de le faire culbuter.

À cause de tous ces considérants, M. Reagan aura probablement du mal à obtenir du Congrès l'autorisation de vendre cinq Awacs et 62 F-15 à l'Arabie. La livraison des Awacs n'est prévue qu'à partir de 1985. D'ici là, une autre révolution islamique aura probablement modifié les perspectives.

JEAN PELLERIN

Comment réduire l'inflation sans pénaliser les gagne-petit

Le patronat et les syndicats ont mis au point au cours des ans une formule de hausses de salaires qui non seulement alimente l'inflation mais pénalise les gagne-petit. Cette formule est celle des pourcentages. Si l'inflation augmente de 8, 10 ou 12 pour cent, par exemple, les syndicats exigent une hausse de salaires de 8, 10 ou 12 pour cent afin de tenir compte de l'indice des prix à la consommation et exigent en plus une hausse variant selon les catégories d'emplois et leurs échelons. Cette méthode a pour résultat net de prolonger la spirale inflationniste et surtout de faire porter le plus grand poids de celle-ci sur les épaules des petits salariés.

Telle est la conclusion à laquelle on arrive à la lecture des «Statistiques sur le marché du travail au Québec» comme en a fait état hier dans LA PRESSE le journaliste Jean Poulain. Sur une période de dix ans, soit de 1970 à 1980, on note que l'écart des salaires entre les secteurs d'activité s'est notablement accru. L'écart du salaire moyen des secteurs (commerce, services, finance) par exemple, et du salaire moyen du secteur des mines a atteint au cours de la décennie respectivement 82.2, 98 et 47.4 pour cent. Or ces secteurs moins payés (commerce, services, finance) regroupent plus de 58 pour cent des effectifs de la main-d'oeuvre québécoise, soit 1.4 sur 2.4 millions de travailleurs.

L'écart entre riches et pauvres ou, plus précisément, entre travailleurs mieux rémunérés et peu rémunérés, est inévitable. Mais ce qui peut être évité et devrait l'être, c'est que le fardeau de l'inflation porte surtout sur les peu rémunérés. Au cours de la décennie passée, l'inflation s'est accrue de 92 pour cent et le salaire moyen du secteur des mines, par exemple, s'est accru de 106 pour cent. Les travailleurs de ce secteur ont donc pu contrer l'inflation. Mais le salaire moyen des secteurs (commerce, services, finance) ne s'est accru respectivement que de 49, 53 et 57 pour cent. La valeur réelle des salaires de ces travailleurs a donc diminué de près de la moitié au cours de la décennie.

Pour remédier, au moins partiellement, à cette injustice il faut cesser d'accorder des hausses salariales fondées sur le pourcentage d'inflation. Il faut un nouvel indice de la hausse du coût de la vie basé sur l'écart des prix des biens de première nécessité utilisés par les gagne-petit et qui rognent la majeure partie de leurs salaires (aliments ordinaires, logement, chauffage, transport, vêtements, etc.). Si la hausse totale des prix de ces biens et services s'élève à $1 500 ou $2 000 par année, cette somme devrait être la hausse salariale de base pour tous. Il est irréaliste de faire entrer dans l'indice des prix à la consommation le coût, par exemple, des maisons, des voitures neuves, etc., qui non seulement ne sont pas des dépenses usuelles, mais créent un indice des prix nettement inflationniste.

En d'autres termes, les hausses de salaires devraient être calculées en dollars et non en pourcentages du salaire et ne comporter que les hausses de prix des biens et services de première nécessité. De cette façon les bien-nantis et les mieux-rémunérés porteraient leur juste part du fardeau de l'inflation en payant toute la hausse de prix des biens dont ils sont d'ailleurs à peu près les seuls consommateurs. Les hausses de salaires seraient en outre moins grandes et contribueraient ainsi à réduire la poussée inflationniste. Car il est évident, selon la formule actuellement utilisée, qu'une hausse de 10 pour cent sur un salaire de $40000, soit $4000, est deux fois plus inflationniste qu'une hausse de 10 pour cent sur un salaire de $20000, soit $2000. Bien sûr, cela brasse les puces des vieilles habitudes. Mais elles devront finir par céder si l'on veut réduire l'inflation et l'injustice.

IVAN GUAY



Droits réservés

Services essentiels et non essentiels

Réunie en congrès à Québec, l'Union des municipalités réclame la création d'une régie des services essentiels.

Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'affligées à temps et à contretemps, soir et matin, été comme hiver, par des grèves qui paralysent les services publics, les municipalités cherchent un remède aux maux qui dérangent tant leurs administrés. Par «services essentiels» les maires entendent tous les services dont la suspension traumatise le contribuable. Seront inclus parmi les services municipaux essentiels à peu près tous les services dont ne saurait se passer une ville normalement constituée: incendies et police naturellement, mais aussi voirie, aqueduc, électricité, transport en commun. Il est certain que lorsque l'eau potable n'est plus potable, l'électricité interrompue, les transports en commun paralysés, la sécurité abolie, la rue ensevelie sous la neige ou sous les ordures, toute vie s'arrête. Le territoire devient vite une zone sinistrée, «disaster area», comme disent les Américains.

Pourtant, à bien y penser, cette idée d'une «régie des services essentiels» est légèrement absurde. Car, quel service n'est pas essentiel dans la nomenclature des services publics? S'il existe, dans nos municipalités, un seul service qui ne soit pas essentiel, c'est-à-dire non nécessaire, la logique ne commande-t-elle pas qu'on l'abolisse, pour alléger un peu l'effrayant fardeau que porte le payeur de taxes? S'il existait, par exemple, un service municipal des courants d'air, coûtant au bas mot $1 million par année, il faudrait assurément l'abolir.

Soyons de bon compte, retenons la suggestion de nos édiles municipaux et créons cette régie des services essentiels. Cela fait, ne conviendrait-il pas d'assortir cette première régie d'une seconde, que nous appellerons, pour la distinguer de la première, «régie des services existentiels», c'est-à-dire non nécessaires à la collectivité?

Saint Thomas ne disait-il pas qu'il faut distinguer l'essence de l'existence, le fondamental de l'accessoire, l'éternel du transitoire?

Et n'est-il pas exact de dire que, parmi les agents de la collectivité, à tous les échelons, que ce soit au Parlement, dans une caserne de pompiers, dans une voiture de la police, à Hydro-Québec, à Radio-Canada, à la SAQ, s'il y a des employés qui sont essentiels, beaucoup d'autres ne le sont pas?

Ces derniers, nous pourrions les regrouper dans une «régie des services existentiels» et leur assigner pour devise: **primo vivere!** *Cette très belle devise latine signifie que l'État moderne préfère payer un employé pour ne rien faire, plutôt que de l'inscrire sur les listes du chômage.*

GUY CORMIER

DANS LA PRESSE ANGLOPHONE

Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse Canadienne.

Le nouveau Code civil du Québec

Le mouvement féministe, depuis de nombreuses années maintenant, et avec raison, fait pression pour obtenir l'égalité des droits.

Mais, même certaines féministes croient qu'elles ont peut-être perdu autant qu'elles ont gagné, avec la publication des clauses contenues dans le nouveau Code civil du Québec.

La nouvelle loi stipule qu'il est illégal pour les femmes d'adopter le nom de leur mari en se mariant. Au Québec, le nom de jeune fille a toujours été le nom légal, mais la coutume voulait que les femmes utilisent le nom de leur mari sur certains documents comme le permis de conduire et les cartes de crédit. Maintenant ces documents, de même que les formulaires d'impôt provincial, porteront leur nom de jeune fille.

Ce qui est regrettable dans cette nouvelle loi, c'est qu'elle enlève la liberté du choix. Certaines femmes peuvent bien préférer adopter le nom de leur mari, mais maintenant elles ne le pourront pas, un point c'est tout. Et si c'est cela le progrès, ce n'est pas gai.

Une autre clause stipule que les parents peuvent choisir le nom du père, le nom de fille de la mère ou une combinaison des deux, quand il s'agit de décider quel nom portera l'enfant. Les féministes ne sont pas d'accord. «Le fait de donner le choix aux parents est préférable à ce que nous avions auparavant, mais cela va encore perpétuer la tradition du paternalisme dans notre société», a déclaré la rédactrice en chef d'un magazine féminin.

Autrefois, c'était facile de se rappeler les noms — John et Mary Smith étaient les parents, et leurs enfants s'appelaient George Smith, Frank Smith, Helen Smith, Maureen Smith et Bob Smith. Mais maintenant ce pourra être John Smith et Mary Jones (ils sont mariés, vous savez), George Jones (vous savez, c'est son fils, pas son mari), Frank Smith, Helen Smith-Jones, Maureen Smith (c'est sa fille, pas sa femme, vous savez) et Bob Jones-Smith.

Et songez un peu à la génération suivante, quand Bob Jones-Smith épousera Jean Donaldson-Humphries. Leurs enfants pourraient s'appeler Mary Jones-Smith-Donaldson-Humphries et Mervin Smith-Jones-Donaldson-Humphries et Georgina Donaldson-Smith-Humphries et Georgina Donaldson-Smith-Humphries-Jones, etc.

«The Ottawa Citizen»

Le dernier scrutin, vibrant hommage à René Lévesque

Les résultats de l'élection au Québec sont un remarquable hommage à M. René Lévesque. Il y a moins de 15 ans, il quittait le Parti libéral et repartait à zéro, politiquement parlant, pour fonder un nouveau regroupement voué à l'indépendance du Québec. Il y réussit si bien qu'en 1976 il nous ébranla tous en prenant le pouvoir. Après la défaite du référendum, l'an dernier, il semblait destiné à rentrer encore une fois dans l'ombre. Au lieu de cela, il s'en est sorti avec un nouveau triomphe électoral...

Cela comporte d'importantes implications pour tous les Canadiens. Cela signifie que la souveraineté-association est toujours une réalité tangible. Bien sûr, M. Lévesque a promis qu'il n'y aurait pas de nouveau référendum sur le sujet avant une autre élection; cet engagement était indispensable à sa réélection, et il l'a confirmé le soir de la victoire. Nous croyons qu'il tiendra parole. Mais le ministre de l'Education, M. Camille Laurin, lui aussi, a fait une promesse ce lundi soir — «Bientôt nous ferons un pays pour le Québec» — et il n'y a aucun doute que lui aussi a l'intention de tenir parole.

Cela signifie quatre années encore pendant lesquelles cet objectif à long terme va influencer toutes les décisions prises par un ministre du cabinet, toutes les déclarations énoncées par la machine propagandiste du PQ, tous affrontements avec Ottawa...

Un autre sujet d'inquiétude, ce sont les divisions linguistiques visibles sur la carte électorale du Québec. Le PQ a pris presque tous les comtés francophones, tandis que les libéraux ont été solidement appuyés par les anglophones et les autres minorités.

Pour le leader libéral, M. Claude Ryan, les résultats représentent une brutale répudiation. L'erreur fondamentale de M. Ryan fut probablement de tenter de lutter contre le PQ sur son propre terrain — un bon gouvernement. Tous les sondages indiquaient que les Québécois étaient plutôt satisfaits de l'administration Lévesque. Une fois la crainte du séparatisme apaisée, il n'était pas difficile de deviner qui ils choisiraient comme chef de leur gouvernement. C'était René - «Ti-Poil» - le petit homme à la cigarette, celui qui, d'un haussement d'épaule engageant, sait bien remettre à leur place «les autres» (les Anglais) et le Grand Pierre à Ottawa. Même les manoeuvres constitutionnelles de M. Trudeau ont contribué à la popularité de M. Lévesque.

Par contraste, M. Ryan était l'austère intellectuel qui dirigeait autrefois Le Devoir, ce journal pour intellectuels — un grand-prêtre de la politique, supérieur, dominateur, apparemment dépourvu d'humour...

Quant à l'éclipse de l'Union nationale, il n'y a pas lieu de verser des larmes. En fait, ce parti est mort en même temps que Maurice Duplessis et Paul Sauvé. Ce qui lui restait de vie dans les années 60 était dû uniquement au charme personnel de Daniel Johnson. Reste à voir si un autre parti conservateur peut renaître de ces cendres, au Québec. M. René Lévesque y est arrivé, lui, mais des hommes comme lui il n'y en a pas beaucoup.

«The Globe and Mail», Toronto

LES ÉLECTIONS DU 13 AVRIL

Roy nie avoir mis en cause le leadership de Claude Ryan

Tous les journaux, à l'exception de **La Presse,** ont rapporté fidèlement le résumé de mes commentaires sur l'élection du 13 avril. D'après moi, le Parti libéral du Québec a causé sa propre perte, tout en étant aidé par les médias d'information qui d'une part ont grossi exagérément les erreurs de langage et d'attitude des libéraux, et ont d'autre part été très complaisants vis-à-vis Monsieur René Lévesque, alors que Monsieur Claude Ryan était harcelé et interprété avec méchanceté.

En tant que candidat libéral défait, je puis dire que nous avons péché par excès de confiance en misant sur une organisation qui avait fait ses preuves lors des élections partielles et sur une stratégie qui avait réussi lors du référendum. Ce qui était bon à ces occasions ne l'était définitivement pas pour une



Le Dr Augustin Roy

élection générale où toute l'attention est centrée sur les chefs. Comme Monsieur Lévesque demeure un homme immensément populaire malgré toutes ses faiblesses, il ne fallait pas aller sur son terrain en faisant de l'élection une bataille de chefs où tous les sondages nous donnaient perdants. Il aurait fallu exposer l'excellent programme du Parti libéral et mettre l'emphase sur les points faibles du Parti québécois, tels que le mauvais état de l'économie et le taux de chômage qui ne cesse d'augmenter, la mauvaise gestion des deniers publics, comme certains projets OSE, la situation précaire des hôpitaux aux prises avec des compressions budgétaires, des salles d'urgence archi-combles et une pénurie de lits pour malades chroniques, l'administration déficiente du budget de l'éducation, le déficit budgétaire excessif, etc.

Au lieu de cela, le parti s'est mis à faire des promesses que les candidats apprenaient par les journaux. Une promesse bien intentionnée, mais nébuleuse, comme la «prime» au foetus, nous a tournés en ridicule et fait perdre toute crédibilité sur le plan de la bonne gestion des affaires publiques en période difficile. Pourtant, nous avions alors l'avantage sur le PQ qui s'était aventuré avant nous avec des promesses que les gens ne prenaient pas tellement au sérieux. Après une semaine de promesses carabinées de notre part, j'ai senti que nous étions perdus, tout en espérant que le miracle se produise.

Comme Jean Lesage l'avait fait en 1960, il aurait été souhaitable que la population connaisse l'excellente équipe de candidats que le Parti libéral mettait à son service. La seule façon de le faire était de les associer au chef à diverses étapes de la campagne, particulièrement au début. Ce ne fut pas fait, à telle enseigne que des amis de l'extérieur de Montréal ne savait pas quelques jours avant l'élection que j'étais candidat.

Quant à la structure organisationnelle du Parti libéral, je l'ai trouvée faible en comparaison avec celle du Parti québécois. Sur les plans marketing, publicité et communications, le PQ nous distançait aisément. C'était à se demander si nos adversaires n'avaient pas quatre fois plus d'aide et d'argent que nous. Nous avions l'air d'amateurs face à des professionnels. Il faut aussi admettre que le PQ a appris à faire des élections...

Pour assurer son avenir, le Parti libéral doit au plus vite récupérer le nationalisme qui gît dans le coeur de tout Québécois, quel que soit son origine et sa langue, et clamer bien haut qu'il défend les intérêts des Québécois, comme l'Alberta défend ceux des Albertains. Pour cela il faut utiliser des arguments qui font appel aux sentiments, et non seulement à l'intellect, car on peut être fédéraliste et nationaliste à la fois, comme l'était Henri Bourassa. Pour ma part, je n'accepte pas de me faire qualifier de traître, vendu, exploiteur ou assimilateur parce que je ne suis pas indépendantiste. Notre seule façon de ravoir le vote des jeunes, c'est de présenter l'image d'un parti voué à la préservation de l'autonomie du Québec et à la promotion de ses intérêts à l'intérieur d'un système fédéral dynamique.

Nous devons aussi faire un effort spécial à l'égard des travailleurs qui ont abandonné massivement le Parti libéral. Nous sommes pourtant le parti qui leur offre le plus de sécurité et d'ouverture vers l'extérieur. Ce sera un travail difficile, mais important, parce qu'en plus d'être un parti indépendantiste en attente, le PQ est pratiquement devenu un parti travailliste avec une très forte tendance vers la gauche. Il sera intéressant de suivre ses gestes au cours des prochains moins.

Pour ce qui est de Monsieur Claude Ryan, je n'ai jamais mis son leadership en cause, contrairement à ce qu'a laissé entendre le journaliste de LA PRESSE qui ne se trompe pas pour la première fois. Il est évident que c'est à lui que revient tout le mérite d'avoir rebâti le Parti libéral après la défaite de 1976, bien que les heurts entraînés par cette reconstruction et les tiraillements avec les libéraux fédéraux face au projet de rapatriement de la constitution nous aient nui considérablement au cours de la dernière campagne. La récente défaite le frappe durement, comme d'ailleurs tous les candidats et organisateurs qui se sont dévoués corps et âme. La décision de demeurer chef à plus ou moins long terme lui appartient. C'est uniquement en réponse à une question du journaliste de **La Presse** qui me demandait spécifiquement si Monsieur Bourassa pourrait être candidat à la chefferie du Parti libéral advenant le départ de Monsieur Ryan que j'ai répondu dans l'affirmative, tout en ajoutant que d'autres personnes pouvaient être considérées.

En dépit des mauvais résultats, j'ai trouvé très enrichissante l'expérience d'une élection. J'y ai connu des personnes exceptionnelles et ai appris à mieux comprendre les problèmes de l'ensemble de la population, tout en réalisant que les coups bas et la mesquinerie sont le lot de tout politicien. Si je fais cette brève mise au point, dure parfois, mais totalement objective, que certains partisans libéraux aveugles critiqueront sans doute, c'est que je n'ai aucune ambition politique personnelle, sauf celle d'aider mes concitoyens. Les erreurs du passé doivent toujours servir pour l'avenir.

Augustin ROY, M.D.

Cher docteur Roy,

Il est facile de dire que j'ai mal rapporté le résumé des commentaires que vous avez faits sur les causes expliquant la défaite du Parti libéral, surtout quand cela vous permet de vous sortir du pétrin.

J'ai le regret de vous dire que contrairement à ce que vous affirmez dans votre lettre, vous m'avez bel et bien déclaré que le chef libéral Claude Ryan devrait laisser sa place à la tête du PLQ. «Il a, m'avez-vous dit lors d'une entrevue téléphonique, un important problème d'image. Il en est parfaitement conscient. Je crois que, de toute façon, M. Ryan saura prendre en temps voulu la décision qui s'impose dans les circonstances.»

Cette déclaration fracassante n'a évidemment pas plu à vos confrères et consoeurs libéraux qui l'ont trouvée déplacée et prématurée. Au lieu de m'accuser de vous avoir mal cité, vous devriez être assez grand pour en assumer la responsabilité.

Michel Girard

Victoire dans la continuité

La réélection du Parti québécois, le 13 avril dernier, s'inscrit dans la logique de l'histoire des quinze dernières années sur la scène électorale québécoise. Des quelque 6% du vote RIN en 1966 au presque 50% péquiste du 13 avril la progression a été lente mais constante: 23% en 1970, 30% en 1973, et 41% en 1976. Le but de cet article est de démontrer que les derniers résultats ont pour la première fois confirmé la suprématie du PQ chez les francophones québécois sans pour autant amener un changement significatif dans l'électorat non francophone.

La méthode employée à cette fin consiste, à l'aide d'une analyse régionale des résultats, à vérifier trois hypothèses. La première, qui relie le vote au référendum du 20 mai 1981, est que la progression du PQ le 13 avril a été uniforme dans toutes les régions du Québec. La deuxième est que cette progression s'est effectuée au sein de l'électorat québécois francophone où le PQ est devenu dominant avec 60% des suffrages, avec comme corollaire la troisième hypothèse: que le vote péquiste a été négligeable chez les non-francophones, contrairement à certaines analyses superficielles. Quatre tableaux viendront appuyer ces affirmations. Les régions retenues sont les régions administratives du Québec.

Le vote péquiste et le vote OUI

Le tableau 1 indique que le vote du PQ est en progression de 9% par rapport au vote du OUI du référendum. Ce pourcentage passe à 14% dans les régions frontalières de l'Outaouais et du Nord-Ouest. L'explication saute aux yeux. La présence voisine de l'Ontario canadien et du gouvernement fédéral rend ces deux régions un peu plus craintives face à la souveraineté-association, mais leur comportement rejoint celui des autres régions lors d'une élection au gouvernement. Pour les sept autres régions, représentant 113 des 122 circonscriptions du Québec, la tendance est bien uniforme. Reste à savoir qui a bougé. Les deux paragraphes suivants montreront que l'augmentation du vote péquiste ne doit son explication qu'au comportement de plus en plus solidaire de l'électorat francophone québécois.

Le vote péquiste francophone

Le tableau 2 repose sur l'hypothèse que tous les non-francophones ont appuyé le Parti libéral. Comme toute hypothèse, elle ne sera rejetée que si elle mène à des résultats invraisemblables. La réalité vient plutôt confirmer l'affirmation.

En effet, pour un vote péquiste francophone global de 61%, on obtient une décomposition régionale des plus vraisemblables. Le vote péquiste francophone est plus modeste dans quatre régions du Québec de base: 53% dans l'Outaouais et la région de Trois-Rivières, 55% dans les Cantons de l'Est, 56% dans la région de Québec. Dans l'autre région, à l'origine du grand mouvement d'affirmation collective, la région de Montréal, le vote péquiste francophone atteint 65%. Certains pourraient y voir la confirmation de l'effet d'un vote non francophone péquiste significatif. Il n'en est rien comme nous le confirment les régions périphériques qui, essentiellement francophones, viennent améliorer cette performance: si l'on excepte les 58% du Bas St-Laurent-Gaspésie, on observe un vote péquiste francophone de 67% au Saguenay-Lac-St-Jean, 70% dans le Nord-Ouest et 76% sur la Côte-Nord. A la lumière de ces performances, le vote péquiste francophone de 65% dans la région de Montréal s'avère des plus plausibles. Voyons quand même la question de plus près. Auparavant, on peut noter qu'avec un vote de 60% chez les francophones contre 35% pour le PL, la victoire du PQ ne pouvait que tourner en triomphe et la carte linguistique du Québec en carte des résultats!

Les non-francophones et le vote péquiste

Les tableaux 3 et 4 devraient confirmer une fois pour toutes que si le PQ s'est ouvert aux minorités linguistiques du Québec, en recueillant les fruits dans quelques circonscriptions (Mercier et Laurier pour les Québécois d'origine grecque), la réponse globale se fait encore attendre, en particulier chez les Italo-Québécois où le PQ semble moins populaire qu'en 1976!

Le tableau 3 présente 5 sous-régions de la région de Montréal. Si le PQ avait fait des gains chez les non-francophones, son vote par rapport au référendum aurait augmenté proportionnellement au pourcentage de non-francophones. Il n'en est rien; cette progression est la même partout de 6% à 10%.

Le tableau 4 confirme le diagnostic. Pour la même hypothèse, le vote péquiste francophone serait sensible au pourcentage de non-francophones. Encore là, rien de tel ne se produit: suivant une progression rationnelle le vote passe de 58% dans les Laurentides à 62% sur la Rive sud, puis 64% à Laval. Bien sûr, il atteint presque 70% sur l'île de Montréal, laissant croire à un vote péquiste non francophone. Pourtant, si on applique le 64% tel qu'indiqué par la ville de Laval aux francophones de la CUM, on en déduit un vote péquiste non francophone de 8% qui n'indique aucun changement notable dans le comportement électoral des non-francophones.

Conclusion

Le 13 avril dernier, 10% des francophones qui avaient voté NON au référendum du 20 mai 1980 ont décidé d'appuyer le PQ, alors que les non-francophones ont continué de bouder le parti qui représente maintenant sans aucune équivoque leurs compatriotes francophones. Les prochaines années nous amèneront au dénouement de la question québécoise.

La majorité francophone du Québec se prépare à assumer son destin. Dans l'intérêt de tous, espérons que les anglophones et leurs alliés allophones ne se contenteront pas de laisser passer le train.

Pierre CHAMPAGNE
Département de Mathématiques
Cégep de St-Laurent

Tableau 1.
Le vote PQ et le vote OUI

RÉGIONS	OUI	PQ	Différence
Montréal	37	46	9
Outaouais	29	41	12
Cantons de l'Est	39	48	9
Trois-Rivières	42	51	9
Québec	46	54	8
Bas St-Laurent-Gaspésie	45	54	9
Saguenay-Lac St-Jean	56	65	9
Côte-Nord	57	66	9
Nord-Ouest	47	61	14
TOTAL	**40**	**49**	**9**

Tableau 2.
Le vote péquiste francophone

RÉGIONS	% de francophones	% PQ	% PQ francophones
Montréal	71	46	65
Outaouais	77	41	53
Cantons de l'Est	88	48	55
Trois-Rivières	97	51	53
Québec	96	54	56
Bas St-Laurent-Gaspésie	93	54	58
Saguenay-Lac St-Jean	97	65	67
Côte-Nord	87	66	76
Nord-Ouest	87	61	70
TOTAL	**80**	**49**	**61**

Tableau 3.
Le vote PQ et le vote OUI (Montréal)

SOUS-RÉGIONS	OUI	PQ	Différence
CUM-Ouest	22	28	6
CUM-Est	44	53	9
Laval	43	51	8
Laurentides	44	52	8
Rive sud	41	51	10
TOTAL	**37**	**46**	**9**

Tableau 4.
Le vote péquiste francophone (Montréal)

SOUS-RÉGIONS	% de francophones	% PQ	% PQ francophone
CUM-Ouest	40	28	70
CUM-Est	78	53	68
Laval	80	51	64
Laurentides	90	52	58
Rive sud	82	51	62
TOTAL	**71**	**46**	**65**

EN VRAC

Le PLQ a besoin de Bourassa

Le PQ, avec un peu moins de la moitié du vote (seulement quatre pour cent de plus que les libéraux), a eu les deux tiers des députés. Cette élection nous rappelle le temps, trente ans en arrière, quand il y avait des petits comtés de 5,000 à 10,000 électeurs pour les amis, de très gros (trois comtés avaient plus de 100,000 votants) pour les autres. La moitié des comtés ne représentaient que 22 pour cent du vote. C'était un petit douze pour cent du vote qui donnait le pouvoir, sans parler des fraudes électorales qui étaient une honte pour la province. Seule la peur de la violence avait brisé la dictature des petits comtés, avait forcé cette clique à regrouper les petits comtés et diviser les gros pour nous donner des comtés d'une population moyenne.

A l'élection de 1973, quand le PQ, l'UN et les créditistes s'étaient partagé les votes de l'opposition de sorte que Bourassa, avec 51 pour cent du vote, avait 102 députés sur 110 (le PQ avec 26 pour cent n'avait que six députés), René Lévesque s'était engagé sur son honneur, s'il prenait le pouvoir, à nous donner la représentation proportionnelle. Il n'a pas tenu parole et continue à exploiter la même injustice que les autres. (...)

Claude Ryan a eu tort de refuser la candidature de Robert Bourassa; cet homme avait beaucoup d'expérience qui lui aurait été utile. Il a eu tort aussi de parler de Nouveau Parti Libéral. Il aurait dû insister sur le fait que le régime Bourassa n'a jamais été malhonnête. Le PQ avait pris le pouvoir en disant que les libéraux étaient tous des voleurs; pas une personne n'a été condamnée ni même poursuivie. Il aurait dû laver les fausses accusations contre Bourassa même s'il avait travaillé pour le PQ à cette élection.

Sans être contre Ryan comme chef, je pense que celui-ci devrait accepter le retour de Bourassa dès la première occasion.

Edmond MARCOTTE
Senneterre, Abitibi



Robert Bourassa

L'indépendance à petits pas...

Le 15 novembre 1976, les Québécois affirmaient leur dignité en élisant pour la première fois un gouvernement totalement voué à la défense de leurs intérêts.

En 1981, les Québécois, dans un geste fort éloquent de fierté nationale, ont reporté au pouvoir leur idole, René Lévesque et son équipe. C'est le triomphe de l'espoir et de la fierté! Et à moins de planer très haut et de penser en sens unique comme l'a fait Pierre Bourgault dans des commentaires au réseau TVA, le soir de l'élection, alors qu'il affirmait que la victoire péquiste était une «victoire tragique» parce qu'elle mettait fin pour toujours au rêve de l'indépendance, on peut dire au contraire que la réélection de René Lévesque et de son équipe constitue pour l'avenir des Québécois une garantie d'affirmation et de progrès vers la réalisation d'un pays à bâtir au Québec...

Tout se fera par étapes et logiquement: dans 10 ou 15 ans, les Québécois auront acquis tellement d'autonomie qu'ils n'auront pas besoin d'en parler, ils seront devenus autonomes. Ils le deviendront par la force des circonstances et parce qu'ils seront restés forts. Rêver d'indépendance sans passer par ces étapes, c'est vouloir les fleurs avant la sortie des bourgeons.

La voie «royale», c'est le cas de le dire, conduisant à la souveraineté, c'est d'abord en 1981 le fédéralisme renouvelé mais tellement renouvelé dans le sens de nos intérêts qu'il deviendrait pour ainsi dire le portique de l'indépendance sans en porter le nom.

Les «nerveux» de l'indépendance absolue comme Raymond Lévesque ou Pierre Bourgault en allant trop vite gâcheraient tout le scénario...

Fort heureusement, le bon sens collectif des Québécois en réélisant l'équipe des forts, rend l'avenir plein d'espoir et assure la souveraineté à long terme sans autre référendum à court terme.

Qu'on se rappelle que 63% des électeurs péquistes ont moins de 34 ans... Encore une génération et nous aurons fait du Québec un pays où la maturité et la patience auront triomphé de tout mais en temps et lieux.

Guy MILOT
Montréal

Le PLQ, parti de la raison?

Ainsi donc, selon l'opinion émise par Marcel Adam dans son article du 17 avril, le choix des électeurs non partisans qui ont accordé leur vote au gouvernement péquiste le 13 avril dernier aurait été déterminé par l'intuition et l'affectivité. Il ressort de sa brillante analyse que les électeurs qui ont appuyé le parti de Claude Ryan sont sans nul doute ces «êtres de raison (sic) qui n'agissent qu'en vertu d'une conscience éclairée» et qui savent faire la distinction entre l'image et la substance.

A l'instar de M. Adam, de nombreux journalistes et commentateurs s'accordent pour n'attribuer la victoire remportée par le PQ qu'aux seuls charisme et qualités de communicateur de René Lévesque. Si tel était le cas, comment expliquer que ce même charisme et ces mêmes qualités de communicateur que l'on reconnaît généralement au chef du gouvernement québécois n'aient pas joué en sa faveur lors du référendum, alors qu'une majorité de Québécois optaient pour le NON?

S'il est vrai qu'un grand nombre d'électeurs sont peu ou mal informés parce qu'ils se soucient peu des affaires publiques et de la question constitutionnelle ou parce qu'ils sont submergés par une masse d'informations parfois difficiles à assimiler et souvent contradictoires, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'ils sont imbéciles et que leur vote est le produit d'une intuition émotive. Peut-être faudrait-il chercher une autre explication au succès du PQ: se pourrait-il qu'un nombre grandissant de Québécois aient l'intuition très nette qu'il se passe quelque chose de grave qui menace leurs intérêts de collectivité distincte au sein de la Confédération et qu'ils jugent que René Lévesque est le mieux placé pour défendre ces intérêts, indépendamment de son image?

Ce qui ramène l'inévitable équation évoquée par M. Adam (l'image versus la substance) à une simple addition: la substance plus l'image.

Au fait, dans laquelle de ces deux catégories d'électeurs qu'il décrit Marcel Adam se situe-t-il: dans celle des militants et inconditionnels qui votent systématiquement pour leur parti ou dans celle des non-partisans dont le choix est guidé davantage par l'intuition et l'affectivité que par l'information et la raison?

Cécile BARDOUL
Saint-Lambert

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

POUR RANIMER LES CENTRE-VILLES

Lamarre réclame un moratoire sur la construction des centres commerciaux de banlieue

■ Le gouvernement doit décréter dans les plus brefs délais un moratoire sur la construction de tout nouveau centre commercial au Québec. C'est la seule façon de sauvegarder les centre-villes et de revitaliser les artères commerciales.

Cette demande a été formulée par le président du comité exécutif de Montréal, M. Yvon Lamarre, alors qu'il s'adressait, hier, aux quelque 1 000 maires et conseillers municipaux réunis depuis lundi en congrès à Québec.

FLORIAN BERNARD

M. Lamarre a expliqué que la prolifération des centres commerciaux le long des autoroutes est en train de compromettre à tout jamais la survie des villes, pas seulement Montréal, mais également Québec, Sherbrooke, Drummondville et tous les centres urbains importants. On ne peut en effet, selon lui, prétendre vouloir regénérer les villes traditionnelles et consolider le territoire en «vidant» les centre-villes du Québec.

Un décret de Québec

L'administration Drapeau-Lamarre réclame rien de moins qu'un décret gouvernemental qui obligera les grandes chaines comme Dominion, Steinberg, Zeller's, Canadian Tire et les autres à s'interroger sur l'opportunité d'un retour sur les artères commerciales des centre-villes. M. Lamarre a prédit que si le gouvernement n'intervient pas rapidement et s'il néglige d'appliquer un tel moratoire, il en résultera une détérioration accélérée de la trame urbaine et de l'habitat de toutes les villes traditionnelles. Il sera illusoire, selon lui, d'investir à coups de millions dans la construction domiciliaire et la restauration des logements si les habitants des villes doivent continuellement poursuivre un exode en périphérie où se multiplient les centres commerciaux. Il faut simultanément restaurer l'habitation et rapatrier le commerce comme condition essentielle de regénérescence des villes.



Photothèque LA PRESSE

M. Yvon Lamarre

Aide à la revitalisation

M. Lamarre a aussi déclaré que le moratoire gouvernemental doit être assorti d'une aide financière à la revitalisation des zones industrielles situées au coeur des villes. «Alors qu'on a financé et subventionné les infrastructures et les utilités publiques pour créer des parcs industriels, et ceci depuis la fin de la dernière guerre, les zones industrielles plus anciennes, situées dans les centre-villes, ont été laissées à elles-mêmes».

Voilà pourquoi, a ajouté M. Lamarre, il est absolument essentiel que les ententes auxiliaires Québec-Canada sur les infrastructures industrielles soient mises en application le plus rapidement possible. Ceci permettra d'appliquer un programme de subventions à la restauration industrielle dans les zones industrielles anciennes. «Nous sommes prêts à démarrer — a dit M. Lamarre — dès que nous aurons le feu vert des gouvernements».

M. Lamarre a expliqué que l'activité commerciale, au même titre que l'habitation, est l'une des composantes de la vie urbaine. «C'est pourquoi, à Montréal, nous avons décidé d'intervenir car nous sommes bien conscients que le secteur manufacturier constitue l'épine dorsale, la base même sur laquelle doit s'appuyer l'économie d'une ville».

M. Lamarre a conclu en soulignant que l'avenir des villes traditionnelles sera celui que les élus voudront bien leur donner et que c'est par la renaissance des quartiers, la revitalisation des rues commerciales et la revalorisation des zones industrielles que les villes vivront et continueront de prospérer.

Mongeau quitte la présidence de la Fédération des commissions scolaires

■ Me Jacques Mongeau annonçait publiquement hier sa démission du poste de président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec à la suite de sa défaite comme candidat libéral dans Sauvé, aux dernières élections.

MARIANE FAVREAU

Il conservera toutefois la présidence du Conseil scolaire de l'île de Montréal, de même que la présidence de la commission scolaire Baldwin-Cartier.

Lui qui a résisté à certaines pressions lui conseillant de démissionner de la direction de la Fédération dès l'annonce de sa candidature, signale qu'il avait envisagé trois scénarios qui entrainaient des conséquences différentes sur son avenir: élu député, il quittait bien sûr l'organisme; battu, mais le parti libéral au pouvoir, il conserverait son poste, étant alors bien placé pour aider les commissions scolaires.

Enfin, troisième scénario envisagé: il était battu et le gouvernement péquiste était réélu. Il avait déjà décidé de démissionner, dans une telle éventualité, pour le bien de la Fédération des commissions scolaires.

Me Mongeau explique en effet que la fédération est strictement un organisme de pression auprès du gouvernement et autres corps politiques. «Dans un tel contexte, je ne suis plus la personne pour en assumer la présidence, déclarait-il. Si je demeurais, il serait trop facile de rappeler ma candidature libérale et c'est la crédibilité de l'organisme qui en souffrirait.»

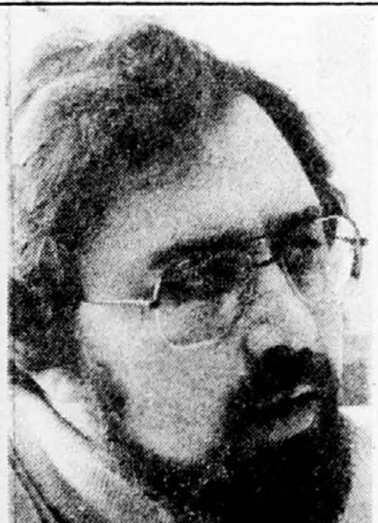
Il rappelle que la Fédération est un organisme que se sont donné les commissions scolaires et que le président en reçoit ses mandats. Elle agit également comme partenaire du gouvernement dans les relations de travail, notamment.

C'est l'actuelle vice-présidente, Mme Estelle Gobeil, qui remplace Me Mongeau à la tête de l'organisme qui regroupe 215 commissions scolaires catholiques. De nouvelles élections doivent se tenir en novembre prochain.

D'autre part, si Me Mongeau conserve son poste de président du Conseil scolaire de l'île de Montréal, c'est, explique-t-il, qu'il s'agit d'un organisme administratif créé en vertu de la loi et non d'un organisme de pression comme la fédération. Il ne serait d'ailleucs pas contesté à ce poste malgré sa candidature aux élections.

Lui qui avoue n'avoir eu aucune relation avec le Parti libéral depuis le soir de l'élection, ne se sent aucunement amer de sa défaite. Défaite plus qu'honorable puisqu'il n'a obtenu, rappelle-t-il, que 2,377 votes de moins que le ministre Jacques-Yvan Morin, vice-premier ministre, grugeant une majorité antérieure de plus de 12,000 voix.

Beau joueur, il a d'ailleurs fait parvenir un télégramme de félicitations au nouveau gouvernement, au lendemain de l'élection. À titre de président de la Fédération des commissions scolaires.



photothèque LA PRESSE

Pierre Bibeau

Les libéraux analyseront les causes de leur défaite

■ (PC) — Les candidats élus et défaits, lors du dernier scrutin au Québec, se réuniront dans la métropole, mardi, pour analyser la défaite de leur parti et tracer leurs projets d'avenir, a indiqué, hier, l'organisateur en chef, M. Pierre Bibeau.

Les rencontres privées de mardi seront suivies, mercredi, par une réunion des 42 élus libéraux le 13 avril.

M. Bibeau a souligné que M. Claude Ryan, dont le leadership et le style de campagne ont été critiqués depuis les élections, ne devrait pas s'entretenir avec les journalistes avant ou après la réunion. «Je serais très surpris s'il le faisait», a-t-il dit.

Cependant, l'organisateur en chef a ajouté que l'attitude de M. Ryan, depuis le 13 avril, «avait été très positive, même s'il est encore un peu fatigué».

Hier, M. Ryan était à son bureau de comté d'Argenteuil.

M. Bibeau a affirmé que malgré les critiques dirigées contre le chef libéral par certains candidats et membres du parti, «il y avait des gens qui prétendaient que M. Ryan ne devrait pas prendre de décision sur son avenir à la direction des troupes libérales trop rapidement».

«Ils veulent attendre que la poussière retombe», a-t-il dit.

M. Ryan avait affirmé, le soir des élections, qu'il était prêt à servir où il serait le plus utile, à l'intérieur ou à l'extérieur du parti.

M. Bibeau a confié que l'avenir de M. Ryan ne sera pas décidé avant plusieurs mois, «probablement pas avant l'automne».

Deux autres sénateurs libéraux s'opposent au projet Trudeau

■ OTTAWA (d'après CP) — Deux autres sénateurs libéraux ont manifesté hier leur opposition au projet constitutionnel du premier ministre Trudeau.

Le sénateur Dan Lang, de l'Ontario, a déclaré que le projet de M. Trudeau d'amender et de rapatrier l'Acte de l'Amérique du Nord britannique sans le consentement de huit des dix provinces canadiennes «anéantirait 114 années de progrès constitutionnels». De plus, la charte des droits envisagée par le premier ministre aboutirait à la politisation des tribunaux du pays et accentuerait encore la centralisation des pouvoirs.

Pour sa part, le sénateur Ann Bell, de Colombie - Britannique, a préconisé le simple rapatriement, c'est-à-dire le transfert de la constitution du Parlement du Royaume-Uni à celui du Canada, avec la formule d'amendement qui est réclamée par les gouvernements provinciaux mais a été rejetée par M. Trudeau.

«Tout le reste pourra ensuite être accompli en temps et lieu au Canada», a dit Mme Bell.

M. Lang et Mme Bell se joignent ainsi aux sénateurs Eric Cook de Terre-Neuve, Jean-Paul Deschatelet du Québec, ainsi que George McIlraith, un ancien solliciteur général et Andrew Thompson, tous deux de l'Ontario, qui ont déjà manifesté leur opposition au projet.

Le Sénat compte actuellement 64 libéraux, 25 conservateurs, quatre indépendants, et 11 sièges vacants.

Entre-temps, on apprenait hier que le premier ministre Trudeau aurait récemment tenté, sans succès, un ultime effort pour amener son homologue ontarien, William Davis, à accepter l'application à sa province de l'article 133 de la constitution, qui porte sur le bilinguisme de la législature et des tribunaux.

C'est du moins ce qu'ont affirmé à la Presse Canadienne deux députés libéraux, dont celui d'Ottawa-Vanier, Jean-Robert Gauthier, au cours d'entrevues téléphoniques.

«Je puis vous le confirmer: M. Trudeau a téléphoné à M. Davis pour lui demander d'accepter l'article 133 pour l'Ontario», a déclaré un député libéral influent qui a cependant demandé à conserver l'anonymat.

Penetanguishene aura son école française

■ BARRIE, Ontario (d'après CP) — La commission scolaire du comté de Simcoe se propose de demander au ministère de l'Éducation de l'Ontario l'autorisation d'entreprendre la construction d'une école secondaire de langue française à Penetanguishene, une municipalité à majorité francophone située à 70 km environ au nord-ouest de Barrie.

La commission a fait savoir hier que lorsqu'elle aurait obtenu cette autorisation, anticipée pour très bientôt, elle demdanderait à diverses entreprises de construction de lui soumettre des propositions. L'érection de l'école, qui doit coûter $1 million, devrait débuter en juillet et prendre entre sept et huit mois.

Le ministre de l'Éducation, Bette Stephenson, a annoncé la semaine dernière que les coûts de construction et d'administration de l'école seraient subventionnés par le gouvernement, tandis que la part de la commission scolaire serait d'environ $25,000.

À l'heure actuelle, quelque 75 élèves francophones fréquentent un high school temporaire de langue française à Lafontaine, un petit village situé non loin de Penetanguishene. De plus, l'école secondaire de la ville, qui compte 600 élèves, offre un programme bilingue.



Jacques Bouchard Pierre Gravel

NOTES POLITIQUES

En conclave, Lévesque prépare son remaniement ministériel

■ Le «brain trust» du cabinet du premier ministre René Lévesque est en réunion, depuis hier matin, dans un hôtel des Cantons de l'Est, afin de mettre la dernière main au remaniement ministériel que le chef de l'exécutif doit effectuer à la suite de l'élection du 13 avril.

Deux journalistes de la section sportive de LA PRESSE, Réjean Tremblay et Bernard Brisset, en compagnie du président de la Brasserie Molson, ont en effet déjeuné, hier midi, à une table voisine de celle de M. Lévesque et de ses principaux conseillers impliqués dans les décisions qui doivent être prises dans les heures qui viennent.

M. Lévesque était accompagné de **Louis Bernard**, Secrétaire général et greffier du Conseil exécutif, **Pierre Marois**, ministre du Travail, **Jean-Roch Boivin**, chef de cabinet du premier ministre, **Michel Carpentier**, chef de cabinet adjoint du premier ministre et le grand responsable de l'organisation des campagnes électorales de 1976 et de 1981. **Mme Corinne Côté-Lévesque**, était également à table.

Consultations

Depuis son éclatante victoire le soir du 13 avril en faisant élire 80 députés, M. Lévesque n'a cessé de consulter son entourage et différentes personnes sur la composition éventuelle de son cabinet.

C'est à partir d'une longue réflexion et en tenant compte des points de vue exprimés, que le chef du gouvernement doit prendre sa décision au cours de ce long week-end qui constitue une sorte de «Lac à l'Epaule».

Un porte-parole de cet hôtel des Cantons de l'Est où M. Lévesque en compagnie de ses conseillers ont choisi de faire cette «retraite fermée», a déclaré que les chambres ont été retenues jusqu'à dimanche.

Opération

Evidemment, ce genre d'opération se déroule dans le plus grand secret, et il peut paraitre assez anormal que, dans ce contexte, le premier ministre et ses adjoints se pointent dans une salle publique pour prendre le déjeuner du midi.

Par ailleurs, dans un premier temps, le premier ministre et ses conseillers doivent tenir compte des services rendus par les ministres réélus, et évaluer également leur performance dans chacun de leur domaine respectif.

On doit également tenir compte dans la répartition des postes de la représentation de chacune des régions du Québec, ce qui peut influencer le choix des ministères, car un gouvernement comme celui du Parti québécois, ne peut se permettre de nommer un plus grand nombre de ministres en provenance de l'île ou de la région montréalaise qui ont été largement représentés dans le gouvernement.

Comme tous les ministres ont été réélus à l'exception de **Jocelyne Ouellette**, dans le comté de Hull et de la vice-présidente de l'Assemblée nationale dans le compté de **Vaudreuil-Soulanges, Mme Louise Cuerrier**, la répartition géographique du nouveau cabinet devrait s'avérer assez difficile. A Montréal, le ministre **Lise Payette** n'a pas sollicité un nouveau mandat.

Deux facteurs

Le premier ministre devra donc tenir compte de deux facteurs importants. D'abord la représentation au sein de son Conseil de l'élément féminin et d'autre part de l'élection de deux anglophones, ce qui signifie pour la première fois une importante évolution de la réaction de l'électorat québécois.

Dans ce cas précis, il reste à savoir qui de **Robert Dean**, qui a défait le candidat libéral **Solange Chaput-Rolland**, dans **Prévost**, ou de **David Payne**, élu dans le nouveau comté de **Vachon**, accédera au cabinet.

En ce qui a trait à l'élément féminin, **M. Lévesque** pourra difficilement demander à **Denise Leblanc**, député des **Iles-de-la-Madeleine**, de rester encore adjointe-parlementaire du ministère de l'**Industrie et du Commerce**, section des pêcheries. Cette dernière, normalement, devrait pouvoir accéder au poste de ministre des **Pêcheries**, ministère qui devrait normalement voir le jour sous le deuxième mandat du gouvernement Lévesque. Si elle n'accède pas de toute façon à un ministère, on rapporte qu'elle voudrait alors simplement être député d'arrière-banc.

D'un autre côté, le ministre **Lucien Lessard**, qui détient actuellement le porte-feuille des **Loisirs, Chasse et Pêche**, en raison de son état de santé, pourrait aussi éventuellement accepter de redevenir simple député, où du moins avoir beaucoup moins de responsabilité.

Louise Harel

Quant au nouveau député de **Maisonneuve, Louise Harel**, que la rumeur publique désigne, soit à la direction d'un ministère où à la Vice-présidence de l'Assemblée nationale, il serait fort étonnant qu'elle accepte cette dernière fonction, notamment en raison du fait que le titulaire de ce poste se doit d'être complètement apolitique.

Cette dernière a déjà déclaré qu'elle a à coeur plusieurs dossiers forts importants, comme celui de la condition féminine et du développement social, et qu'elle n'a pas renoncé à jouer un rôle très actif au sein du parti.

Pierre Marois dans le secret des dieux

La présence du ministre **Pierre Marois** aux côtés du premier ministre **René Lévesque**, au moment où ce dernier s'apprête à former son cabinet en compagnie de ses plus intimes conseillers, ne surprendra que ceux qui ignorent encore la profonde amitié qui unit les deux hommes depuis longtemps. Elle n'en laissera cependant pas moins songeurs les autres ministres et les députés qui aspirent à une promotion et qui savent que leur avenir dépend en grande partie des conversations qu'aura M. Lévesque au cours des prochains jours.

De là à relancer la rumeur que M. Lévesque considère Pierre Marois comme son dauphin, il n'y a qu'un pas que de nombreux militants péquistes n'hésiteront pas à franchir au grand désespoir peut-être des deux principaux intéressés. A plusieurs reprises dans le passé, d'ailleurs, l'actuel ministre du Travail s'est montré agacé par cette croyance générale qu'il jouit d'un traitement de faveur de la part du chef du gouvernement. La révélation de sa participation aux tractations ultra-secrètes précédant la formation du conseil des ministres ne contribuera certes pas à faire disparaître la conviction de plusieurs ministériels que, si tout le monde est égal au conseil des ministres, il y en a qui sont plus égaux que d'autres.

Yves Blais veut des responsabilités

Le nouveau député péquiste de **Terrebonne** à l'Assemblée nationale, **Yves Blais**, espère bien que le premier ministre **René Lévesque** va lui confier des responsabilités particulières ayant trait au domaine culturel. Cofondateur et codirecteur du **Patriote**, Yves Blais ne se gêne pas pour blâmer le gouvernement péquiste qui n'a rien fait, selon lui, pendant cinq années au pouvoir, pour aider à bâtir la relève, au moyen de subventions, dans les domaines de la chanson, du théâtre et de la poésie. Il voudrait donc donner un coup de barre dans ce secteur qui lui tient particulièrement à coeur. Il estime d'ailleurs, après avoir examiné le dossier de ses 79 nouveaux collègues élus le 13 avril, être l'un des mieux placés pour jouer un rôle important dans le domaine des affaires culturelles, portefeuille détenu jusqu'à maintenant par le député de Trois-Rivières, **Denis Vaugeois**. Tout en espérant, «comme tous les députés» affirme-t-il, être un jour nommé ministre, il admet volontiers que dans un premier temps, il se contenterait d'un poste d'adjoint parlementaire, histoire de prendre un peu d'expérience dans la boite qu'il connait d'ailleurs déjà très bien ayant eu de nombreuses rencontres avec les hauts fonctionnaires et les différents ministres depuis plusieurs années.

Ottawa maintient l'interdiction de la mousse d'urée formaldéhyde

■ OTTAWA — À la suite d'une étude commandée par le Conseil national de recherches du Canada, le ministre de la Santé, Mme Monique Bégin, a décidé de maintenir l'interdiction de l'isolant de mousse d'urée formaldéhyde.

PAUL LONGPRÉ
(de notre bureau d'Ottawa)

Un comité de trois experts de l'Université d'Ottawa a étudié pour le compte du Conseil national de recherches les risque sanitaires et les risques de détérioration des maisons de ce produit d'isolation thermique. Son rapport conclut que l'interdiction ne doit être levée que lorsque l'industrie aura mis au point un produit similaire «stable et bien défini», produit qui puisse être utilisé sans que des émanations de formaldéhyde ne se produisent dans les maisons ainsi isolées.

Déjà interdit aux Etats-Unis, ce produit, dont on craint en certains milieux qu'il soit cancérigène, a été banni par Ottawa le 17 décembre dernier. Il a été utilisé dans quelque 60,000 maisons canadiennes. Dans le tiers des cas, les travaux avaient été fait dans le cadre du programme fédéral de subventions pour l'isolation thermique des maisons datant d'avant 1961.

Le comité d'experts décrit cette mousse isolante comme un matériau instable, de composition variable, pouvant se dégrader et dégager des vapeurs de formaldéhyde. «Ce produit, note le rapport, irrite les yeux, la peau et les voies respiratoires et il peut susciter des allergies chez les personnes sensibles qui y sont exposées. Il a en outre été prouvé qu'il pouvait provoquer le cancer chez les animaux de laboratoire.»

Même s'il n'est pas prouvé que la mousse d'urée formaldéhyde présente un risque de cancer pour les travailleurs qui sont exposés de façon intermitente, le comité souligne qu'il pourrait bien en être autrement pour les occupants d'une maison qui sont exposés de façon chronique aux vapeurs de formaldéhyde.

De plus, en tant que «milieu propice à la croissance des moisissures», ce produit peut provoquer des allergies chez les habitants d'une maison et endommager cette dernière sérieusement. Cette mousse, dans certaines conditions d'humidité, peut provoquer la corrosion des fils électriques et causer des dommages aux travaux de maçonnerie.

En attendant que les recherches se poursuivent dans l'industrie, le gouvernement fédéral n'a cependant pas pris de décision quant aux compensations monétaires à être versées éventuellement aux propriétaires qui ont utilisé la mousse d'urée formaldéhyde dans le cadre du programme fédéral d'isolation thermique.

Le comité d'experts a mené des expériences dans un certain nombre de maisons isolées à la mousse d'urée formaldéhyde. Dans la plupart des cas, il n'a relevé que des taux d'émanation innoffensifs. Dans une seule maison, au Québec, les experts ont constaté un taux jugé particulièrement élevé de 2,6 parties par million. La maison a été évacuée de ses occupants.

Comme mesure préventive, les experts recommandent aux propriétaires de sceller soigneusement les ouvertures qui relient les cavités isolées aux locaux habités: joints entre les cadres de fenêtre et de porte, ouvertures grossières du mur et joints situés à la rencontre de la finition des murs et des planchers, derrière les plinthe. Des joints d'étanchéité spéciaux devraient être utilisés pour sceller les ouvertures au niveau des prises de courant électriques et des interrupteurs des lampes.

Le taux de ventilation, de même que la pression d'air interne doivent être augmentés. Dans les maisons dotées d'un chauffage à l'air chaud pulsé, un conduit muni d'un régulateur de tirage à une direction peut être relié entre le conduit de reprise d'air froid de la chaudière et une prise d'air située sur le côté de la maison face au vent dominant. Dans les maisons chauffées au moyen de radiateurs-plinthes électriques ou de systèmes à l'eau chaude, un système de ventilation mécanique et un échangeur de chaleur du type air-air peuvent être installés.

Dans les cas extrêmes, il faut procéder à l'enlèvement pur et simple de la mousse isolante. Cela suppose l'enlevement du fini intérieur des murs et le nettoyage des cavités isolées.

Un commissaire «démissionné» pour absences est réélu... en son absence

■ Un commissaire d'école qui a perdu son poste à cause de trop nombreuses absences vient d'être réélu par ses collègues... et en son absence, encore une fois!

C'est ce scénario que les parents de la municipalité de Saint-Luc ont dénoncé, mercredi soir, en conférence de presse. Indignés du procédé, les parents réclament la démission du commissaire Arthur Viau, sur-le-champ.

MARIANE FAVREAU

C'est la commission scolaire Saint-Jean-sur-Richelieu qui est le théâtre de ce rocambolesque jeu. Récemment, après six absences consécutives, le commissaire Viau perdait qualité pour continuer à diriger les affaires de la commission scolaire. Les parents obtiennent alors de pouvoir effectuer une consultation pour suggérer un remplaçant aux commissaires qui font la nomination.

Or, à leur assemblée publique, cette semaine, les commissaires se voient proposer le nom qui a fait consensus chez les parents, mais également le nom de M. Arthur Viau (proposé par un commissaire) qui venait de perdre le droit de siéger. On s'apprête à prendes le vote quand les parents signalent que M. Viau n'est pas dans la salle et qu'on ne sait pas s'il accepte d'être encore commissaire.

Peu importe: on suspend l'assemblée, le temps de téléphoner à M. Viau. Et, au scrutin secret, neuf commissaires contre six, reportent à son poste le commissaire démis pour absences trop nombreuses.

Depuis, les parents sont en ébullition. «On est tanné d'avoir comme commissaires d'écoles de riches grands-papas qui s'en vont passer l'hiver en Floride!» lancent-ils.

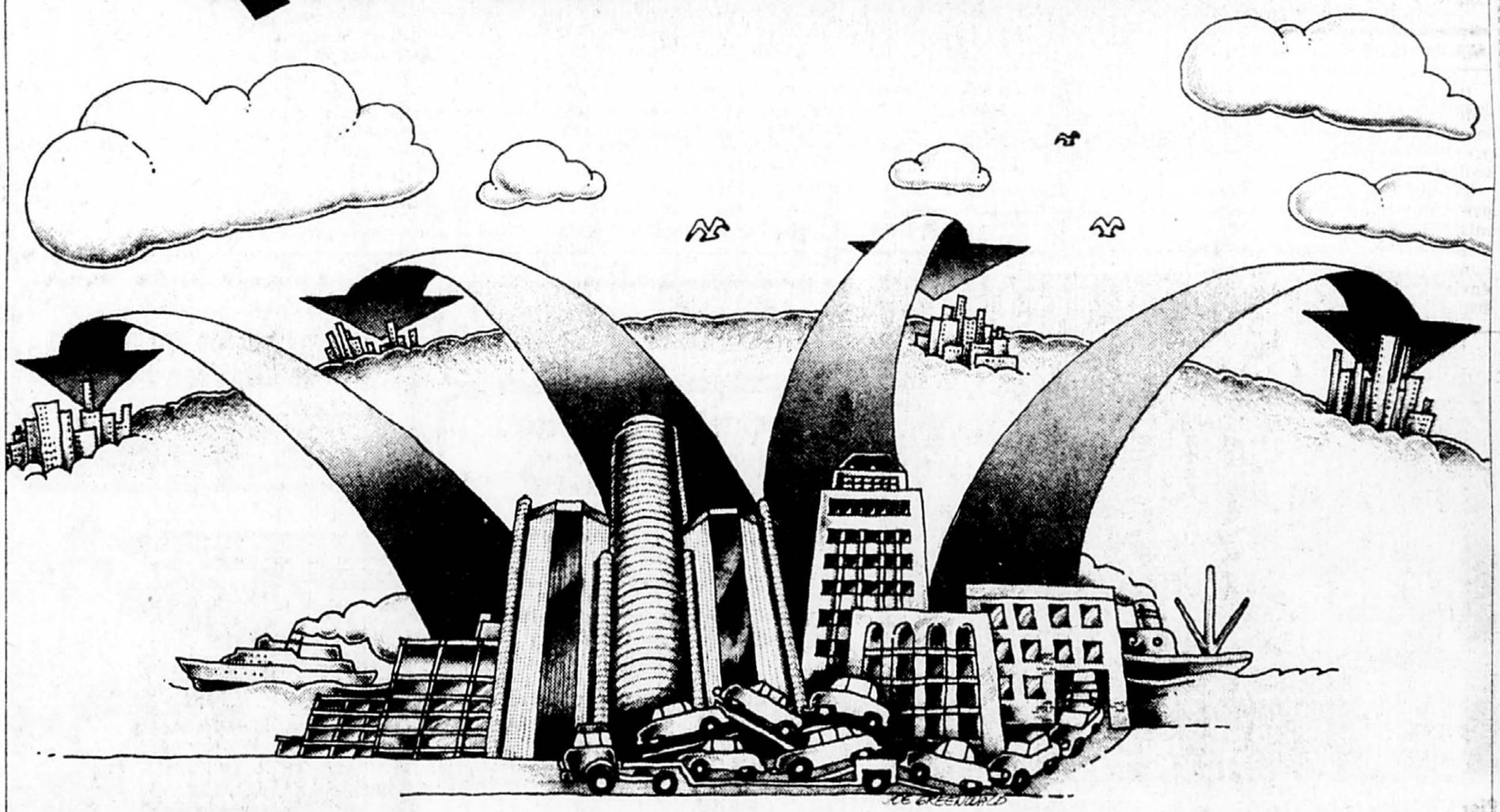
Cet incident aura au moins le mérite de sensibiliser les citoyens face aux élections scolaires qui se tiendront en juin. Le commissaire Viau, élu depuis 20 ans à la commission, dont 14 ans par acclamation, assure-t-on, aura au moins des opposants cette fois-ci.

LIQUIDATION

LOTS DE SYSTÈMES DE SON COMPLETS
morses électrophoniques neufs, garantie mécanique
50% DE RÉDUCTION
pour 2 jours seulement
Le vendredi 24 avril
de 9h30 a.m. à 9h00 p.m.
Samedi
de 9h30 a.m. à 5h00 p.m.

LIQUIDATION TRANSBEC LTÉE
7503, boul. Saint-Laurent

NOS VOLS SANS ESCALE VERS DÉTROIT, CE N'EST QU'UN DÉBUT.



Et quel début! Notre nouveau vol sans escale du matin comprend même le petit déjeuner "campagnard", question de vous faire commencer la journée du bon pied.
Mais le plus beau, c'est que nos trois vols directs pour Détroit vous permettent désormais de faire la liaison vers plus de destinations Republic que jamais.
Par exemple, vous pouvez maintenant vous rendre à San Diego ou encore Seattle/Tacoma et Portland.
Si le Monde de Walt Disney, en Floride, fait partie de vos fantaisies, Republic vous y mènera, comme on vous mènera à Saratosa/Bradenton, sur le golfe du Mexique, deux endroits où vous pouvez aller sans même changer d'avion.
Nous vous offrons aussi un service amélioré vers Milwaukee, Minneapolis/Saint-Paul, Nashville et d'autres villes du Midwest.
Alors, venez vous joindre à Republic, la compagnie aérienne qui rejoint plus de villes américaines que n'importe qui d'autre. Nos vols sans escale vers Détroit, ce n'est en effet qu'un début.

Vers Détroit		De Détroit	
Dp 7h45, direct	Arr. 10h35	Dp 11h45, direct	Arr. 13h15
14h15, direct	15h45	16h35, direct	18h00
18h35, direct	20h05	20h15, direct	21h40

Appelez tout simplement votre agent de voyages et dites-lui que vous voulez voyager par Republic.
Renseignez-vous aussi sur nos tarifs économiques et nos forfaits-vacances Adventour[MD].
Ou appelez-nous à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit à (514) 636-3681.

Les horaires peuvent faire l'objet de changements sans d'autre préavis.

REPUBLIC

Plus de liaisons américaines que tout autre.

AU CONSERVATOIRE

Tanner, l'Australie, Bergman et Polanski

Roman Polanski, Ingmar Bergman, Alain Tanner, le cinéma suisse et le cinéma australien: telles sont les grandes lignes du programme de mai et juin du Conservatoire d'art cinématographique de Concordia.

Dès le 2 mai débute une rétrospective consacrée à l'ensemble des films de Roman Polanski (jusqu'au 15). Parallèlement, le Conservatoire présentera du 31 avril jusqu'à la fin juin, quelque 31 longs métrages du grand cinéaste suédois, Ingmar Bergman.

En hommage à la mémoire de René Clair, disparu récemment, on pourra voir également du 14 au 30 mai un cycle de onze séances constitué des films les plus importants du réalisateur français.

Mais les deux manifestations les plus importantes à venir au Conservatoire portent sur deux cinémas nationaux en pleine floraison, le cinéma australien et le cinéma suisse. L'hommage au cinéma suisse prévoit un total de treize séances au nombre desquelles sept seront concacrées au cinéaste Alain Tanner (qui devrait venir à Montréal à l'occasion de cette rétrospective). Cette série qui s'échelonnera du 1er au 14 juin comprendra, outre les films de Tanner, déjà connus à Montréal, quelques inédits dont le dernier film de Patricia Moraz, *le Chemin perdu* (1980).

La rétrospective consacrée au cinéma australien sera plus fertile en inédits. Du 11 au 22 juin, on pourra voir onze longs métrages australiens récents, tous tournés par des réalisateurs dont les noms ne sont pas encore familiers aux cinéphiles: John Honey, John Heyer, John Duigan, Tom Jeffrey, Donald Crombie, Jim Sharman, Tim Burstall, Stephen Wallace, Esben Storm, Albie Thoms et Ken Hannam.

Une rétrospective consacrée au cinéma irakien qui débutait mardi à la Cinémathèque québécoise (Bibliothèque nationale) se termine demain. À 20 h ce soir, on peut voir un film de Muhammad Chukri Jamil, *les Murs*. La série sera complétée demain à 19 h 30 par le film de Qâsim Hawal, *Maisons dans cette ruelle*, et à 21 h 30 par celui de Faysal al-Yassiri, *le Fleuve*.

Quant au programme de mai de la Cinémathèque, il sera en majeure partie consacré à une rétrospective Sacha Guitry. Au programme, du 5 au 23 mai, seize films du cinéaste français parmi ses plus célèbres (dont *la Vie d'un honnête homme*).

Pour compléter sa programmation, la C.Q. présentera un hommage à Orson Welles (fin mai) et un autre à René Clair (1er mai) de même qu'une première d'un film québécois: *les Enfants du Québec* de Michel Moreau, samedi 2 mai.

Pour souligner la Fête internationale du 1er mai, le Comité régional intersyndical de Montréal (qui regroupe les instances régionales de la FTQ, de la CEQ et de la CSN) organise, les 28, 29 et 30 avril prochain, *les petites vues du 1er mai*, une série de projections à la salle AM-050 de l'UQAM (400 est, rue Sainte-Catherine).

Le 28, sous le thème du travail, on verra à 19 h 30 *Thedford, au milieu de notre vie* de Fernand Dansereau et *Tricofil, c'est la clé* de François Brault et R. Lenoir. À 22 h 30, les projections se poursuivront avec *Leur crise, on la paye pas* de Tahany Rached et *Speak White* de Pierre Falardeau et Julien Poulin.

La journée du lendemain sera placée sous le thème de la condition féminine. Au programme, à 19 h 30, *Piquer sur la ligne brisée* de F. Renaud et *Plus qu'imparfait* de L. Patry. À 21 h 30: *Une histoire de femmes* de Soohie Bissonnette, Martin Duckworth et Joyce Rock. À 21 h 45: *Anastasie oh ma chérie* de Paule Baillargeon et *Speak White*.

Enfin, le programme du 30 avril, sous le thème de la solidarité internationale, comprendra les films suivants: à 19 h 30, *El Salvador*; à 20 h 30, *Vacances royales* de Gabriel Auer; à 22h 15, *l'Empire des multinationales* et *Speak White*.



Luc Perreault

CHEZ DUCEPPE ET AU CENTAUR

Une pièce toute simple et une autre toute flasque

Quelque part... un lac (On Golden Pond) d'Ernest Thompson. Traduction et adaptation d'Albert Millaire. Mise en scène de Claude Maher. Avec Paul Hébert (Alfred Mayer junior), Béatrice Picard (Estelle Mayer), Aubert Pallascio (Charles Martin), Catherine Bégin (Claire Mayer), Eric Beauséjour ou François Marchal (Sylvain Raymond), Benoit Girard (Robert Raymond). Décor de Denis Rousseau, costumes de François Barbeau, éclairage de Guy Simard. Production de la Compagnie Jean-Duceppe. À l'affiche du théâtre Port-Royal (PDA) jusqu'au 16 mai.



MARTIAL DASSYLVA

Diversions & Delights de John Gay. Avec Vincent Price. Au Centaur jusqu'au 26 prochain.

Quel vieux snoro que cet Alfred Mayer, mis en scène avec beaucoup de subtilité par Ernest Thompson dans *Quelque part... un lac*, une comédie qu'on présente jusqu'au 16 mai prochain au théâtre Port-Royal! Un vieux snoro de grand-père qui sait faire étriver les gens comme aucun autre et qui manie toutes les gammes de l'humour avec l'art consommé d'un ancien professeur qui a mâté plusieurs dizaines d'élèves. Pour Alfred Mayer, comme pour plusieurs autres représentants de ceux qu'on appelle du sexe fort, boutades, jeux de mots et réparties plus ou moins saugrenues constituent aussi des faux-fuyants, des feintes des «défaites» comme on dit dans Charlevoix pour celer ses vrais sentiments et ses véritables émotions.

Grand bougonneux et grand *chouenneux devant l'Eternel*, un petit brin égoïste sur les bords, un petit brin paresseux itou, Mayer n'abuse cependant pas sa femme qui, en trente ans de vie conjugale, a appris à connaître tous les défauts de la cuirasse de son homme. Estelle pratique d'ailleurs avec une adresse et une finesse peu communes l'art de l'esquive et de l'entourloupette diplomatique. Elle n'affronte jamais son Alfred de front — si tel était le cas on aurait droit à une reprise de *Danse de Mort* — et voilà peut-être la raison pour laquelle leur relation a résisté à la corrosion souvent abominable du temps.

Petites impatiences et mouvements d'humeur temporaires mis à part, Estelle et Alfred vivent heureux, filent une vieillesse sereine et leurs vacances échapperont à la routine grâce à l'entrée dans le décor d'un petit bougre d'enfant qui vient donner un coup de jeune à tout le monde. De toute façon, dans le showbiz, au cinéma comme au théâtre, la recette est infaillible et la confrontation amicale entre la vieillesse et la jeunesse débouche généralement sur d'heureux résultats, à moins que l'auteur ne soit guère doué.

Thompson ayant de toute évicence beaucoup de métier et d'inspiration, on a droit à une pièce toute simple qui dit ce qu'elle a à dire en filigrane, en douceur. Dans ce contexte, l'art de vieillir devient un agrément et sans doute un huitième art.

Oeuvre d'atmosphère et de nuances, à la fois pointilliste et impressionniste, *Quelque part... un lac* fournit à Paul Hébert une nouvelle occasion d'exceller sans se répéter dans un rôle de vieillard ratoureux, dont il a le secret. Béatrice Picard qui, encore l'an dernier, avait également eu à jouer un personnage du troisième âge seconde Paul Hébert avec beaucoup de discrétion et de naturel. Les rôles secondaires sont également bien tenus par Aubert Pallascio, Catherine Bégin, Benoit Girard et Eric Beauséjour, un jeune gars sans expérience qui s'en tire malgré tout avec honneur.

Le tout est offert dans un décor immense et très réussi de Denis Rousseau, une traduction-adaptation sans fioritures d'Albert Millaire et une mise en scène bien équilibrée de Claude Maher. Une soirée, donc, qui remplit ses promesses.

Et Price-Wilde

Tel n'est pas tout à fait le cas de *Diversions & Delights* de John Gay que le célèbre comédien américain Vincent Price défend jusqu'à demain dans l'une des deux salles du théâtre Centaur. Gay, s'inspirant des divers écrits d'Oscar Wilde, a imaginé une conférence publique entièrement fictive donnée par celui-ci dans une salle de concert de la rue de la Pépinière à Paris en 1899, un an avant sa mort. On y retrouve tous les bons mots de Wilde, mais l'interprétation que propose Vincent Price me semble un peu molle et languissante. un peu plus d'énergie ici, un peu plus de mouvement ailleurs, dans l'ensemble plus de couleur ne feraient pas de tort à cette production jouée avec un nombre réduit d'accesoires et une mise en place très peu élaborée.

CHOIX D'ÉMISSIONS

19:30 7 8 t 10 — **J'ai mon voyage**

L'émission-questionnaire la plus payante au Québec à l'heure actuelle. On y gagne des voyages absolument superbes. Et les questions ne sont pas trop débiles.

20:00 7 8 t 30 — **Science et technologie**

Un sujet important: les pluies acides, qui risquent de faire mourir tous nos beaux lacs au Québec.

21:00 12 — **«First you cry»**

En reprise, ce film mettant en vedette Mary Tyler Moore qui incarne une journaliste qui doit subir une martectomie. Un film fait à partir d'une expérience vécue. Très touchant.

21:30 7 8 10 — **Michel Jasmin**

Toute la semaine, Ginette Reno a été co-animatrice et a été très bonne. Espérons que ce soir, son dernier, elle chantera encore.

21:30 33 17 30 — **«La ballade de Bruno»**

Un film du cinéaste allemend Werner Herzog qui raconte l'histoire d'un trio bizarre, constitué d'un pauvre, d'une prostituée et d'un vieillard qui décident d'aller tenter fortune en Amérique. Un film complexe, dont les critiques sérieux ont dit beaucoup de bien.

23:25 8 t 10 — **«L'autre»**

Un drame psychologique de Richard Mullignan qui porte sur deux jumeaux qui ont des accidents bizarres. Un film bien fait dit-on.

23:42 2 — **«Le téléphone rose»**

Un film d'Edouard Molinaro, qui a signé l'extraordinaire Cage aux folles, avec Pierre Mondy, Mireille Darc et Michel Lonsdale. L'histoire d'une call-girl dont s'éprend un industriel. Une comédie de moeurs qui devrait être passable à cette heure tardive.

Fabienne Thibeault
Suite à son triomphe à Bobino
CE SOIR À 20H30
Tél.: 321-9000
habitat st-camille
11,025, rue Alfred, Montreal-Nord

Hotel de La Salle présente
ROCK & ROLL 50
BENNY AND THE JETS
de mardi jusqu'à dimanche
Entrée gratuite vendredi ou samedi sur présentation de cette annonce
En spectacle: YAKITTY YAK
866-6492
1240 Drummond

Matinées: sam., dim.
Tintin et le lac aux requins le Magicien d'Oz
Tous
Tintin: 12h45 — 4h00
Magicien: 2h15
Cinéma 7e art
727-3322
3180, rue BELANGER

THE CURE THAT SATISFIES -EVERYONE!
Sweet Sweet FREEDOM
18 ANS ADULTES
starring JOHN HOLMES
A treat instead of a treatment!
PLUS TEMPTATIONS
JENNIFER WELLES
Dès 10h
EVE

MALCOLM McDOWELL
DANS
18 ANS Adultes

CALIGULA
«QU'AURIEZ VOUS FAIT S'IL VOUS AVAIT ÉTÉ DONNÉ LE POUVOIR ABSOLU DE VIE OU DE MORT SUR N'IMPORTE QUI DANS LE MONDE ENTIER?»
BOB GUCCIONE ET PENTHOUSE FILMS INTERNATIONAL
PRÉSENTENT
MALCOLM McDOWELL
TERESA ANN SAVOY
HELEN MIRREN
ET
PETER O'TOOLE
DANS
CALIGULA
AVEC
JOHN STEINER, GUIDO MANNARI, PAOLO BONACELLI, LEOPOLDO TRIESTE, GIANCARLO BADESSI, MIRELLA D'ANGELO
ET
ADRIANA ASTI
JOHN GIELGUD DANS LE RÔLE DE NERVA
SELON LE SCÉNARIO ORIGINAL DE GORE VIDAL
PRODUIT PAR BOB GUCCIONE ET FRANCO ROSSELLINI
DIRECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE TINTO BRASS
MONTAGE DE LA PRODUCTION
VERSION ANGLAISE
Horaire: Lun. à Jeu.: midi - 3.00 - 6.00 - 9.00.
Ven. - Sam. et Dim.: midi - 3.00 - 6.00 - 9.00 - minuit.
Aucun laissez-passer ou carte de l'Âge d'or accepté
Admission générale $7.00
Cinéma DE PARIS
896 STE CATH O - MANSFIELD 875 1862
A COTE DU RESTAURANT DUNN'S

tnm théâtre du nouveau monde
PREMIÈRE CE SOIR
La saga des poules mouillées
de JOVETTE MARCHESSAULT

Mise en scène: Michelle Rossignol
Décors et éclairage: Louise Lemieux
Costumes: Meredith Caron
Musique: Jean Sauvageau
avec
AMULETTE GARNEAU
CHARLOTTE BOISJOLI
ANDRÉE LACHAPELLE
MONIQUE MERCURE
tnm
Tarifs de groupe sur demande (514) 932-3137
84 OUEST, STE-CATHERINE
Réservations (514) 861-0563
Jean-Louis Roux Directeur artistique

WALT DISNEY
POUR TOUS
L'ORDINATEUR EN FOLIE
(Vous serez morts de rires)
L'ÎLE AU TRÉSOR
(suspense inégalé)
ORDINATEUR: sam., dim. 10:30, 2:00, 5:15, sem. 5:15. ILE: sam., dim. 12:00, 3:40, 6:50, sem 6:50.
Cinéma Lumière
1313 est, rue Bélanger
Tél.: 272-1080
Métro Jean-Talon Autobus 95

RESTAURANT FRANÇAIS
Établi depuis 1932
Chez Pierre

Table d'hôte
A partir de $8.95
Aussi: Table gastronomique
A partir de $12.95
1263, rue Labelle
Metro Berri de Montigny, sortie Sainte Catherine
843-5227
(ferme le dimanche)

LE GROUPE LA LAURENTIENNE
présente
DANS LE CADRE DE L'UNIVERSITÉ POPULAIRE
LES GRANDS EXPLORATEURS
Explo-Monde
"Au Pays des Califes de Bagdad"

Dans l'ancien Paradis Terrestre, une histoire fabuleuse qui va de Babylone aux Mille et une nuits, des hommes-poissons à l'aventure du pétrole.
avec ALAIN SAINT-HILAIRE présent sur scène
du 24 avril au 1er mai
Lun. au mer.: 8h30 Jeu. au sam.: 7h et 9h30 Dim.: 1h30, 4h et 8h30
ARLEQUIN
1004 Ste-Catherine est
Guichets (288-2943)
tous les jours de midi à 9h00
commandes téléphoniques (288-4261)
tous les jours de midi à 6h00

Voluptueusement Vôtre...
La Vie CLANDESTINE d'une MÉNAGÈRE
18 ANS Adultes
PLUS
CANDIDE CÉCILIE

PAPINEAU 1
EROS
4519 PAPINEAU coin Mont ROYAL tel 52[illegible] 3035
5951 CATHERINE E[illegible] 288 5513 St LAURENT

CINÉMAS UNIS VOUS PRÉSENTE LE GUIDE DES MEILLEURS FILMS

LES IMPRESSIONS DE FELLINI SUR LA FEMME...
Non pas son *FEMINISME*, mais sa *FEMINITE*.

"Du très bon FELLINI...tout le cirque fellinien -monstres, beautés, vieux satires, nymphettes, vierges, saintes et débauchées." *LE SOLEIL*

"La Cité des Femmes est un évènement mondial." *LE FIGARO*

"Fellini – nous étonne à chaque plan." *PREMIERE*

"Fellini est l'un des pères nourriciers du cinéma." *LE POINT*

"Fellini – quel homme de spectacle." *FRANCE INTER*

"Un monument du cinéma pur et entier." *LE NOUVEL OBSERVATEUR*



avec ANNA PRUCNAL · BERNICE STEGERS · ETTORE MANNI
FEDERICO FELLINI · BERNARDINO ZAPPONI · LUIS BACALOV

ÉLYSÉE 1 35 MILTON 842-6053
Sam., dim. 1:10, 3:45, 6:20, 9:00. Sem. 6:20, 9:00. Sam. dernier spectacle 11:55.

PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE CANNES 1980

POUR TOUS

MON ONCLE D'AMÉRIQUE

RÉALISATION ALAIN RESNAIS SCÉNARIO JEAN GRUAULT
avec la collaboration du Prof. HENRI LABORIT

Le PARISIEN 5 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
12:15, 2:35, 4:55, 7:15, 9:35. Sam. dernier spectacle 11:55.

UNE PRODUCTION ALBERTO GRIMALDI — 18 ANS Adultes



Pier Paolo Pasolini — Les Contes de Canterbury

ÉLYSÉE 2 35 MILTON 842-6053
SEMAINE: 7.20, 9.30.

POUR LA PREMIÈRE FOIS
DANS L'HISTOIRE DU CINÉMA QUÉBÉCOIS
LA CRITIQUE ET LE PUBLIC SONT UNANIMES:

"LES PLOUFFE" EST UN ÉNORME SUCCÈS!

UN GRAND FILM QUÉBÉCOIS... Les Plouffe sera un énorme succès populaire, comme peut-être jamais au Québec.
*Louis Guy Lemieux — **Le Soleil.***

TOUT SIMPLEMENT SUPERBE. *Nick Auf der Maur. — **The Gazette.***

Immédiatement, on est immergé dans un bain de tendresse, de sympathie et d'humour... **GABRIEL ARCAND: UN GRAND ACTEUR!** *Manon Peclet — **Dimanche Matin.***

Je considère **GILLES CARLE** comme un très grand réalisateur!
Pierre Elliott Trudeau.

DE LOIN, LE MEILLEUR FILM JAMAIS FAIT AU QUÉBEC.
*Claude Robert — **Journal de Québec.***

LE FILM EST IMPRESSIONNANT... Des séquences à l'emporte-pièce qui vous prennent littéralement aux tripes.
*Luc Perreault — **La Presse.***



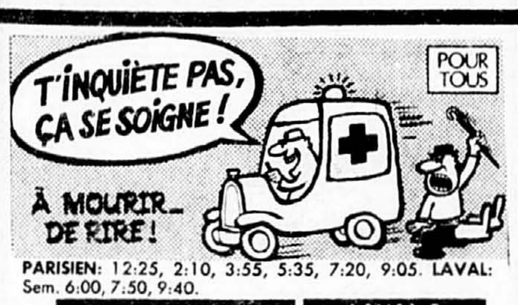
DESOPILANT!

BURT REYNOLDS
SUICIDEZ-MOI DOCTEUR!

2ème GRAND FILM DANS CHAQUE CINÉMA
LAVAL: 6:05, 7:55. VERSAILLES: DÈS 7:20

LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776 · **VERSAILLES 3** PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

---



POUR TOUS

PARISIEN: 12:25, 2:10, 3:55, 5:35, 7:20, 9:05. **LAVAL:** Sem. 6:00, 7:50, 9:40.

Le PARISIEN 2 480 STE-CATHERINE O. 866-3856 · **LAVAL 3** CENTRE LAVAL 688-7776

MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE
1980
"KRAMER vs KRAMER"
1981
Paramount présente

14 ANS



des gens comme les autres
Ordinary People

LE FILM LE PLUS BOULEVERSANT DE LA DÉCENNIE.

GAGNANT DE 4 OSCARS



Donald Sutherland • Mary Tyler Moore • Timothy Hutton
Réalisé par Robert Redford UN FILM PARAMOUNT

LAVAL: Sam., dim. 12:20, 2:35, 4:50, 7:05, 9:25. Sem. 7:05, 9:25. Sam. dernier spectacle 11:35. **P.V. Marie:** 12:10, 2:20, 4:35, 6:50, 9:05.

PLACE VILLE-MARIE CINEMA 1 866-2644 · **LAVAL 4** CENTRE LAVAL 688-7776

PLUS ON EST DE FOUS, PLUS ON S'AMUSE!
alors venez vous éclater avec...

POUR TOUS



Un film de CLAUDE ZIDI

PARISIEN: 12:45, 2:35, 4:25, 6:15, 8:05, 9:55. Sam. dernier programme 11:40. **VERSAILLES:** sam., dim. 12:50, 2:35, 4:20, 6:00, 7:45, 9:30. Sem. 6:00, 7:45, 9:30.

Le PARISIEN 3 480 STE-CATHERINE O. 866-3856 · **VERSAILLES 2** PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

---



14 ANS

VERSION ORIGINALE avec SOUS-TITRES FRANÇAIS

THE STUNT MAN
LE DIABLE EN BOITE

PETER O'TOOLE · STEVE RAILSBACK · BARBARA HERSHEY

RIVOLI 2 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
12:20, 2:35, 4:50, 7:10, 9:30.

IICC présente

POUR TOUS



Toute une époque... Les Plouffe

un film de GILLES CARLE d'après le roman de ROGER LEMELIN
avec ÉMILE GENEST · JULIETTE HUOT · DENISE FILIATRAULT
GABRIEL ARCAND · PIERRE CURZI · SERGE DUPIRE · ANNE LETOURNEAU
Gérard Poirier · Paul Berval · Louise Laparé · Donald Pilon et [Rémi Laurent] dans le rôle de Denis Boucher
Une production de JUSTINE HÉROUX et DENIS HÉROUX · Une distribution CINE 360

Forgée par un dieu. Annoncée par un sorcier. Trouvée par un roi.

14 ANS



EXCALIBUR

John Boorman's "EXCALIBUR" Nigel Terry · Helen Mirren
Nicholas Clay · Cherie Lunghi · Paul Geoffrey and Nicol Williamson
Executive Producers Edgar F. Gross and Robert A. Eisenstein
Directed and Produced by John Boorman
Screenplay by Rospo Pallenberg and John Boorman
Adapted from Malory's Le Morte Darthur by Rospo Pallenberg
Technicolor®
An ORION PICTURES Release
Thru WARNER BROS. A Warner Communications Company

DÈS AUJOURD'HUI!

AVENUE 1274 AVE GREENE 937-2747 · **LaCité 1** 3575, AV. DU PARC 844-2829
FAIRVIEW 2 TRANS-CAN. S. 52 697-8895 · **Cineparc DOLLARD 1** TRANS CANADIENNE S. 55 684-8442

AVENUE: sam. dim. 1.10, 3.45, 6.25, 9.00. Sem. 6.25, 9.00. FAIRVIEW & LA CITÉ: sam. dim. 1.15, 3.45, 6.15, 9.00. Sem. 6.15, 9.00. DOLLARD: ouverture 6.30 p.m. radio d'auto AM requis.



«'THIEF' UN FILM QUI VOUS COUPERA LE SOUFFLE!»
—David Ansen, Newsweek

JAMES CAAN
Thief
TUESDAY WELD
WILLIE NELSON

14 ANS

12:10
2:20
4:30
6:45
9:00

LOEWS 2 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
SNOWDON 5225 DECARIE 482-1322

United Artists A Transamerica Company

HORAIRES: PARISIEN: 9:30 AM (excepté le dimanche), 2:00 et 7:30 p.m. Samedi, spectacle de fin de soirée 11:55 p.m. **LAVAL, VERSAILLES et GREENFIELD:** Samedi et dimanche: 2:00 et 7:30 p.m. Sur semaine à 7:30 p.m. seulement.

PRIX D'ENTRÉE:		SOIRÉES ET SPECTACLE DE FIN DE SOIRÉE:
MATINS:	ADMISSION..... $5.00	UN SEUL PRIX.....$7.50
	ÂGE D'OR.....$1.25	**PARISIEN:** Taux pour les groupes
MATINÉES:	ADMISSION..... $6.00	100 personnes et plus
	ÂGE D'OR.....$3.00	(À 9:30 A.M. SEULEMENT).....$3.00

LAISSEZ PASSER NON VALABLES: ÂGE D'OR de CINÉMAS UNIS ACCEPTÉ MATIN et MATINÉES.

AUX 4 CINÉS

Le PARISIEN 1 480 STE-CATHERINE O. 866-3856 · **LAVAL 1** CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 1 PL. GREENFIELD PARK 671-6129 · **VERSAILLES 1** PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

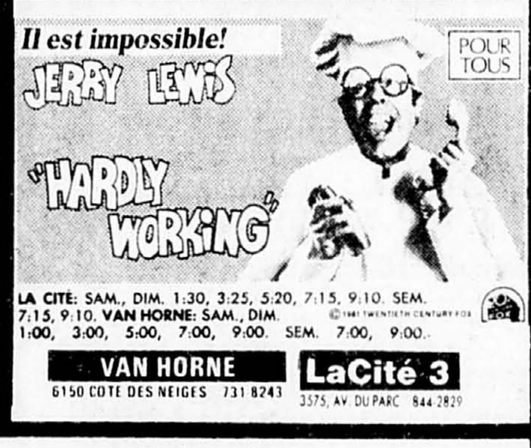
---



Plus: 2e. GRAND FILM en Couleur

CHATEAU: 12:40, 3:15, 5:50, 6:50, 8:30. **GREENFIELD:** Sam., dim. 1:20, 4:30, 6:00, 7:40. Sem. 6:00, 7:40. **LAVAL:** Sam., dim. 12:25, 3:05, 5:50, 6:50, 8:30. Sem. 6:50, 8:30. Sam. dernier spectacle 9:35.

CHATEAU 1 ST-DENIS ET BELANGER 271-1103 · **LAVAL 5** CENTRE LAVAL 688-7776 · **GREENFIELD PARK 3** GREENFIELD PARK PL. 671-6129



POUR TOUS

LA CITÉ: SAM., DIM. 1:30, 3:25, 5:20, 7:15, 9:10. SEM. 7:15, 9:10. **VAN HORNE:** SAM., DIM. 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00. SEM. 7:00, 9:00.

VAN HORNE 6150 COTE DES NEIGES 731-8243 · **LaCité 3** 3575, AV. DU PARC 844-2829

UNE DÉSOPILANTE COMÉDIE!

RIEN DE DRÔLE DANS L'ARMÉE AVANT L'ENRÔLEMENT DE JUDY BENJAMIN...

GOLDIE HAWN

PRIVATE BENJAMIN



18 ANS

1.30,
3.30,
5.30,
7.30,
9.30.

LOEWS 4 954 ST. CATHERINE W. 861-7437 PEEL

ADOLESCENTS
14 à 17 ANS
avec carte d'identité et photo

$3.50

SAUF CINÉ-PARC DOLLARD

ILS REVIENNENT DANS DE NOUVELLES AVENTURES

14 ANS

MICHEL SERRAULT · UGO TOGNAZZI



LA CAGE AUX FOLLES II

un film de EDOUARD MOLINARO
avec la participation de Michel GALABRU

2e MOIS

Le PARISIEN 4 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
12.10, 2.00, 3.50, 5.40, 7.30, 9.20. S.A.M. DERNIER SPECTACLE 11.10.

La seule chose plus violente que leur amour de l'Amérique...
La passion qu'ils éprouvaient l'un pour l'autre.



18 ANS Adultes

---

18 ANS adultes

LES COUSINES ACCUEILLANTES

2ème GRAND FILM DANS CHAQUE CINÉMA

RIVOLI: 1.00, 3.25, 5.50, 8.20. GREENFIELD: sam. & dim. 1.00, 3.45, 6.30, 7.45. Sem. 6.30, 7.45.

AUX 2 CINÉS!

RIVOLI 1 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125 · **GREENFIELD PARK 2** GREENFIELD PARK PL. 671-6129

EN PREMIÈRE MONDIALE!



14 ANS

«CHARLES BRONSON, UN DUR À SON MEILLEUR, LEE MARVIN aussi FOUGUEUX ET PIQUANT QUE JAMAIS!»
— Toronto Sun

CHARLES BRONSON · LEE MARVIN

Death Hunt

GOLDEN HARVEST PRESENTS AN ALBERT S. RUDDY PRODUCTION DEATH HUNT
CO STARRING ANDREW STEVENS · CARL WEATHERS · ED LAUTER
AND ANGIE DICKINSON PRODUCED BY MURRAY SHOSTAK
EXECUTIVE PRODUCERS ALBERT S. RUDDY AND RAYMOND CHOW
DIRECTED BY PETER HUNT MUSIC BY JERROLD IMMEL
WRITTEN BY MICHAEL GRAIS AND MARK VICTOR ©1981 TWENTIETH CENTURY-FOX

LOEWS 1 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
DORVAL 1 260 AVE DORVAL 631-8586 · **Cineparc DOLLARD 2** TRANS-CANADIENNE S. 55 684-8442

DORVAL: Sam., dim. 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:10, Sem. 7:00, 9:10. LOEWS: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30. Sam. dernier spectacle 11:30. CINÉ-PARC DOLLARD: Les portes ouvrent à 6:30, RADIO AM REQUIS.

Michael Cimino's

HEAVEN'S GATE

KRIS KRISTOFFERSON IN MICHAEL CIMINO'S HEAVEN'S GATE
CO-STARRING CHRISTOPHER WALKEN · JOHN HURT · SAM WATERSTON · BRAD DOURIF
ALSO STARRING ISABELLE HUPPERT AS ELLA · JOSEPH COTTEN AS THE REVEREND DOCTOR · JEFF BRIDGES
DIRECTOR OF PHOTOGRAPHY VILMOS ZSIGMOND A.S.C. · PRODUCED BY JOANN CARELLI · WRITTEN AND DIRECTED BY MICHAEL CIMINO
PANAVISION® TECHNICOLOR®

ORIGINAL MOTION PICTURE SOUNDTRACK ON LIBERTY RECORDS AND TAPES

United Artists A Transamerica Company

Copyright © MCMLXXXI United Artists Corporation. All rights reserved.

DÈS AUJOURD'HUI

YORK 1487 STE-CATHERINE O. 937-8978 Guy
MONKLAND 5504 AVE MONKLAND 484-3579 · **LaCité 2** 3575, AV. DU PARC 844-2829

YORK: tous les jours à 12:45, 3:30, 6:15 et 9:00. MONKLAND: sam., dim. 1:00, 3:40, 6:20, 9:00. Sem. 6:20 et 9:00. LaCité...

Ven. Sam. 3e Film Bonus aux Ciné-Parcs!
CINE-PARCS LAVAL • BOUCHERVILLE • ST MATHIEU • ODÉON • CHATEAUGUAY • VAUDREUIL • ST JÉRÔME
Voir ci-dessous pour les films à l'affiche!

7 SEMAINES TRIOMPHALES
... ET VOUS N'AVEZ PAS FINI DE RIRE!
Burt Reynolds
POUR TOUS
'tu ne fais pas le poids SHERIF'
CINE-PARC LAVAL - 3 — AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 14 - 622 5555
CINE-PARC VAUDREUIL 2 — TRANSCANADIENNE VERS TORONTO (SORTIE 21) 455 5154-861 0659
CINE-PARC ST-JEROME 2 — AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 44 - 436 4773
PLUS! LA PUCE ET LE GRINCHEUX — WALTER MATTHAU · JULIE ANDREWS · TONY CURTIS

Un succès sans précédent
ROBERT REDFORD
14 ANS
un homme accuse ... en Version Française
BRUBAKER
BERRI: 12:05 - 2:25 - 4:45 - 7:10 - 9:25
BERRI 2 — ST DENIS STE CATHERINE 288 2115
CINE-PARC ST-MATHIEU — ROUTE 15 SUD VERS PLATTSBURG (SORTIE 38) 659 3445 - 861 0659 — A 3 MILLES DE LA PRAIRIE
(Complément de programme au ciné-parc)

CLINT EASTWOOD
14 ANS
COGNE... ET GAGNE!
Tout Nouveau!
"ÇA VA COGNER"
CHAMPLAIN: sem.: 5:30 - 7:35 - 9:40 - sam., dim.: 1:00 - 2:55 - 5:00 - 7:05 - 9:10.
(Complément de programme aux Brossard et Ciné-Parcs)
CHAMPLAIN 2 — STE CATHERINE PAPINEAU 524 1685
BROSSARD 1 — MAIL CHAMPLAIN 465 5905
CINE-PARC ODEON 2 — Transcanadienne sortie St Bruno 198 — 655 0692 - 655 0697
CINE-PARC LAVAL - 1 — AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 14 - 622 5555
CINE-PARC VAUDREUIL 1 — TRANSCANADIENNE VERS TORONTO (SORTIE 21) 455 5154-861 0659
CINE-PARC ST-JEROME 1 — AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 44 - 436 4773

PAR 5000 METRES DE PROFONDEUR, UN COMBAT IMPITOYABLE.
DEUX GEANTS S'AFFRONTENT DANS UNE COURSE INFERNALE POUR TROUVER L'ARME QUI POURRAIT DETRUIRE LA TERRE!
POUR TOUS
Hier, le danger venait de l'espace...
Aujourd'hui, le cauchemar surgit de l'océan!
LA GUERRE DES ABIMES
v.f. (raise the titanic)
JASON ROBARDS · RICHARD JORDAN · DAVID SELBY · ANNE ARCHER
BERRI 3 — ST DENIS STE CATHERINE 288 2115
JEAN-TALON — 2 RUES A L'EST DE PIE IX 725 7000
AUSSI 2e FILM A CHAQUE CINE
BROSSARD 3 — MAIL CHAMPLAIN 465 5906
CINE-PARC LAVAL - 4 — AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 14 - 622 5555
ST-JEAN — CAPITOL
CINE-PARC BOUCHERVILLE-1 — TRANSCANADIENNE (SORTIE 95) 655 5515
CINE-PARC CHATEAUGUAY 1 — 4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691 1310 - 861 0659

De la MUSIQUE! De l'ACTION!
POUR TOUS
OLIVIA NEWTON-JOHN
XANADU
(GUY L'ÉCLAIR) FLASH GORDON
musique de QUEEN
PLUS!
en Version Française
(VERSION FRANÇAISE) 2:00 - 5:15 - 8:30
CINE-PARC BOUCHERVILLE-2 — TRANSCANADIENNE (SORTIE 95) 655 5515
(VERSION ANGLAISE) sam.: 8:30 sam., dim.: 1:30-5:00-8:30
CINE-PARC LAVAL-2 — AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 14 - 622 5555
CINE-PARC CHATEAUGUAY 3 — 4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691 1310 - 861 0659

JANE FONDA LILY TOMLIN DOLLY PARTON
"METTRE DE L'ARSENIC DANS SON CAFE? NON. TROP RISQUÉ!
"LE JETER PAR LA FENÊTRE?" NON. TROP FORÇANT!
MAIS ALORS...
POUR TOUS
COMMENT SE DÉBARRASSER DE SON PATRON
CHAMPLAIN & LONGUEUIL: Sem.: 5:30 - 7:30 - 9:30 CREMAZIE & LAVAL: Sem.: 7:25 - 9:25 Sam., dim.: 1:25 - 3:20 - 5:20 - 7:25 - 9:25 (Complément de programme aux Verdun, St-Jérôme & ciné-parcs)
CHAMPLAIN 1 — STE CATHERINE PAPINEAU 524 1685
CREMAZIE — ST DENIS CREMAZIE 388 4210
LONGUEUIL - 1 — PLACE LONGUEUIL 679 7451
ODEON 1 - LAVAL — CENTRE 7000 BL ST MARTIN 687 5207
VERDUN — 3841 WELLINGTON 768 2092
ST-JÉRÔME — REX
CINE-PARC ODEON 1 — Transcanadienne sortie St Bruno 198 — 655 0692 - 655 0697
CINE-PARC CHATEAUGUAY 2 — 4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691 1310 - 861 0659

Moins de 14 ans admis GRATUITEMENT aux Ciné-Parcs!

Gagnant de 3 OSCARS
'TESS' de ROMAN POLANSKI
POUR TOUS
(VERSION FRANÇAISE) 2:00 - 5:15 - 8:30
BERRI 1 — ST DENIS STE CATHERINE 288 2115
(VERSION ANGLAISE) Sem.: 8:30, Sam., dim.: 1:30 - 5:00 - 8:30
PLACE DU CANADA — VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861 4595

2 GRANDS FILMS récompenses de la PALME D'OR au FESTIVAL de CANNES
18 ANS
Jodie Foster — CHAUFFEUR DE TAXI — ROBERT DE NIRO (Taxi Driver)
L'Empire de Minuit
BERRI 4 — ST DENIS STE CATHERINE 288 2115
CHAUFFEUR: 1:00 - 5:20 - 9:40
EXPRESS: 3:10 - 7:30

SERGIO LEONE
POUR TOUS
Le maître inconteste du cinéma d'action, a ébloui l'Amerique plus d'une fois avec ce grand chef-d'oeuvre.
'IL ETAIT UNE FOIS... LA RÉVOLUTION'
BERRI 5 — ST DENIS STE CATHERINE 288 2115
LONGUEUIL-2 — PLACE LONGUEUIL 679 7451

Les Films Mutuels présentent
Un grand film d'amour sur l'Amour
POUR TOUS
LE DERNIER MÉTRO
CATHERINE DENEUVE · GÉRARD DEPARDIEU · FRANÇOIS TRUFFAUT
3e MOIS!
le DAUPHIN 1 — BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721 6060
sam.: 7:00 - 9:30 sam., dim.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30

14 ANS
QUE LE SPECTACLE COMMENCE...
le DAUPHIN 2 — BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721 6060
sam.: 7:00 - 9:20 sam., dim.: 2:10 - 4:30 - 7:00 - 9:20

Meilleure actrice
SISSY SPACEK
CARRIE'S Daughter
POUR TOUS
BONAVENTURE 2 — PLACE BONAVENTURE 861 2726
sam.: 5:15 - 7:25 - 9:30 sam., dim.: 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:30

Ils possèdent des pouvoirs uniques et terrifiants et ils gagnent
14 ANS
SCANNERS
PLAZA ALEXIS NIHON - 3 — ETAGE MODES 931 3313
Se samedi sam.: 5:15 - 7:15 - 9:15 sam., dim.: 1:15-3:15-5:15-7:15-9:15

VENEZ DÉCOUVRIR LES MOINDRES SECRETS D'EMMANUELLE.
Les secrets Erotiques d'Emmanuelle
LAURA GEMSER (V.F. EMANUELLE QUEEN OF SADOS)
18 ANS
AUSSI 2e FILM A CHAQUE CINE
MERCIER — STE CATHERINE PIE IX 255 6224
VILLERAY — ST DENIS JARRY 388 5577
BROSSARD 2 — (MAIL CHAMPLAIN) 465 5906
ODEON 2 LAVAL — CENTRE 2000 BL ST MARTIN 687 5207

SYLVESTER STALLONE
14 ANS
NIGHT HAWKS
PLAZA: 5:30 - 7:30 - 9:30 DÉCARIE: 7:00 - 9:00
PLAZA ALEXIS NIHON - 2 — NIVEAU DU METRO 935 4246
SQUARE DECARIE 1 — DÉCARIE SUD DE JEAN TALON 341 3190

ILS SE MOQUAIENT DE SES POUVOIRS!
14 ANS
FADE TO
BONAVENTURE 1 — PLACE BONAVENTURE 861 2726
COTE-DES-NEIGES 1 — PLAZA COTE DES NEIGES 735 5527
BONAVENTURE: sam.: 5:15 - 7:15 - 9:15 NEIGES: sam.: 7:10 - 9:10 sam., dim.: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10

ATTRIBUTION DES PRIX DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Titulaire: Turgeon, Champagne-Gilbert et Van Schendel

■ Les prix du gouverneur général, section française, ont été décernés hier à Pierre Turgeon, dans la catégorie romans, pour *la Première Personne* (les Quinze); à Maurice Champagne-Gilbert, dans la catégorie essais, pour *la Famille et l'homme à délivrer du pouvoir* (Leméac); et à Michel Van Schendel, dans la catégorie poésie, pour *De l'oeil et de l'écoute* (L'Hexagone).

La remise officielle aura lieu à l'occasion du Festival national du livre, le mois prochain.

arts et spectacles
c'est la culture mise à la portée de tous dans La Presse

NOTEZ BIEN

La rubrique «Quoi faire aujourd'hui» et les programmes des spectacles (films, pièces de théâtre, variétés, concerts) paraissent maintenant dans notre cahier des sports de format tabloïd.

THE KIND OF GIRLS YOU HEAR ABOUT
1st SHOWING IN MONTREAL
DEEP VISION 3-D
18 YRS
The PLAYMATES
Plus: 2nd. EROTIC FILM in Color
PAPINEAU 2

2 FILMS DE WOODY ALLEN
14 ANS
Guerre et amour
aussi: Manhattan
Tous les soirs
Guerre et Amour 7 h 30
Manhattan 9 h 00
Cinéma 7e art 727-3322
3180 rue BELANGER

ALICE COOPER
dans Welcome to my Nightmare
Tous les soirs: 8h45
POUR TOUS
THE WHO
dans The kids are allright
Tous les soirs: 10h00
Cinéma Lumière
1313 est, rue Bélanger
TÉL.: 272-1080
Métro Jean-Talon Autobus 95

2 FILMS ÉROTIQUES DANS CHAQUE SALLE
18 ANS
IRIEZ-VOUS CONFIER VOTRE FILLE A CE PSYCHIATRE?
THE PSYCHIATRIST
pussycat 4015 St LAURENT 845 5215
GUY
CASSETTES VIDÉO À VENDRE
SUMMER SCHOOL
LE BEAVER 5117 PARK 844 1932

LE DERNIER ARRET DU TRAIN DE NUIT
Vous pouvez bien vous dire "CE N'EST QU'UN FILM" mais ça m'aidera pas!
2e FILM Le crépuscule des morts vivants
st-denis 2 — 1594 RUE ST-DENIS 842 4211
18 ANS Adultes

à la mi-temps de l'âge
POUR TOUS
st-denis 3 — 1590 RUE ST-DENIS 845 3222

1-PROSTITUTION INTERNATIONALE
2-JEUX DEVORANTS
3-L'ENFER POUR MISS JONES
18 ANS Adultes
Bijou — 1630 RUE PAPINEAU 527 9121

La dernière Femme
MARCO FERRERI
desjardins 1 — BASILAIRE 1 288 3141
18 ANS Adultes

Les Petites Chéries
TATUM O'NEIL
KRISTY McNICHOL
POUR TOUS
desjardins 2 — BASILAIRE 1 288 3141

Nostalghia
VERSION ORIGINALE ITALIENNE SOUS-TITRES FRANÇAIS
POUR TOUS
KLAUS KINSKI
desjardins 4 — BASILAIRE 1 288 3141

GUIDE DES MEILLEURS FILMS POUR VOTRE DIVERTISSEMENT
CINÉMAS UNIS
«'American Pop' est un film brillant!» ABC TV
14 ANS
AMERICAN POP
LE CINEMA — WESTMONT SQUARE 931 2477
1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00

DANS LA CHALEUR DE LA PASSION, DEUX CHOSES PEUVENT ARRIVER... LA DEUXIÈME EST LE MEURTRE!
JACK NICHOLSON
JESSICA LANGE
18 ANS
The Postman Always Rings Twice
LOEWS 5 — 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 — PEEL
12:20, 2:30, 4:40 6:50 et 9:00

Les temps reculés ou il fallait être guerrier avant d'être gourmet!
POUR TOUS
CAVEMAN
A TURMAN-FOSTER Company Production
"CAVEMAN"
starring RINGO STARR · BARBARA BACH · DENNIS QUAID · SHELLEY LONG · JOHN MATUSZAK · AVERY SCHREIBER and JACK GILFORD
Written by RUDY De LUCA and CARL GOTTLIEB
Produced by LAWRENCE TURMAN and DAVID FOSTER
Directed by CARL GOTTLIEB Music by LALO SCHIFRIN Panavision® Technicolor®
Copyright © MCMLXXXI United Artists Corporation All rights reserved
United Artists A Transamerica Company
CLAREMONT: Sam., dim. 12:10, 1:55, 3:45, 5:35, 7:25, 9:15. Sem. 7:25, 9:15. DORVAL: Sam., dim. 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:10. Sem. 7:00, 9:10. DOLLARD: Ouverture 6:30 p.m. Radio d'auto AM requis.
CLAREMONT — 5038 SHERBROOKE O 486-7395
DORVAL 2 — 260 AVE DORVAL 631-8586
Cinéparc DOLLARD 3 — TRANS CANADIENNE S 55 684-8442

POUR TOUS
Il y avait 3 conditions à l'obtention de l'héritage de $5 millions: leur donner leur bain 2 fois la semaine.
GOING APE!
PARAMOUNT PICTURES PRESENTS A HEMDALE PRODUCTION OF A JEREMY JOE KRONSBERG FILM "GOING APE!"
MUSIC BY ELMER BERNSTEIN PRODUCED BY ROBERT ROSEN
WRITTEN AND DIRECTED BY JEREMY JOE KRONSBERG
A PARAMOUNT PICTURE
Copyright © MCMLXXXI by Paramount Pictures Corporation. All Rights Reserved
Dès aujourd'hui!
LOEWS 3 — 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
DORVAL 3 — 260 DORVAL AVE 631-8586
Cinéparc DOLLARD 4 — TRANS CANADIENNE S 55 684-8442
LOEWS: 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. Sam. dernier programme 11.20.
DORVAL: sam. dim. 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.10. Sem. 7.00, 9.10. CINEPARC DOLLARD: ouverture 6.30 p.m. radio d'auto AM requis.

CINE-PARCS 3 FILMS DANS CHAQUE CINE PARC
St-EUSTACHE route 15 sortie 21 tel 472-6660 979-1707 430-9090
Mont St-HILAIRE route 20 sortie 115 tel 467 3209 / 467-3533
REPENTIGNY route 40 sortie 100 tel 581-7740 861-6641
Un scénario qui aurait pu être écrit par AGATHA CHRISTIE et réalisé par ALFRED HITCHCOCK
14 ANS
Jennifer O'Neil
L'Emmurée Vivante
LES LIENS DE SANG
un film de CLAUDE CHABROL avec Donald Sutherland
PLUS! 3e film
St-EUSTACHE 2 — REPENTIGNY 2
EN PRIMEUR AUX CINÉ-PARCS
Tatum O'Neal · Kristy McNichol
Les Petites Chéries
St-EUSTACHE 1 — REPENTIGNY 1 — St-HILAIRE
14 ANS
ici, on s'éclate!
BILL MURRAY
Arrête de ramer, t'es sur le sable
"MEATBALLS"
PLUS! CLINT EASTWOOD
L'ÉVADÉ D'ALCATRAZ
POUR TOUS
2e sem.
LA GRANDE CASSE N°2
ROCK ROLL
PLUS! LA BALADE DEMENTE
St-EUSTACHE 3

EXTRA McDonald's

VENEZ «PETIT DÉJEUNER» CHEZ McDONALD'S®!

L'OEUF McMUFFIN®



Du fromage cheddar canadien, fondu et pasteurisé, un oeuf frit et du bacon de dos dans un muffin anglais grillé et bien chaud.

$1.09

LES CRÊPES ET SAUCISSE

Trois crêpes dorées, arrosées de sirop avec une touche de beurre et une succulente saucisse de porc.



$1.19



2 OEUFS, BACON, RÔTIES, CAFÉ

Deux oeufs frits, trois tranches de vrai bon bacon, des rôties et du café. Un petit déjeuner extra à un prix pas ordinaire.

$1.39

Dans tous les restaurants McDonald's participants.

McDonald's

EXTRAORDINAIRE

TÉLÉ-CÂBLE

Les émissions à ne pas manquer

15 31 **9:00**

NATATION

Finales collégiales AA du Peps de l'université Laval. Claudine Douville commente l'émission et Louise Gauvreau l'anime.

20 26 **9:00**

SANTÉ ET CHIROPRACTIE

Le docteur Raymond Cyr explique le système nerveux autonome et l'influence de la colonne vertébrale sur le système nerveux.

SPORTS ET LOISIRS 15 31

07:00	LA BONNE HABITUDE
07:15	COMMUNIQUÉS
07:30	LA BONNE HABITUDE
07:45	COMMUNIQUÉS
08:00	SPORT INTER
08:30	COMMUNIQUÉS
09:00	NATATION Voir encadré.
11:00	VOLLEYBALL
12:30	HOCKEY SUR GAZON
13:00	BOXE Demi-finales des gants dorés senior
14:40	HARNESS RACING
15:10	TENNIS DE TABLE Participants: Alex Polisois vs Alain Bourbonnais.
15:40	COMMUNIQUÉS
16:00	MODÈLES RÉDUITS Avions et bateaux téléguidés.
17:00	LA BONNE HABITUDE
17:15	COMMUNIQUÉS
17:30	SPORT INTER
18:00	BLUE BONNETS
18:30	HOCKEY SUR GAZON
19:00	MONTRÉAL SPORTS ET LOISIRS
20:00	LES JEUX DE MONTRÉAL

COURS 15 24

09:00	SANTÉ ET CHIROPRACTIE *Voir encadré.*
09:30	COMMUNIQUÉS Horaire et synopsis des émissions de la semaine au canal 24.
10:00	RÊVES ET RÉALITÉS DU VOYAGE LA HOLLANDE. L'image de la Hollande d'aujourd'hui. Inv.: Normand Fortier, Bob Ménard et Georges Boileau.
10:30	PSYCHOLOGIE DE L'ADOLESCENT
11:00	ANGLAIS POUR TOUS

*Entre 9 heures et 12 heures les émissions de sport sont présentées au canal 31 seulement.

ENFANTS ET JEUNESSE 20 26

07:00	1.2.3.4.
07:15	GLOBULE ET ROBINET
07:30	MIREILLE ET ARSÈNE LAPIN Thème: Les Boîtes. Aujourd'hui, Mireille et son ami le lapin magique nous montrent comment faire une poule.
08:00	GLOBAL ET GAMELLE
08:45	APRÈS L'ÉCOLE
09:00	LES ENFANTS DU THÉÂTRE Voir photo.
09:30	AU BOUT DU TEMPS
10:00	TOURENVILLE
10:30	CLIN D'OEIL
11:00	PAROLE AUX JEUNES
12:00	GLOBULE ET ROBINET
13:00	1.2.3.4.
13:15	FAIS DODO L'ombre aux rêves.
13:30	MIREILLE ET ARSÈNE LAPIN Voir 07:30.
14:00	GLOBAL ET GAMELLE
14:45	LE MONDE DU PÈRE AMBROISE Les États-Unis.
15:00	LES ENFANTS DU THÉÂTRE Voir photo.
15:30	AU BOUT DU TEMPS
16:00	TOURENVILLE
16:30	CLIN D'OEIL
17:00	PAROLE AUX JEUNES
17:30	LE GRENIER SOUS LA MER
18:00	GLOBULE ET ROBINET
18:15	MILLE ET UNE IMAGES
18:30	MIREILLE ET ARSÈNE LAPIN
19:00	LE MONDE DU PÈRE AMBROISE
19:30	LE CHÂTEAU DES MAGES
20:00	1.2.3.4.
20:15	FAIS DODO
20:30	LES HISTOIRES D'ANTOINE



LES ENFANTS DU THÉÂTRE

Un groupe d'enfants s'initient au théâtre en compagnie de Nicole L'Abbée, l'animatrice. Il y a d'abord le jeu des époques: par groupe de deux, les enfants improvisent une saynète située à une époque et à un lieu bien précis. Ensuite, les jeux des complémentaires: les enfants miment à tour de rôle un personnage désigné au hasard. Aux canaux 20 et 26 à 15:00.

Pour les régions qui reçoivent 30 canaux ou plus

CANAL 29
19:00

ARTS QUÉBEC

Mouffe reçoit Claude Bisaillon, auteur du livre «Le guide du locataire». Monsieur Bisaillon nous donne un aperçu du contenu de son bouquin qui s'avère très utile durant cette période de déménagement et au cours de toute l'année.

Pour les régions qui reçoivent 21 canaux

CANAL 9
11:00

LA FILIÈRE CLAUDE POIRIER

Le malaise au sein des corps policiers municipaux au Québec. Pour discuter de ce sujet, Claude Poirier reçoit André Nadon, président de la Fédération des policiers municipaux du Québec et Guy Marcil, directeur exécutif de la Fédération. En reprise à 22:00.

Ces émissions sont présentées aux abonnés des systèmes de câblodistribution faisant partie du Réseau Inter-Vision

Câblevision nationale	270-6161
Télécâble Vidéotron	656-2111
Télécâble de la Rive Sud	833-1920
Câblovision Haut Richelieu	346-1127
Transvision Rive Sud	655-6300
Télécâble des Mille Îles	471-2710

15 ou 20 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux, 24 (26 ou 31) s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus



Les prix d'excellence de La Super Exposition d'Ameublement

décernés par l'association canadienne de l'industrie de l'étalage.



M. Paul Vaillancourt de M.D. Vaillancourt, Laval, en compagnie du président du jury, Monsieur Réjean Duval, président de l'Association canadienne de l'industrie de l'étalage.



Monsieur Albert Lacharité de A. F. Lacharité Inc. se voit remettre un prix d'excellence par Madame Monique Piroth, vice-présidente du jury.



Monsieur J. C. Leblanc de Ameublement J. C. Leblanc est accompagné de Dominique Michel, marraine de l'Exposition.



Madame Nicole Vekemans et Monsieur Robert Langevin de N. G. Valiquette Limitée en compagnie de Réjean Duval, président du jury et de Dominique Michel, marraine de l'Exposition.



M. Mathieu Calabrese de Batimat Céramiques Originales Limitée en compagnie de Réjean Duval et Monique Piroth respectivement président et présidente sortante de l'Association canadienne de l'industrie de l'étalage.

Horaire des activités

CONSEILS EN DÉCORATION
- le studio de décoration N.G. Valiquette — tous les jours de 12h00 à 13h30
- les finissants du module d'aménagement intérieur du Cégep du Vieux Montréal — toute la journée
- Albert Bazergui, kiosque de La Presse — tous les jours de 13h00 à 15h00 de 20h00 à 22h00

CLINIQUES DE DÉCORATION
- la façon d'habiller vos fenêtres — vendredi, 12h00
- comment choisir un bon éclairage — tous les jours à 13h30
- l'utilisation du miroir et de la laque dans la décoration — vendredi, 14h30
- comment personnaliser sa cuisine — sam., dim. 14h30
- le mélange des styles — lundi, 14h30
- comment aménager une salle de bain — mardi, 14h30
- la façon de fabriquer des abats-jours — vend., lun. 15h30
- comment planifier une chambre d'enfant — samedi et dimanche, 15h30
- les stores décoratifs — tous les jours à 16h30

CLINIQUES AUDIO
- «comment choisir vos haut-parleurs de façon logique» — tous les jours à 19h30

CLINIQUES VIDÉO
- écrans projecteurs, appareils d'enregistrement, vidéo-cassettes — tous les jours à 20h30

DÉMONSTRATIONS
- construction et assemblage de meubles en bois par la maison Vilas — tous les jours
- sculpture sur meuble par un maître sculpteur de Le Bahutier — tous les jours
- l'art de la gravure par les artistes de la Guilde Graphique — tous les jours
- cuisine d'été au B.B.Q. par Soeur Berthe — tous les jours de 12h00 à 13h00 samedi et dimanche
- cuisson au four micro-ondes

Ville de Boucherville

COMTÉ DE CHAMBLY
PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS DE VENTE POUR TAXES

AVIS est par les présentes donné par CLAUDE CARON, greffier de la ville de Boucherville, que les lots ou parties de lots ci-dessous décrits seront vendus à l'enchère publique dans la salle du Conseil de l'Hôtel de ville, au numéro 500 de la rue Rivière-aux-Pins à Boucherville, le VENDREDI, QUINZIÈME jour de MAI mil neuf cent quatre-vingt-un (15 mai 1981) à DIX heures a.m. (H.A.E.), pour le non-paiements des taxes municipales et scolaires avec intérêt et frais.

Toutefois, seront exclus de la vente les immeubles sur lesquels lesdites taxes pour l'année 1980 et les années antérieures, ainsi que les intérêts eN les frais, auront été payés avant le moment de la vente.
Les immeubles seront vendus avec les bâtisses y dessus érigées, le tout tel qu'il se trouve présentement avec les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.
Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement, en monnaie légale ou par chèque visé.
La ville de Boucherville a été autorisée par la Commission municipale du Québec, en date du 23 février 1981, conformément à l'article 513 de la Loi des Cités et Villes, à faire une énumération abrégée des numéros cadastraux d'immeubles à être vendus par la ville, pour non-paiement des taxes, à condition que ladite énumération abrégée ne s'applique qu'aux numéros cadastraux d'immeubles qui sont consécutifs et qui appartiennent au même propriétaire.

RÔLE	NOM DU PROPRIÉTAIRE	DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE
1-017-0796	Les Immeubles Boucherville Ltée	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 21-213
2-032-0136	Const. Boucherville Ltée 6/7 et Prud-Homme Jeannine & Autres 1/7	P-25-1

Une certaine parcelle du terrain de figure irrégulière étant une partie du lot 25-1 du cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville, bornée comme suit: au nord par une partie de terrain n'ayant aucune désignation cadastrale (rue De Montbrun) et par une partie dudit lot 25-1 expropriée par la ville de Boucherville pour fin de rue; au nord-est par une partie du lot 24-1; au sud-est par une partie du lot 25-2; au sud-ouest par une partie du lot 25-10 (rue Charles Aubertin). Lesdites bornes étant du même cadastre. Le tout représentant une superficie approximative de 7,358 pieds carrés.

2-018-0129	Morency Marie-L.	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 30-57
3-002-0077	Dundas Christopher Charles	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 36-57-2 334-2
3-148-1065	Hamel Jacques	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 63-95 63-96
3-084-0221	Seigneurie Builders Inc.	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 67-13
3-070-0379	Prestige Dev. Ltd.	P-68-110

Une partie du lot 68-110 du cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville, bornée comme suit: à l'est par les lots 68-108 et P-111; à l'ouest par le lot 68-7; au sud par le lot 68-167; au nord par le lot 68-109. Lesdites bornes étant du même cadastre. Le tout représentant approximativement 140 pieds carrés.

3-054-0930	Bania Realties Ltd.	P-70

Une partie du lot 70 du cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville, bornée comme suit: au nord-est par le boulevard Montarville; au sud-est par la partie du lot 70; au sud-ouest par partie du lot 69-111 et les lots 69-110, 69-109, 69-108, 69-107, 69-106, 69-102, 69-83 et une partie non subdivisée du lot 69, et en partie par une partie du lot 70; au nord-est par une autre partie du lot 70. Lesdites bornes étant du même cadastre. Le tout représentant approximativement 262,000 pieds carrés.

3-054-1050	Carignan Luc et Bacon Pierre	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 71-107
2-081-0546	93957 Canada Inc.	P-74-3

Un emplacement de figure irrégulière étant une partie du lot 74-3 du cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville, borné comme suit: en front au nord-ouest par une partie du lot 74-74 (boul. De Mortagne); au nord-est par une autre partie dudit lot 74-3 et par une partie non subdivisée du lot 74; au sud-est par une partie non subdivisée du lot 74 et par le lot 74-5 (rue); au sud-ouest par le lot 74-7. Lesdites bornes étant du même cadastre. Le tout mesurant approximativement une superficie de 57,286 pieds carrés.

1-064-0850	Provident Research Corp.	P-88

Une partie du lot 88 du cadastre officiel de laParoisseSainte-Famille de Boucherville, bornée comme suit: au nord par le lot 88-43 (rue); au nord-est par une autre partie du lot 88; au sud-est par d'autres parties du lot 88 propriétés entre autres de John A. Frey, E.H. Goodman, Provident Research Corp., Earl William Horton, Howard S. Klepper et Carolyn Glover; au sud-ouest par d'autre parties du lot 88 propriétés entre autres de John A. Frey, Max Sawer, Charles Whittaker, Earl William Horton, Carolyn Glover et Provident Research Corp. Lesdites bornes étant du même cadastre. Le tout représentant approximativement 116,105 pieds carrés.

1-064-0852	Provident Research Corp.	P-88

Une partie du lot 88 du cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville, bornée comme suit: au nord-est par une partie des lots 88-43 (rue) et 88-44 (rue); au nord-ouest par d'autres parties du lot 88 propriétés entre autres de John A. Frey, E.H. Goodman, Provident Research Corp., Ben Dresler et Mark Hanson; au sud-ouest par d'autres parties du lot 88 propriétés entre autres de Provident Research Corp., Samuel M. Vincent et George F. Smith; au sud-est par une autre partie du lot 88 propriété de Provident Research Corp. Ces bornes étant du même cadastre. Le tout représentant approximativement 40,995 pieds carrés.

Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville

1-070-0550	Wren Wilson	P-88

Une partie du lot 88 mesurant 96.4 pieds dans sa ligne sud-est, 346.19 pieds dans sa ligne sud-ouest, 99.3 pieds dans sa ligne nord-ouest et 337 pieds dans sa ligne nord-est, bornée comme suit: au sud-est par le lot 88-5 (parc); au sud-ouest par une partie du lot 87; au nord-ouest paar une partie du lot 88; au nord-est par le lot 88-3 ((rue). Le tout représentant approximativement 33,490 pieds carrés.

1-070-0553	Wren Wilson	P-88

Une partie du lot 88 mesurant 87 pieds dans sa ligne sud-ouest, 100 pieds dans sa ligne nord-ouest, 52.05 pieds dans sa ligne nord-est et 141.4 pieds dans sa ligne sud-est, bornée comme suit: au sud-ouest par le lot P-88-3 (rue); au nord-ouest par le lot 88-57; au nord-est par une partie du lot 88 appartenant à Wren Wilson et par le lot 88-7 (parc); au sud-est par le lot 88-6 (rue). Le tout représentant approximativement 6,950 pieds carrés.

1-070-0559	Wren Wilson	P-88

Une partie du lot 88 mesurant 40 pieds dans sa ligne sud-est, 323 pieds dans sa ligne sud-ouest, 219.5 pieds dans sa ligne nord-est et 120.93 pieds dans une autre ligne sud-est, bornée comme suit: au sud-est par partie du lot 88 propriété de Wren Wilson; au sud-ouest par le lot 88-3 (rue); au nord-ouest par une partie du lot 88 expropriée par la route 132; au nord-est par une partie du lot 88 appartenant à Wren Wilson; dans un autre côté sud-est par une autre partie du lot 88 appartenant à Wren Wilson. Le tout représentant approximativement 30,850 pieds carrés.

1-070-0570	Wren Wilson	P-88

Une partie du lot 88 bornée comme suit: au sud-ouest par une partie du lot 87; au nord-ouest par le lot 88-5 (parc); au nord- est par le lot 88-3 (rue); au sud-est par une partie du lot 88 expropriée pour la route 3. Le tout représentant approximativement une superficie de 6,011 pieds carrés.

1-070-0600	Wren Wilson	P-88

Une partie du lot 88 mesurant 94.28 pieds dans sa ligne sud-est, 193 pieds dans sa ligne sud-ouest, 93.1 pieds dans sa ligne nord-ouest et 193 pieds dans sa ligne nord-est, bornée comme suit: au sud-est par une partie du lot 88 appartenant à Walter S. Skawarak; au sud-ouest par une partie du lot 87; au nord-ouest par une partie du lot 88-65; au nord-est par le lot 88-3 (rue). Le tout représentant approximativement 18,143 pieds carrés.

1-070-0650	Wren Wilson	P-88

Une partie du lot 88 bornée comme suit: au sud-est par le lot 88-20 (parc); au sud-ouest par une partie du lot 87; au nord- ouest par une partie du lot 88 appartenant à Harold Haynes; au nord-est par le lot 88-3 (rue) et le lot 88-18 (rue). Le tout représentant approximativement 71,756 pieds carrés.

1-074-0650	Wren Wilson	P-88

Une partie du lot originaire 88 bornée comme suit: au nord-est par le lot P-89, au sud-est par le lot P-88-21 (rue); au sud-ouest par le lot P-88 appartenant à John Barton; au nord-ouest par le lot 88-19 (parc). Le tout représentant une superficie approximative de 70,236 pieds carrés.

1-074-0661	Wren Wilson	P-88

Une partie du lot originaire 88 mesurant 100 pieds dans sa ligne sud-ouest, 180 pieds dans sa ligne nord-ouest, 28.35 pieds dans sa ligne nord, 150. 18 pieds dans sa ligne nord-est et 60 pieds dans sa ligne sud-est, bornée comme suit: au sud-ouest par une partie du lot 88 appartenant à Provident Research Corp.; au nord-ouest par le lot P-88-21 (rue); au nord par une partie du lot 88; au nord-est par une partie du lot 89; au sud-est par une partie du lot 88. Le tout représentant approximativement 13,701 pieds carrés.

1-076-0530	Wren Wilson	P-88

Une partie du lot 88 mesurant 105 pieds dans sa ligne nord-est, 158.6 pieds dans sa ligne sud-est et 106.13 pieds dans sa ligne sud-ouest, bornée comme suit: au sud-est par le lot 88-7 (parc); au sud-ouest par une partie du lot 88 appartenant à Wren Wilson et par le lot 88-57; au nord-ouest par le lot 88-8 (rue); au nord-est par le lot 88-58. Le tout représentant approximativement 15,759 pieds carrés.

1-076-0560	Wren Wilson	P-88

Une partie du lot 88 mesurant 267.20 pieds dans sa ligne sud-est, 54.70 pieds dans sa ligne sud-ouest, 154 pieds et 91.7 pieds dans sa ligne nord-ouest et 81.25 pieds dans sa ligne nord-est, bornée comme suit: au sud-est par une partie du lot 88 expropriée pour la route 132; au sud-ouest par le lot P-88-3 (rue); au nord-ouest par le lot P-88-6 (parc); au nord-est par une partie du lot 88 appartenant à Wren Wilson. Le tout représentant approximativement 14,581 pieds carrés.

1-076-0581	Wren Wilson	P-88

Une partie du lot 88 mesurant 11.92 pieds au sud, 60.59 pieds à l'est, 95.3 pieds dans une ligne nord-ouest et 199.07 pieds dans sa ligne nord-est, bornée comme suit: au sud par une partie du lot 88 appartenant à Albert C. Derrik; à l'ouest par le lot 88-12 (rue); au nord-ouest par partie du lot 88 expropriée pour la route 132; au nord-est par une partie du lot 89; à l'est par le lot P-88-19 (parc). Le tout représentant approximativement 24,501 pieds carrés.

1-076-0600	Wren Wilson	P-88

Une partie du lot 88 mesurant 130.82 pieds dans sa ligne sud-est. 143.75 pieds dans sa ligne sud-ouest, 106.5 pieds dans sa ligne nord-ouest et 119.44 pieds dans sa ligne nord-est, bornée comme suit: au sud-est par une partie du lot 88; au sud-ouest par une partie du lot appartenant à Wren Wilson; au nord-ouest par une partie du lot 88 expropriée pour la route 132; au nord-est par le lot P-88-15 (rue) et le lot P-88-16 (rue). Le tout représentant approximativement 14,060 pieds carrés.

1-076-0651	Wren Wilson	P-88

Une partie du lot 88 mesurant 73.64 pieds dans sa ligne nord-est, 105 pieds dans sa ligne sud-ouest, 163.94 pieds dans sa ligne nord-ouest, 105 pieds dans aune autre ligne nord-est et 226.26 pieds dans sa ligne sud-est, bornée comme suit: au nord-est par le lot 88-63; au sud-ouest par le lot 88-62; au nord-ouest par le lot 88-17 (rue); d'un autre côté nord-est par une partie du lot 88 appartenant à Wren Wilson; au sud-est par le lot 88-19 (parc). Le tout représentant approximativement 25,561 pieds carrés.

1-088-0917	Colver John	P-88

Une partie du lot 88 du cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville, mesurant 77 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 130 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P-88. La ligne sud-est est située à 988 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45; la ligne sud-ouest est située à 130 pieds de la ligne nord-est du lot 87. Ces lots étant du même cadastre. Le tout représentant approximativement 10,000 pieds carrés.

1-088-0930	May Waldo	P-88

Une partie du lot 88 du cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville, mesurant 62 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: au sud-ouest par P-87; des trois autres côtés par le résidu du lot 88. La ligne sud-ouest est située à 1219 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45. Ces lots étant du même cadastre. Le tout représentant approximativement 4,000 pieds carrés.

1-088-0962	Durante Joseph L.	P-88

Une partie du lot 88 du cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville, mesurant 31 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest par 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par parties du lot 88. La ligne sud-ouest de ladite partie de lot est située à 195 pieds de la ligne nord-est du lot 87 et la ligne sud-est à 818 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45. Ces lots étant du même cadastre. Le tout représentant approximativement 2,000 pieds carrés.

1-088-0976	Chase McAllister James	P-88

Une partie du lot 88 du cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville, mesurant 38.5 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 52 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par parties du lot 88. La ligne sud-ouest de ladite partie de lot est située à 468 pieds de la ligne nord-est du lot 87 de la ligne sud-est est située à 571 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45. Ces lots étant du même cadastre. Le tout représentant approximativement 2,000 pieds carrés.

1-088-1004	Dresler A.-Ben	P-88

Une partie du lot 88 du cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville, mesurant 80 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest par 25 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée de tous les côtés par d'autres parties du lot 88. La ligne sud-ouest de ladite partie de lot est située à 545 pieds de la ligne nord-est du lot 87 et la ligne sud-est est à 550 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45.
Ces lots étant du même cadastre. Le tout représentant approximativement 2,000 pieds carrés.

1-088-1012	Franke M. Herbert Mrs	P-88

Une partie du lot 88 du cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville, mesurant 39 pieds largeur dans ses lignes sud-ouest et nord-est et 65 pieds de profondeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est, bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P-88. Ladite partie du lot est située à 1,065 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 et à 130 pieds de la ligne nord-est du lot 87. Ces lots étant du même cadastre. Le tout représentant approximativement 2,500 pieds carrés.

1-088-1016	Remenyik Carl	P-88

Une partie du lot 88 du cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville, mesurant 31 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P-88. La ligne sud-ouest est située à 130 pieds de la ligne nord-est du lot 87; la ligne sud-est est située à 957 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45. Ces lots étant du même cadastre. Le tout représentant approximativement 2,000 pieds carrés.

1-066-0745	Bourield Richard F.	P-88-102

Une partie du lot 88-102 du cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville, bornée comme suit: au sud-ouest par le lot 88-33; au nord-ouest par le lot 88-101; au nord-est par le lot 89; au sud-est par le résidu du lot 88-102. Ces bornes étant du même cadastre. Le tout représentant approximativement 3,000 pieds carrés.

Cadastre officiel de la Paroisse Sainte- Famille de Boucherville

1-076-0539	Wren Wilson	88-54
1-076-0541	Wren Wilson	88-55
1-070-0551	Wren Wilson	88-57
1-076-0540	Wren Wilson	88-58
1-070-0659	Wren Wilson	88-64
2-104-0930	Les Investissements Le Papillon Inc.	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 121-10

Cadastre officiel de la Paroisse Sainte- Famille de Boucherville

2-097-0617	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-55
2-097-0619	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-56
2-097-0621	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-57
2-097-0631	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-62
2-097-0635	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-63
2-097-0641	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-65
2-097-0643	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-66
2-097-0647	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-67
2-097-0649	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-68
2-097-0651	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-69
2-097-0655	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-70
2-101-0603	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-79
2-099-0649	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-80
2-099-0647	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-81
2-099-0645	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-82
2-099-0643	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-83
2-099-0641	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-84
2-099-0639	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-85
2-099-0637	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-86
2-099-0635	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-87
2-099-0633	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-88
2-097-0642	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-89
2-097-0624	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-94
2-097-0622	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-95
2-097-0618	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-96
2-097-0616	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-97
2-097-0612	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-98
2-097-0610	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-99
2-099-0631	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-119
2-101-0597	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-129
2-101-0591	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-131
2-101-0590	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-145
2-101-0594	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-146
2-101-0598	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-147
2-101-0600	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-148
2-101-0604	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-149
2-101-0606	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-150
2-101-0610	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-151
2-101-0612	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-152
2-101-0616	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-153
2-101-0618	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-154
2-101-0622	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-155
2-101-0624	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-156
2-101-0628	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-157
2-101-0630	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-158
2-101-0634	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-159
2-101-0636	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-160
2-081-0609	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-170
2-081-0605	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-171
2-081-0603	Hinla Corporation	P-121-172 P-121-173

Une partie du lot 121-172 du cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville, bornée comme suit: au sud-est par une partie du lot 121-9 (rue) et par une autre partie du lot 121-172; au sud-ouest par une autre partie du lot 121-172 et par une partie du lot 121-173; au nord-ouest par les lots 121-148 et 121-149; au nord-est par le lot 121-171. Ces bornes étant du même cadastre. Le tout représentant approximativement 3,742 pieds carrés.
Une partie du lot 121-173 du cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville, bornée comme suit: au sud-est par une autre partie du lot 121-173; au sud-ouest par le lot 121-174; au nord-ouest par les lots 121-147 et 121-148; au nord-est par une partie du lot 121-172. Ces bornes étant du même cadastre. Le tout représentant approximativement 3,023 pieds carrés.

Cadastre officiel de la Paroisse Sainte- Famille de Boucherville

2-081-0597	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-174
2-081-0593	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-175
2-081-0591	Société Immobilière et de Finance Ragu	121-176
2-049-0568	Genest Roméo	P-122

Un emplacement situé à Boucherville, ayant front sur la rue De Normandie, connu et désigné comme étant une partie du lot 122 du cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville, de forme irrégulière, mesurant une largeur de 189.4 pieds en front dans sa ligne nord-ouest le long de ladite rue De Normandie et de 182.4 pieds en arrière dans sa ligne sud-est par une profondeur de 5,062.3 pieds d'un côté dans sa ligne nord-est et de 5,031.7 pieds de l'autre côté dans sa ligne sud-ouest et ayant une superficie appr. de 956,789 pieds carrés, borné: en front au nord-ouest par ladite rue De Normandie; en arrière au sud-est par une partie du lot 206 dudit cadastre; d'un côté au nord-est par une autre partie du lot 122 dudit cadastre appartenant à Evdo Construction Inc.; de l'autre côté au sud-ouest par des parties des lots 124 et 159 dudit cadastre.

2-049-0570	Evdo Construction Inc.	P-122

Une partie du lot connu et désigné sous le numéro 122 au cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville, de figure irrégulière, mesurant 197.8 pieds de largeur en front du côté nord-ouest le long du boulevard De Normandie, 190.6 pieds de largeur en arrière dans sa ligne sud-est, par une profondeur de 5,098 pieds d'un côté dans sa ligne nord-est et 5,062.3 pieds de l'autre côté dans sa ligne sud-ouest, ayant une superficie de 998,062 pieds carrés, mesure anglaise, plus ou moins, et bornée comme suit: en front au nord-ouest par le boulevard De Normandie; en arrière au sud-est par une partie du lot 206 dudit cadastre; d'un côté au nord-est par une autre partie du lot 122 audit cadastre; de l'autre côté au sud-ouest par une autre partie du lot 122 dudit cadastre propriété de Roméo Genest.

2-049-0571	Mindy Investments Ltd.	P-122

Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot originaire 122 au cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville, cette partie étant située du côté nord-ouest de la rue De Normandie, de figure irrégulière, bornée comme suit: en front au sud-est par ladite rue De Normandie; en arrière au nord-ouest par une partie du lot 74 dudit cadastre; d'un côté au nord-est par une partie du lot 121 dudit cadastre; de l'autre côté au sud-ouest par une partie du lot 124 et par une partie du lot 122 audit cadastre; sur un autre côté sud-est par la même partie du lot 122 audit cadastre. Mesurant 296.4 pieds en front au sud-est le long de la rue De Normandie; 395.7 pieds en arrière le long de sa ligne nord-ouest et 389 pieds de long de sa ligne nord-est; 1,641 pieds dans sa ligne sud-ouest; 100 pieds dans une ligne sud-est et 151 pieds dans une autre ligne sud-est. Le tout représentant une superficie de 661,600 pieds carrés, mesure anglaise.

3-049-0339	Evdo Construction Inc.	P-127-10

Une partie du lot 127-10 du cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville, defigure irrégulière, bornée comme suit: en front au sud-est par une partie du lot 127-10 expropriée pour l'élargissement du boulevard De Normandie; au sud-ouest par le lot 127-11; au nord-ouest par le lot 127-12; au nord-est par les lots 127-24 et 127-9. Ces bornes étant du même cadastre. Mesurant 60.02 pieds de largeur en front dans sa ligne sud-est; 115.84 pieds dans sa ligne sud-ouest; 56.81 pieds dans sa ligne nord-ouest; 30 pieds et 117.61 pieds dans ses lignes nord-est. Le tout représentant approximativement 8,264 pieds carrés.

3-116-1205	Les Investissements Canlan Inc.	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 127-43
3-116-1209	Jardin Prestige Ltée	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 127-44
3-116-1221	Les Investissements Canlan Inc.	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 127-48
3-095-0335	Les Investissements Canlan Inc.	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 127-60 129-1213
3-095-0344	Les Investissements Canlan Inc.	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 127-66
3-095-0350	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 127-67
3-116-1198	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 127-69
3-116-1204	Jardin Prestige Ltée	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 127-71
3-116-1220	Les Investissements Canlan Inc.	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 127-75
3-116-1222	Jardin Prestige Ltée	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 127-76
3-116-1228	Jardin Prestige Ltée	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 127-77
3-116-1230	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 127-78
3-116-1238	Les Investissements Canlan Inc.	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 127-80
3-101-0345	Jardin Prestige Ltee	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 127-82
3-114-1231	Jardin Prestige Ltée	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 127-85
3-114-1229	Jardin Prestige Ltée	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 127-86
3-114-1219	Les Investissements Canlan Inc.	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 127-89
3-114-1215	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 127-90
3-114-1211	Les Investissements Canlan Inc.	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 127-91
3-114-1201	Karnavanedes James	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 127-94
3-114-1195	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 127-96
3-116-1275	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 127-122
3-116-1291	Les Investissements Canlan Inc.	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 127-127 129-1388

Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville

3-049-0387	Prestige Dev. Ltd.	P-128

Une partie du lot 128 bornée comme suit: au sud par la rue De Normandie; au nord par les lots 128-94 à -105; à l'est par le lot 126; à l'ouest par la rue Des Rossignols. Le tout représentant approximativement 45,015 pieds carrés.

3-049-0365	Prestige Dev. Ltd.	P-128-3

Une partie du lot 128-3 bornée comme suit: à l'est par le lot 128-4; à l'ouest par une partie du lot 128-3; au sud par la rue De Normandie; au nord par le lot 128-21. Le tout représentant approximativement 7,467 pieds carrés.

3-049-0371	Prestige Dev. Ltd.	128-4
3-049-0373	Prestige Dev. Ltd.	128-5
3-049-0375	Prestige Dev. Ltd.	128-6
3-049-0377	Prestige Dev. Ltd.	128-7
3-049-0316	Jardin Prestige Ltée	P-129-1195

Une partie du lot 129-1195 du cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville, bornée comme suit: à l'est par une partie du lot 129-1194; à l'ouest par une partie du lot 129-1196; au sud par le lot 129-1208; au nord par une partie du lot 129-1195. Ces bornes étant du même cadastre. Le tout représentant approximativement 6,189 pieds carrés.

3-095-0307	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 129-1205
3-095-0311	Jardin Prestige Ltée	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 129-1206
3-095-0313	Liokareas Peter	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 129-1207
3-095-0315	Liokareas Peter	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 129-1208
3-097-1180	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 129-1216
3-097-1182	Haralambos Nikias	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 129-1217
3-097-1184	Jardin Prestige ltée	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 129-1218
3-097-1188	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 129-1220
3-095-0300	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 129-1249
3-114-1206	Les Investissements Canlan Inc.	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 129-1272
3-114-1228	Jardin Prestige Ltée	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 129-1279
3-120-1229	Jardin Prestige Ltée	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 129-1284
3-120-1215	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 129-1288
3-120-1201	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille d eBoucheerville 129-1292
3-120-1222	Les Investissements Canlan Inc.	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 129-1301
3-120-1238	Les Investissements Canlan Inc.	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 129-1306

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS

VILLE DE MONTRÉAL

ENCAN PUBLIC

FOURRIÈRE MUNICIPALE — 9634 PAPINEAU

Samedi, le 25 avril 1981, à 09H30

ENVIRON 185 BICYCLETTES ET 40 LOTS D'ARTICLES DIVERS

4 LOTS DE BIJOUX ASSORTIS COMPRENANT DES BAGUES ET DES CHAÎNETTES DE 10K à 14K PESANT ENVIRON 40 GRAMMES.
1 LOT DE 2 BAGUES À DIAMANT, 1-20 POINTS, 1-10 POINTS, 6-1.5 POINT.
1 LOT DE 2 BAGUES À DIAMANT, 1-12 POINTS, 3-2 POINTS, 4-1.5 POINT ET 1 MONTRE DE POCHE EN OR LONGINE.

VISITE: le samedi 25 avril 1981, de 08H30 à 09H30
PAIEMENT: argent comptant ou chèque certifié immédiatement après la vente
RENSEIGNEMENTS: tél. 384-4380

SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT — DIVISION DE LA RÉCUPÉRATION

N.B. Toute personne désireuse de se désister de son véhicule peut le faire sans frais, en le remettant à la fourrière municipale, 9634 Papineau, Montréal.

Hôtel de Ville
Montréal le 24 avril 1981.

Le Greffier de la Ville
MARC BOYER

VILLE DE MONTRÉAL

ENCAN PUBLIC

FOURRIÈRE MUNICIPALE — 9733 CUROTTE

Mercredi le 6 mai 1981 à 09 h 30

ENVIRON 150 AUTOMOBILES ET 30 LOTS D'ARTICLES DIVERS

VISITE: le mercredi, 6 mai 1981 de 08 h 30 à 09 h 30
PAIEMENT: argent comptant ou chèque certifié immédiatement après la vente
RENSEIGNEMENTS: tél. 384-4380

TOUS LES VÉHICULES SONT VENDUS POUR LES PIÈCES SEULEMENT

SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT — DIVISION DE LA RÉCUPÉRATION

N.B. Toute personne désireuse de se désister de son véhicule peut le faire sans frais, en le remettant à la fourrière municipale, 9634, Papineau, Montréal.

Hôtel de Ville
Montréal le 24 avril 1981

Le Greffier de la Ville
MARC BOYER

VILLE DE MONTRÉAL

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil municipal, à sa séance tenue le 21 avril 1981, a procédé à une première étude des projets de règlements suivants:

1 — Modification au règlement 3722 concernant le zonage de certaines parties des quartiers Mont-Royal, Saint-André, Saint-Georges et Saint-Louis, déjà modifié.

2 — Modification au règlement 5189 concernant le zonage des environs de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Dorchester, entre la rue Saint-André et l'avenue de Lorimier, déjà modifié.

3 — Règlement autorisant des modifications et des changements d'occupation aux bâtiments portant les numéros 113 à 147, rue Saint-Pierre, dans l'arrondissement historique de la ville de Montréal.

4 — Modification au règlement 2713 concernant les autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques, déjà modifié.

a) Centre prénatal de Cartierville — cours d'information sur l'accouchement naturel — 11760, avenue Robert-Giffard;

b) La Cinémathèque québécoise et l'Institut québécois du cinéma — modifications au bâtiment — 335 et 345 est, boulevard de Maisonneuve;

c) Collège Marie de France — école privée — 5325, avenue Macdonald;

d) Fondation du Refuge pour Femmes Chez Doris Inc. — maison de dépannage pour femmes dans le besoin — 1956 ouest, boulevard de Maisonneuve;

e) Garderie Soleil Joyeux — garderie de jour — 7324 et 7326, avenue Musset;

f) La Maison des Enfants Montessori — garderie de jour — 6261, avenue Notre-Dame-de-Grâce;

g) Le Manoir Notre-Dame-de-Grâce (Garderie Au Petit Nuage) — garderie de jour — 5334, avenue Notre-Dame-de-Grâce.

Copies de ces projets de règlements peuvent être obtenues au bureau du greffier, suite 120, Hôtel de Ville.

Toute personne désirant faire des représentations au sujet de ces projets de règlements devra les faire tenir, par écrit, au même endroit, au soussigné, au plus tard le 14 mai 1981.

Marc Boyer
Greffier de la Ville

Hôtel de Ville
Le 24 avril 1981

Ville de Boucherville
COMTÉ DE CHAMBLY
PROVINCE DE QUÉBEC

3-120-1242	Kuhn Dieter	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 129-1307
3-118-1284	Jardin Prestige Ltée	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 129-1332
3-118-1290	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 129-1334
3-120-1239	Limberis Léo	Cadastre officiel d ela Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 129-1338
3-120-1243	Limberis Léo	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 129-1339
3-114-1280	Les Investissements Canlan Inc.	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 129-1353
3-114-1260	Les Investissements Canlan Inc.	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 129-1357
3-116-1308	Les Investissements Canlan Inc.	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 129-1375
3-116-1300	Ioannidis Theoklitos	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 129-1376
3-116-1298	Ioannidis Theoklitos	Cadastre officiel d ela Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 129-1377
3-116-1296	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 129-1378
3-116-1292	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 129-1380
3-116-1272	Hinla Corporation	Cadastre officiel d ela Paroisse Sainte-Famille de Boucherville 129-1385
3-077-0010	Meklyn Investment Ltd.	P-142

Une partie du lot 142 au cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville, bornée comme suit: au nord-ouest par la rue De Touraine; au nord-est par une partie du lot 143 dudit cadastre; au sud-ouest par les limites des villes de Boucherville et Longueuil, et St-Hubert; au sud-est par les limites des villes de Boucherville et St-Hubert. Le tout ayant une superficie approximative de 62.43 arpents carrés.

1-077-1151	Rocanwill Dev. Corp.	P-173

Une partie du lot originaire 173 au cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville, de figure irrégulière, bornée comme suit: au sud-est par une autre partie dudit lot 173 appartenant à Paul-Émile Racicot ou représentants sur une longueur de 291.46 pieds; au sud-ouest par une autre partie dudit lot 173 sur une longueur de 749 pieds; au nord-ouest par une autre partie dudit lot 173 et par une partie du lot 174 sur une longueur de 315.3 pieds; au nord-est par une partie du lot 183 sur une longueur de 680.8 pieds. Ces bornes étant du même cadastre. Le tout représentant une superficie de 213,111 pieds carrés, mesure anglaise.

Cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville

1-084-1291	Hitland André	190-19 190-20 190-21 190-22
1-084-1295	Hitland André	190-23 190-24
1-084-1270	Hitland André	190-97 190-98 190-99 190-100
1-084-1300	Hitland André	190-109 190-110 190-111 190-112 190-113
1-084-1490	Hitland André	190-290 190-291 190-292 190-293
2-077-0650	Gothic Developments Inc.	P-204

Une partie du lot 204 du cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville, bornée comme suit: au nord-ouest par la rue De Touraine; au sud-est par l'autoroute Trans-Canadienne; d'un côté au nord-est par une partie du lot 202 audit cadastre; de l'autre côté au sud-ouest par une partie du lot 205 dudit cadastre. Le tout représentant approximativement 1,669,708 pieds carrés.

2-054-1555	Sogelong Inc.	P-208-1

Un emplacement de forme irrégulière connu et désigné comme étant une partie du lot numéro 1 de la subdivision officielle du lot originaire 208 du cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville, mesurant 421.1 pieds dans sa ligne nord-est; 363.98 pieds dans sa ligne sud-est; 195 pieds et 189.2 pieds dans ses lignes sud-ouest; 95 pieds et 256.53 pieds dans ses lignes nord-ouest; bornée comme suit: vers le nord-est par une partie du lot 208-3; vers le sud-est par une autre partie du lot 208-3 et une partie du lot originaire 208; vers le sud-ouest par une autre partie du lot 208-1 (boul. Montarville) et une partie des lots 209 et 210; vers le nord-ouest par une partie du lot 209 et par une autre partie du lot 208-1 (chemin de desserte). Ces bornes étant du même cadastre. Le tout représentant approximativement 124,069 pieds carrés, mesure anglaise.

1-079-1000	Coffrage Marcel Inc. et M.L.J. Construction Ltée	P-268 P-269 P-269

Une partie du lot 268 du cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville, bornée comme suit: en front au nord-ouest par le Chemin du 6e Rang ou Chemin de Lorraine; en arrière au sud-est par une autre partie du lot 268 audit cadastre; d'un côté au nord-est par une partie du lot 269 audit cadastre; de l'autre côté au sud-ouest par une partie du lot 267 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 1,251,230 pieds carrés.
Une partie du lot 269 du cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville, bornée comme suit: en front au nord-ouest par une partie du lot 269 dudit cadastre; en arrière au sud-est par une autre partie du lot 269 audit cadastre (route Trans-canadienne); d'un côté au nord-est par une partie du lot 270 dudit cadastre; de l'autre côté au sud-ouest par une partie du lot 268 dudit cadastre. Le tout représentant approximativement 1,190,370 pieds carrés.
Une aprtie du lot 269 du cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville, bornée comme suit: en front au sud-est par le Chemin du 6e Rang ou Chemin de Lorraine; en arrière au nord-ouest par parties du lot 190 audit cadastre et les lots 190-239, 176 et 304 audit cadastre et par partie du lot 191 audit cadastre; d'un côté au nord-est par partie du lot 290 audit cadastre, par une partiedu lot 189 audit cadastre et par une partie du lot 187 audit cadastre; de l'autre côté au sud-ouest par une partie du lot 267 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 710,785 pieds carrés.

DONNÉ À BOUCHERVILLE, ce
3ième jour d'avril 1981.

CLAUDE CARON - *greffier*

AUTOROUTES

OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

REQUISITION: 54242

Fourniture et installation d'un vérin hydraulique

Seules sont invitées à soumissionner les personnes et les entreprises dont la principale place d'affaires est située dans le Québec.

Dépôt de garantie: un chèque visé à l'ordre de l'Office des autoroutes du Québec — 10% du montant de la soumission.

Clôture des soumissions: 15h00 (H.A.E.), le 12 mai 1981.

Les devis et documents sont obtenus au bureau du directeur des approvisionnements et contrats de l'Office des autoroutes du Québec, 255, boulevard Crémazie est, Montréal, Québec.

Le Secrétaire,
Jacques Taschereau, notaire

AVIS

(Requête en vertu de l'article 2.72.7 du règlement 2)

Autobus Uncle Harry Inc., 6060 St-Jacques ouest, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de donner le service suivant: transport saisonnier — catégorie économique — transport de personnes de l'habitat 67 au centre-ville et retour suivant la route suivante: Avenue Pierre-Dupuy, l'autoroute Bonaventure et rue Université jusqu'à la rue Sherbrooke, Sherbrooke à Union, Union à Cathcart et retour. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième publication.

1re publication:
jeudi 23 avril 1981.

2e publication:
vendredi 24 avril 1981.

3e publication:
samedi 25 avril 1981

NORMAN H. GOLDBERG
Procureur du requérant

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 17e jour d'août 1979 par lequel Civenca Ltée a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Laval le 28 août 1979 sous le no 449530.
Banque de Montréal, le 23 avril 1981.

8-0013

Travaux publics Canada — Public Works Canada

TERRE AGRICOLE À LOUER

DES OFFRES pour la location d'une terre à grande culture dûment identifiées et adressées au **Chef de la politique et de l'administration des contrats (Région du Québec); 2001, rue University, 18e étage, Montréal (Québec) H3A 1K3,** seront reçues jusqu'à 15:00 à la date limite déterminée.

Offre no: 81ML-008P
Superficie: 250 acres
Date limite: le 6 mai 1981
Endroit: Municipalité de Saint-Vincent-de-Paul Laval (Québec)

INSTRUCTIONS

Cette terre est située plus précisément à l'est de la Montée Saint-François et au sud de la Route 25 sur une des parties de lots numéros 292-322 et 323.

L'utilisation de cette location ne sera qu'à des fins agricoles seulement.

Pour information: M. D. St-Onge (514) 283-6891

L'offre la plus élevée ne sera pas nécessairement acceptée.

VENTE DE SURPLUS

Gouvernement du Québec

SERVICE GÉNÉRAL DES ACHATS

S.P. 003044
Description: Le Service Général des Achats sollicite des offres pour la vente, la cueillette et l'enlèvement des pneus rebuts, en vue de l'émission de contrats régionaux, pour la période de mai à décembre 1981.
Endroits: Dans chacun des Districts du Ministère des Transports à travers la Province.
Clôture de la soumission: 7 mai 1981 - 15.00 heures
Documents disponibles: Service Général des Achats
1155 Claire Fontaine, 4e étage
Québec, G1R 4X6
Tél.: (418) 643-5438

Le Service Général des Achats ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus élevée.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL GASTON OUIMET
Cet avis remplace celui paru mercredi le 22 avril dans lequel paraissait un texte erroné.

DÉCÈS REMERCIEMENTS IN MEMORIAM

DÉCÈS

BONNEAU (Théodore)
BOURGOIN (Isaure)
CHARBONNEAU (Marie-Paule)
CHAYER (Jeanne-D'Arc)
DEMEULE (Irène)
DE NIVERVILLE (Emela)
FORTIN (Jacques)
LALONDE (Emma)
MALLETTE (Armand)
MARTIN (Arthur)
MARTINEAU (Jean-Edouard)
McDOUGALL (Margaret Stewart)
RICHARD (Léontine)
ROBERT (Aurore)
ROY (Margot)
TRUDEL (Henri)
TURGEON (Mlle Madeleine)
VERDON (Gabriel)

BONNEAU (Théodore)

A Ste-Agathe-des-Monts, le 22 avril 1981, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Théodore Bonneau, époux de Thérèse Bilodeau. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: André (époux de Nicole Nadon), Mme André Meilleur (Suzanne), et Louise; 4 petits-enfants: Jean-Sébastien, Vincent, Katie et Francis; ses frères Paul et Roger, ses trois soeurs Béatrice, Bella et Berthe. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 7895 est, Notre-Dame

pour se rendre à l'église Ste-Louise de Marillac, où le service sera célébré à 9h 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé vendredi de 20h à 22h.

BOURGOIN (Isaure)

À Montréal, le 22 avril 1981 est décédée Mme veuve Wilfrid Bourgoin, née Isaure Séguin, elle laisse dans le deuil, ses enfants: Marguerite (Mme veuve Roger Lavigne), Gisèle (Mme Bruce Snelgrove), Pierrette (Mme Albert Yelle), sa petite-fille Francine (Mme Arsène Moreau), 1 arrière petit-fils Francis, ainsi que plusieurs parents et amis. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc. 3254 rue Bellechasse,

pour se rendre à l'église Ste-Bibiane, où le service sera célébré à 11 h, a.m., et de là au cimetière de St-Hubert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Marie-Paule)

À Montréal, le 21 avril 1981, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme André Charbonneau, née Marie-Paule Péloquin. Outre son époux, elle laisse dans le deuil, 2 fils: Yvan et Benoit. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant à l'église St-Gaétan, où le service sera célébré à 10 h, a.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Urgel Bourgie Ltée. S.V.P. pas de fleurs.

CHAYER (Jeanne-D'Arc)

A Montréal, le 23 avril 1981 est décédée Mlle Jeanne-D'Arc Chayer. Elle laisse dans le deuil, son frère Pierre-Etienne, époux de Marguerite Harvey, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée angle boul. Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grâce

pour se rendre à l'église Ste-Catherine de Sienne où le service sra célébré à 11 h a.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite de 14h à 17h et 19h à 22h.

DEMEULE (Irène)

A Montréal, le 22 avril 1981, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Roland Demeule, née Irène Lord, épouse en premières noces de Fred Demeio. Outre son époux, elle laisse ses enfants: Paul (époux de Liliane Beauvais), Sally (épouse de Eric Martin) et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant à 10 h.aux salons

Urgel Bourgie Ltée, 745 est, boul. Crémazie,

de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE NIVERVILLE (Emela)

Décédée à Ottawa, le 23 avril 1981, à l'âge de 83 ans, épouse de feu vice-maréchal Albert de Niverville. Elle était la mère de Jean-Bernard, Albert, Raymond, Michel, tous de Montréal, Georges, Pierre, Mme Andrée Lowson, d'Ottawa, Louis, de Toronto, Claude, de McKenzie, Colombie Britannique, Mme Pierrette Dubé, de Ste-Adèle, Mlle Francine de Niverville, de Montréal, 2 brus: Jeanet de Niverville, Moncton, N.B.; Doreen Evans, d'Ottawa, 2 soeurs: Mlles Alice et Florence Burel-Noel; ainsi que 23 petits-enfants et 2 arrière-petis-enfants. La cérémonie religieuse aura samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Racine, Robert et Gauthier, 260, rue Besserer,

pour se rendre à l'église Ste-Anne, Ottawa, où le service sera célébré à 9h et de là au cimetière de Notre-Dame, Ottawa, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Jacques)

Au Pavillon de Beloeil, le 23 avril 1981, à l'âge de 84 ans et 11 mois est décédé M. Georges Fortin, époux de feu Elisabeth Villeneuve. Il laisse dans le deuil 9 enfants: René (Rose-Alma Simard), Juliette (Louis Truchon), Amédée (Régina Simard), Gertrude (Georges-Henri Murray), Emiline (Hervé Murray), Sr Solange Fortin, Reina (Fernand Perron), Sr Denise Fortin, Isabelle (René Cantin), plusieurs petits et arrière-petits-enfants; 2 frères: Henri, de Haute-rive, Albert, de Matane; ainsi que de nombreux parents et amis. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative Funéraire de Beloeil, 150, rue Brunelle, Beloeil,

pour se rendre à l'église St-Mathieu; où le service sera célébré à 10h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture du salon vendredi de 2h à 5h et de 7h à 10h.

LALONDE (Emma)

A Montréal, le 23 avril 1981, à l'âge de 77 ans, est décédée Emma Ouellet, épouse d'Antonio Lalonde. Outre son époux, elle laisse ses 3 enfants: Réjane (épouse de Maurice Harvey), Lorraine et Claude (époux de Francine Benoit); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants; sa soeur Mlle Marie-Reine Ouellet, ses beaux-frères et belles-soeurs, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse,

pour se rendre à l'église Marie-Reine des Coeurs, où le service sera célébré à 9h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALLETTE (Armand)

Au Centre hospitalier de Verdun, le 22 avril 1981, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Armand Mallette (employé de la Ville de Westmount), époux de Mariette Dalpé, demeurant à Côte-Saint-Paul. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Roger (epoux de Danielle Boudreau), André (époux de Thérèse Cloutier), Colette et Pierre; ses petits-enfants Frédérik, Jozéane, Nancy, Luc et Mélanie; ses frères et soeurs Alphonse, Hubert, Michel, Annette et Gilberte, et sa belle-soeur Jeannine, ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux, nièces et amis. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 6201, rue Laurendeau, (coin de Jolicoeur),

pour se rendre à l'église Coeur - Immaculé - de - Marie (6300 Laurendeau) 1 h. et de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 h. à 7 h. p.m.

MARTIN (Arthur)

À Montréal, le 21 avril 1981, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Arthur Martin, époux de Jacqueline Chrétien. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: Claudette (Mme René Filiatreault), Réal (époux de Murielle Lefebvre), Rollande, Jacques et Chantal, ainsi que plusieurs frères et soeurs et de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée 2251 est, rue Jean-Talon

pour se rendre à l'église St-Barthélemy ou le service sera célébré à 10 h, a.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Don à la Société Canadienne du Cancer serait apprécié. Heures de visites jeudi de 7h à 10 h., vendredi de 2h à 10, et samedi à partir de 11 h, a.m.

MARTINEAU (Jean Édouard)

A Montréal, le 23 avril 1981 à l'âge de 50 ans, est décédé M. Jean Edouard Martineau, époux d'Yvette Lemyre, outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Christiane. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée 1415, rue Fleury est

pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 9 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

McDOUGALL (Margaret Stewart)

À l'hôpital Général de Montréal, lundi le 20 avril 1981, chère fille de feu John et Anne McDougall, soeur d'Euphémia, Helen et James (époux de Cherry), ses neveux: James et Peter. Un service privé a eu lieu jeudi le 23 avril à 11 h a.m. en la chapelle des salons Clarke, MacGillivray, White, rue Ste-Catherine. Des dons peuvent être envoyés à l'hôpital Shriners pour enfants handicapés, 1529 avenue Cedar, Montréal. Direction funéraire

Clarke, MacGillivray White, 4484 est, Ste-Catherine (coin William-David).

RICHARD (Léontine)

À Montréal, le 23 avril 1981, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Adrien Richard, née Léontine Gauthier. Outre son époux, elle laisse 2 enfants: Mariette (épouse de Gilles Chapdelaine), Lise (épouse d'Albert Hollis), ses petits-enfants: Guy, Danièle (épouse de Serge Dubé) et Martine Chapdelaine. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi partira des salons

Alfred Dallaire Inc. 2590, rue Rouen

pour se rendre à l'église St-Eusèbe, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERT (Aurore)

À Montréal, le 23 avril 1981, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Donat Robert, née Aurore Paquette. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses 6 enfants: Albert (époux de Philomène Lachance), Mme Victor Bourgie (Pauline), Mme Paul-Emile Asselin (Jacqueline), Jean Paul (époux de Florence Asselin), André, Mme Ronald L'Heureux (Claire), ainsi que plusieurs petits-enfants, un frère et deux soeurs. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée & J.R. Deslauriers Ltée 5650 chemin Côte-des-Neiges,

pour se rendre à l'église St-Joseph, de Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 2 h, p.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Don à la Société Canadienne du Cancer serait apprécié. Heures de visites jeudi de 7h à 10 h., vendredi de 2h à 10, et samedi à partir de 11 h, a.m.

ROY (Margot)

À Montréal, le 22 avril 1981, à l'âge de 73 ans, est décédée Margot Lessard, épouse de Wilfrid Roy, imprimeur. Outre son époux, elle laisse dans le deuil, son fils Jean, époux de Janet McInnis, du Chili, sa fille Suzanne, épouse de Paul Burdett, 3 petits-enfants: France-Isabelle, Sophie et Nathalie, ainsi que plusieurs parents et amis. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée & J.M.D. Cyr Enrg. 165, boul. Ste-Rose

pour se rendre à l'église Ste-Rose, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEL (Henri)

À Montréal, le 23 avril 1981, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Henri Trudel, époux de feu Rose-Alba Renaud, père de Jacques, Raymond, Monique, Pierrette, Lorraine, Odette et Colette; grand-père de plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée 2251 est, rue Jean-Talon

pour se rendre à l'eglise St-Barthélemy, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TURGEON (Mlle Madeleine)

À Trois-Rivières, le 21 avril 1981, est décédée Mlle Madeleine Turgeon, fille de feu Alfred Turgeon et de feu Valéda St-Pierre, demeurant à Trois-Rivières. La défunte laisse dans le deuil, sa soeur Fernande, son parrain Joseph Emile St-Pierre, plusieurs cousins et cousines ainsi que de nombreux amis. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons du

Centre funéraire Rousseau et Frère Ltée 445 rue des Volontaires, Trois-Rivières

pour se rendre à la cathédrale de Trois-Rivières, (coin Royal et Bonaventure), où le service sera célébré à 14 h, et de là au cimetière de St-Louis, de Trois-Rivières, lieu de la sépulture. La dépouille mortelle a été exposée à compter de 19 h, le 23 avril. Salon fermé de 17 h à 19 h.

VERDON (Gabriel)

À Ste-Rose, le 19 avril 1981 à l'âge de 63 ans, est décédé M. Gabriel Verdon, ex-chauffeur de la Cie de Transport Provincial, il laisse dans le deuil sa soeur Rollande, épouse de Léopold Ferland, son frère Armand, époux de Gabrielle Bertrand, plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée 4240, rue Adam

pour se rendre à l'église Très St-Rédempteur, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NAISSANCE

KEOUGH Suzanne (née Landry) et Allan sont heureux d'annoncer l'arrivée d'un cadeau de Pâques, Lisa-Michelle à l'hôpital Général Lakeshore Nouvelle petite-fille pour M. et Mme Marcel Landry, de Lachine et M. et Mme Allan Keough, de Winnipeg. Mille mercis à ma soeur Dr Monique Landry pour son aide précieuse.

PRIÈRE

Prière au St-Esprit

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite). Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraitre difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée.

J.B.T.

PRIÈRES

Prière au St-Esprit

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite). Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraitre difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée.

M.G.

R. Chiarelli coupable d'homicide involontaire

Accusé de meurtre au deuxième degré, Rolland Chiarelli, 18 ans, a finalement été trouvé coupable d'homicide involontaire. Les jurés ont rendu leur verdict après une journée de délibérations. Chiarelli était accusé d'avoir illégalement causé la mort de Robert Comtois, 25 ans.

Après avoir entendu les représentations sur sentence des deux procureurs au dossier, Me Ronald Shacter, pour la Couronne, et Me René Duval, pour la défense, le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, a annoncé qu'il reportait au 28 avril prochain le prononcé de la sentence.

Le procureur de la Couronne a pour sa part suggéré une peine maximum de 12 ans de pénitencier pour Chiarelli. Au cours de son témoignage, Chiarelli avait expliqué aux jurés dans quelles circonstances il s'était effectivement bagarré avec Comtois. Me Duval avait confirmé, au cours de sa plaidoirie, que Chiarelli se trouvait alors dans une situation de légitime défense.

FLEURISTE
Jules Lafontaine
526-5955
3033 SHERBROOKE E.



James Brady téléphoto UPI

Brady dans un état satisfaisant après une 2e opération

■ WASHINGTON (PS, UPI, Reuter) — James Brady, secrétaire de presse de la Maison-Blanche, grièvement blessé à la tête lors de la tentative d'assassinat du président Reagan, était dans un état satisfaisant hier soir à la suite d'une nouvelle intervention chirurgicale subie dans la nuit de mercredi à jeudi.

La seconde intervention, qui a duré cinq heures, a été nécessitée par la formation d'une poche d'air dans la boite crânienne. Les médecins ont dû réparer les canaux afin de faire cesser la pression de l'air sur le cerveau.

Le porte-parole de l'hôpital George Washington, le Dr Dennis O'Leary, ne croit pas que la nouvelle opération retardera la guérison de Brady. Le bulletin médical précisait que les «signes vitaux du malade, et notamment la température, sont normaux et sa condition demeure satisfaisante». Le communiqué ajoutait qu'une «surveillance attentive de plusieurs jours sera nécessaire avant que l'on ne puisse se prononcer avec certitude sur la réussite de l'opération».

Brady avait subi une longue intervention chirurgicale le 30 mars, immédiatement après l'attentat pour retirer la balle qui s'était logée dans le cerveau.

La visite surprise de Souslov à Varsovie: un avertissement?

d'après AFP, Reuter, UPI, PA

■ Tandis que M. Kania, premier secrétaire du POUP, exprimait, hier, devant l'Union des jeunesses socialistes polonaises, sa ferme détermination de poursuivre les réformes, l'arrivée inopinée à Varsovie de M. Mikhail Souslov, considéré comme le principal théoricien du Kremlin, revêt une valeur d'avertissement.

Cette visite intervient au lendemain du discours prononcé par M. Constantin Tchernenko qui a accusé les Occidentaux de mener une politique «hypocrite et aventuriste» à l'égard de la Pologne. Elle survient également une semaine avant la réunion du Comité central polonais qui devrait préparer le congrès du parti prévu en juillet.

C'est la première visite en Pologne de M. Souslov, 78 ans, gardien de l'orthodoxie, partisan d'une ligne dure parmi les dirigeants soviétiques, depuis le dernier congrès du POUP en février 1980 et la première visite d'un membre du Bureau politique du Parti communiste soviétique depuis l'émergence du mouvement syndical indépendant.

Selon un observateur, M. Souslov pourrait rencontrer des membres du Bureau politique pour tenter de remettre l'idéologie dans le droit chemin avant la réunion de la semaine prochaine. Il pourrait également rappeler que les Soviétiques souhaitent que le congrès du parti soit repoussé. Il ne s'agit pas pour lui, estiment les observateurs, de stopper le renouveau mais de faire entendre aux dirigeants polonais qu'il y a des limites à ne pas dépasser pour ne pas ébranler les bases même du socialisme.

La visite de l'idéologue du Parti, d'après une haute personnalité du Comité central du POUP, n'avait pas été préparée à l'avance mais s'avérait nécessaire. Selon cette source, les dirigeants soviétiques sont préoccupés par la situation en Pologne et notamment en ce qui concerne d'une part les activités de groupes politiques tant au sein qu'à l'extérieur du syndicat «Solidarité» (force qualifiées officiellementd'anti-socialistes), d'autre part, la situation économique qui peut engendrer des conflits ouverts, enfin l'absence d'offensive de la part du Parti communiste polonais pour défendre son programme de «renouveau socialiste».

Sur ce point, a précisé cette même personnalité, les appréciations divergent à Moscou et à Varsovie. Car les dirigeants communistes polonais estiment pour leur part que le parti en Pologne est en train de se consolider. Dans ce contexte, M. Kania a encore indiqué, hier quelques heures avant l'arrivée de M. Souslov, qu'il entendait poursuivre la ligne du «renouveau socialiste» qu'il n'a cessé de prôner.

Dans ce processus de démocratisation, la direction du parti avait été contrainte à lâcher du lest à une base très remuante et entreprenante qui ne veut absolument pas être rendue responsable de la crise à laquelle la Pologne est confrontée. Cette base a forcé la main aux responsables du parti pour procéder à de profondes réformes au sein du parti et notamment en ce qui concerne la mise en place d'élections libres à bulletins secrets à tous les niveaux.

Face à cette pression, le 10e plenum devait procéder à des modifications au sein du Bureau politique et la base avait réclamé la mise à l'écart des «durs» qui, selon elle, s'opposent au renouveau. Tout laisse croire que cette visite de M. Souslov, qui repart aujourd'hui pour Moscou, est directement liée au 10e plenum du Comité central convoqué pour mercredi prochain.



téléphoto UPI

Le chef du PC polonais, Stanislaw Kania, accueille à Varsovie M. Michail Souslov, membre du Politburo soviétique, qui a fait hier une visite surprise en Pologne.

Pressions croissantes sur Londres pour éviter la mort de Bobby Sands

LE MILITANT IRLANDAIS EN DANGER DE MORT

d'après AFP, Reuter, PA

■ Le gouvernement britannique fait l'objet de pressions et démarches internationales croissantes pour qu'une issue soit trouvée à la grève de la faim que poursuit depuis 54 jours Bobby Sands, militant de l'IRA détenu à la prison de Maze et récemment élu député au Parlement britannique.

L'état de santé de Sands s'est aggravé de façon alarmante au cours des dernières heures et sa mort pourrait intervenir à tout moment, indiquait-on de source républicaine à Belfast.

Sands a accepté hier de recevoir un représentant de la commission européenne des droits de l'homme sous certaines conditions, tout en se déclarant déterminé à poursuivre son combat jusqu'à la mort si le gouvernement britannique ne cédait pas à ses revendications visant à obtenir le statut de prisonnier politique. Par la voix de son agent électoral, Sands a demandé que l'un de ses camarades codétenus, Brandan McFarland, et deux membres du Sinn Fein provisoire soient présents lors d'une éventuelle visite du représentant de la commission européenne à la prison.

Le gouvernement britannique avait indiqué qu'il était prêt à coopérer avec la commission, mais aucune requête de cette organisation n'était parvenue hier soir à Belfast.

Au cours d'une conférence de presse à Belfast, Mme Bernadette Devlin-McAliskey, responsable du comité de-soutien des prisonniers républicains, a demandé au gouvernement de Dublin de rompre ses relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne si Bobby Sands venait à mourir sans que ses revendications soient satisfaites. Mme Devlin a ajouté qu'elle avait toutes les raisons de redouter une explosion de colère au sein de la communauté catholique d'Ulster après la mort du gréviste de la faim.

Alors que de nouveaux incidents étaient signalés hier dans la province, le primat de l'Église catholique d'Irlande, le cardinal Thomas O'Fiaich, et les chefs des trois principales Églises protestantes d'Ulster ont lancé hier soir un appel conjoint au gouvernement et aux détenus républicains pour qu'ils parviennent à un compromis de la «onzième heure» afin d'éviter que la «situation explosive» dans la province ne soit exacerbée par de nouvelles victimes.

Les appels lancés en faveur de Sands au nonce pontifical, au premier ministre irlandais et aux groupes américains de défense des droits civiques n'ont donné aucun résultat. Hier, les autorités nord-irlandaises ont refusé à Sands la permission de recevoir la visite de M. Ramsay Clark, ancien ministre américain de la Justice, et du père Daniel Berrigan, militant des droits de l'homme. Tous deux ont déploré cette décision.

Pour le 8e jour consécutif, des sympathisants de Sands ont organisé des manifestations pour soutenir sa campagne. À Belfast des manifestants ont lancé des pierres sur les policiers et les soldats et ont incendié deux véhicules.

À Armagh, un protestant a été tué dans un attentat.

Depuis une semaine, des affrontements opposent tous les soirs de jeunes habitants des quartiers catholiques des principales villes d'Ulster aux forces de sécurité, tandis que la population des deux communautés s'attend à une nette aggravation de la violence, advenant la mort de Bobby Sands.



téléphoto PA

Bernadette Devlin et Ramsey Clark, ancien ministre de la Justice des États-Unis, à une conférence de presse à Belfast.

Intenses bombardements au Sud-Liban

■ BEYROUTH (AFP, Reuter) — L'artillerie israélienne et celle des milices du commandant dissident Saad Haddad ont violemment bombardé hier soir plusieurs localités du Sud-Liban, notamment le secteur central, selon un communiqué des forces palestino-progressistes.

Les localités de Nabatiyeh, Tibnine et Horch Al Taher ont subi un intense bombardement, qui s'est étendu ensuite à d'autres localités, selon le communiqué palestinien. D'autre part, un important mouvement de troupes a été observé dans le secteur Marjayoun-Debbine-Blat, à l'intérieur de l'enclave frontalière, parallèlement à une activité aéro-navale sur toute la ligne de la frontière israélo-libanaise.

Ces bombardements sont survenus aux termes d'une journée pendant laquelle le cessez-le-feu ordonné par le président Sarkis, le 20e, avait été généralement respecté à Beyrouth et à Zahle.

La journée avait débuté par de nouvelles opérations israéliennes dans le sud du Liban. Des bâtiments israéliens avaient ouvert le feu contre Tyr dans la nuit de mercredi à jeudi tandis que l'aviation avait survolé la ville de Saida ainsi que le littoral méditerranéen à plusieurs reprises. Un bateau appartenant à des Palestiniens a été coulé à Tyr.

Au cours de la journée, le premier ministre Menahem Begin s'est entretenu avec le commandant Haddad, chef des milices chrétiennes au Sud-Liban, et a annoncé par la suite que tous deux étaient convenus d'éviter toute attaque contre la FINUL (forces des Nations Unies) et de tenter un effort pour «éviter des pertes de civils». Haddad, qui avait été hospiralisé à Haïfa pour surmenage nerveux, avait quitté l'hôpital en matinée pour se rendre au ministère israélien de la Défense.

Salvador: le FMLN disposé à négocier avec la junte

d'après AFP, UPI

■ Le «Front Farabundo Marti pour la Libération Nationale du Salvador» a réaffirmé, hier, à San José, être disposé à négocier avec la Junte de gouvernement une solution pacifique à la crise salvadorienne «pour éviter au maximum le sacrifice du peuple».

Une dépêche de l'agence officielle du FMLN «Salpresse», citant des déclarations de la «commandante Ana Maria,» membre de la direction du FMLN, indique que «les révolutionnaires comprennent la négociation comme une bataille de plus et entendent grâce à celle-ci contribuer à la pacification de la région et éviter que le conflit ne s'étende».

Cependant, précise la dépêche, le Front pose des conditions à l'ouverture de négociations: réouverture de l'Université nationale, libération des prisonniers politiques, suppression de l'état de siège et de la loi martiale.

Par ailleurs, le porte-parole des forces armées de la Résistance nationale (FARN) a affirmé que le «personnel militaire américain au Salvador dépasse déjà 500 hommes». On sait qu'officiellement l'aide américaine militaire n'excède pas 50 hommes. Le 1er avril dernier, le ministre salvadorien de la Défense, le colonel Guillermo Garcia, avait catégoriquement nié que des soldats américains spécialistes de la contre-insurrection combattent au Salvador.

Le porte-parole des Farn a souligné que les militaires américains constituent une «structure parallèle à l'armée salvadorienne». Selon Guerrero, «avec seulement 250 hommes, soit une compagnie, les Américains peuvent contrôler totalement l'armée salvadorienne».

Il a ajouté que certains vétérans du Vietnam entraînent les soldats salvadoriens et que dans les casernes de l'intérieur du pays, des Américains par groupes de six participent directement aux opérations contre la guérilla. Par ailleurs, le 11 avril dernier, on avait annoncé de source militaire à San Salvador qu'une «force de choc spécialisée» entraînée par des conseillers américains «était prête à commencer une opération contre les bastions de guérilléros restants».

Entretemps, les guérilléros ont annoncé la capture d'un petit village dans le nord du Salvador. Les sources militaires ont minimisé l'importance de cette capture en affirmant que le village de Rosario, situé près de la frontière hondurienne, n'a aucune importance stratégique.

Quant à la violence, elle continue de faire ses ravages quotidiens. Les corps de 38 victimes ont été retrouvées dans différents points du pays.

DÉPÊCHES

L'ADMINISTRATION Reagan annoncerait aujourd'hui la levée de l'embargo sur les ventes de blé à l'URSS imposé par le président Carter après l'invasion soviétique en Afghanistan. Cette décision aurait été prise parce que l'embargo s'avérait relativement inefficace et était néfaste aux fermiers américains. Toutefois, la Maison-Blanche et le département d'État ont dit qu'aucune décision n'avait encore été prise à ce sujet. L'annonce de la levée serait faite après la fermeture des marchés des denrées pour éviter la spéculation sauvage.

MICHEL JOBERT, ancien ministre des Affaires étrangères du président Pompidou et animateur du Mouvement des Démocrates, et Roger Garaudy, intellectuel exclu du Parti communiste français, ont appelé à voter pour M. François Mitterrand au premier tour de l'élection présidentielle qui doit se dérouler dimanche. Les deux insistent sur le fait de ne pas provoquer l'éparpillement des voix. Pour M. Jobert, «seul un large soutien donnera à M. Mitterrand la liberté d'agir dans l'intérêt du pays tout entier» tandis que pour M. Garaudy «il faut voter Mitterrand pour éviter le pire».

GRÈVE dans la plus grande mine de cuivre au monde. Les 10,000 mineurs de la mine de cuivre «El Teniente» au Chili se sont mis en grève depuis mardi, suite au refus de la corporation d'État du cuivre (CODELCO) d'augmenter de 18 p. cent leurs salaires. De source officielle, on a fait savoir que le gouvernement n'interviendra pas dans le conflit. Des porte-parole de la CODELCO ont indiqué que la grève représentait un manque à gagner de $1,200,000 par jour. Cette mine produit 25 p. cent du cuivre chilien. Les mines sont contrôlées par l'État depuis juillet 1971.

LE PARLEMENT espagnol a adopté hier soir de nouveaux projets de loi qui permettront aux tribunaux d'ordonner la fermeture de journaux qui seraient reconnus coupables d'incitation à la rébellion ou au terrorisme et définissant divers nouveaux états d'urgence. Le gouvernement a demandé au parlement espagnol d'adopter une procédure accélérée pour l'examen de ces projets, élaborés après le coup d'état manqué de février. Plusieurs journaux ont protesté contre l'introduction dans le code pénal de la notion de «rébellion et incitation à la rébellion».

LES AUTORITÉS britanniques ont décidé d'interdire toutes les marches et les manifestations à Londres pour 28 jours à compter du 25 avril. Le ministre de l'Intérieur a précisé que cette mesure ne serait pas applicable pour les défilés religieux et les manifestations traditionnelles du 1er mai. La TUC, la confédération intersyndicale britannique, a dénoncé la mesure affirmant que cette interdiction n'affectera pas uniquement les fauteurs de haine raciste du «National Front». Elle a demandé au ministre d'appliquer ces interdictions sur une base sélective.

LES ÉTATS-UNIS ont refusé d'accorder l'asile politique au général thaïlandais Sant Chipatima, auteur d'un putsch manqué au début du mois, a déclaré hier le département d'État américain. Le général Sant, ex-commandant en chef adjoint de l'armée thaïlandaise, avait demandé l'asile aux États-Unis par l'intermédiaire du gouvernement de Birmanie, où il s'est réfugié le 16 avril après un coup d'état manqué. Après étude de son cas, les responsables du Département d'état ont décidé que l'asile ne pouvait «être accordé que par le pays dans lequel le demandeur se trouve», autrement dit la Birmanie.

LES CINQ pays du «groupe de contact» ont lancé hier un appel pour que la Namibie obtienne «le plus tôt possible» son indépendance de l'Afrique du Sud. Ils ont en même temps réclamé un renforcement du plan de l'ONU pour l'indépendance de ce territoire afin de préserver les droits de la minorité blanche. Les Cinq ont tenu une réunion de deux jours à Londres tandis que le Conseil de sécurité poursuivait son débat sur la question namibienne.

LE PROCHE-ORIENT sera le théâtre d'une explosion si les États-Unis n'interviennent pas pour favoriser un règlement pacifique entre Israël et les pays arabes, a déclaré hier à New York le ministre saoudien du pétrole, cheikh Ahmed Zaki Yamani. Le manque d'initiative de Washington en faveur de la paix israélo-arabe est la plus grande déception qu'inspire à Ryad la politique étrangères des USA, a-t-il dit. L'Arabie saoudite s'interroge également sur la fermeté du soutien que les Américains entendent apporter à leurs amis et sur leur réticence à contrer rapidement les agressions de Moscou.

Mia et Klaus: une incessante quête de la Beauté



Cécile Brosseau

Depuis plus de vingt ans Mia et Klaus (Matthes) travaillent ensemble. Ce sont d'incorrigibles amants de la Beauté sous toutes ses formes. Côte à côte ils poursuivent une éternelle marche, une inlassable ascension vers leur idéal, vers la perfection.

«C'est vrai, d'une part nous sommes très fiers du travail accompli, d'autre part, nous ne sommes jamais tout à fait satisfaits. Si ce que notre oeil (l'appareil photo) a perçu est reproduit un demi-ton plus accentué ou parfois a tourné à une autre teinte, cela nous dérange énormément», constate Mia.

Dans la pièce de séjour animée d'objets rapportés de tous les coins du monde, ces photographes perfectionnistes exhibent quelques pages du livre sur le Québec dont le lancement aura lieu lundi prochain à la Bibliothèque nationale.

«Il faut le dire au départ: ce n'est pas un livre touristique: Nous avons travaillé quatre ans à cet ouvrage. Nous avons parcouru toutes les régions du Québec en toutes saisons et nous avons vécu des moments inoubliables», raconte Klaus.

Mia sourit quand je lui demande dans quel esprit ils travaillent tous les deux. «C'est étrange ce qui nous arrive, je suis une extravertie dans le quotidien, je parle beaucoup et je gesticule facilement tandis que Klaus est plutôt un être intériorisé et de silence. Et voilà que dans les grands moments où nous vivons une image presque irréelle à force d'être belle, moi, je me sens figée, j'ai envie de silence tandis que Klaus se met alors à parler et à gesticuler et cela me dérange, je l'avoue.»

Chorégraphie d'un pays

C'est un texte très poétique de Gatien Lapointe qui accompagne les 186 photos couleur composant cet ouvrage édité par Libre Expression dirigée par André Bastien.

Sous le titre «Chorégraphie d'un pays» le poète chante les quatre saisons de façon si admirable que je ne puis résister à la joie de citer quelques lignes:

«Si le printemps revient dans ce pays
Il m'emplira le coeur comme une balle.

«Regarde: c'est d'abord la figure d'un triangle dont les deux tempes scandent l'assaut des marées, le menton s'appuyant droit sur la roche du continent. En avril, de grêle en rosée, le blanc mêle ses reflets dans du mauve et du brun, et d'un souffle l'or tremble au fond du vert. Gypse, merles, phlox, juillet brûle. Et puis le sang s'émiette — houlements de braises d'octobre, féroces harmonies. Après, et pendant presque deux saisons, c'est la dure motte de neige d'un visage avec, en bas, dans le fracas de vagues, les rives d'un fleuve qui battent — haletante — bouche vers la mer.»

Une carrière bien remplie

C'est d'abord la fondation du studio Mia et Klaus suivie presque aussitôt d'un prix du ministère des Affaires culturelles décerné au maître photographe Klaus.

Un premier album de photos (45) paraît en 1967 chez McClelland and Stuart, à Toronto. En 1968, «Québec et l'Île d'Orléans» est publié aux éditions Pélican. En 1969, les éditions du Jour publient «Le corps secret», puis en 1975, ce sera «Musique d'été» parue chez Fides.

Les textes accompagnant ces livres d'images sont signés: Alfred Pellan, Gatien Lapointe et Michel Brault, ces noms évocateurs de poésie collent bien à la réalité Mia et Klaus.

Participation à des expositions itinérantes à travers le monde, un tour du monde à la recherche d'images d'amitié et de fraternité, exposition solo au Musée d'art contemporain, autant d'activités qui entretiennent le feu sacré et invitent à la création.

Le voyage autour du monde fournira le thème de la grande exposition présentée à Terre des Hommes en 1972, au pavillon de la France. L'exposition solo au Musée d'art contemporain comprendra cent photos et portera sur la Chine où Mia et Klaus avaient participé à la délégation de la Conférence canadienne des arts. En ce moment, une exposition de photographies du Canada organisée par le ministère des Affaires extérieures fait le tour du monde.

Entre-temps, Mia et Klaus trouvent le temps de collaborer occasionnellement aux magazines «Merian» d'Allemagne, au «Figaro», à la revue «Évasion» et à «Perspectives».

Des projets? Bien sûr! un nouveau livre, mais dans l'immédiat la préparation de la version anglaise de l'album «Québec» confiée à McClelland et Stuart qui devrait paraître dans les prochains mois.

Rappelons que cet album «Québec» dont le lancement aura lieu lundi à la Bibliothèque nationale sera en vente dans les librairies à la mi-mai. Deux éditions seront disponibles, l'une avec jaquette et l'autre reliée en toile de Hollande et présentée dans un boîtier.

Dès le lendemain du lancement, le public est invité à visiter une exposition de cinquante photos en couleur tirées du livre. Cette exposition qui a lieu à la Bibliothèque nationale se poursuivra jusqu'en juillet.

Soulignons en terminant la qualité de cet ouvrage qui est sûrement, avec ses doubles pages somptueuses, le plus prestigieux qui ait été réalisé sur le Québec. La graphiste France Lafond et le coordonnateur Henri Rivard ne sont pas étrangers à cette création harmonieuse.



Mia et Klaus travaillent ensemble depuis plus de vingt ans. «Québec», un album de 186 photos-couleurs accompagné d'un texte poétique de Gatien Lapointe, dont le lancement aura lieu lundi à la Bibliothèque nationale, a été édité à Libre Expression maison dirigée par André Bastien. La graphiste France Lafond et le coordonnateur Henri Rivard ne sont pas étrangers à la réussite de cette prestigieuse création.

AU COLLOQUE DESIGN D 3

«Un signe sera d'autant plus fort qu'il aura été unique»

— Gilles Robert

Un colloque sur le design se terminait hier à l'Université du Québec. Organisée conjointement par le département de Design de l'UQAM, Design Canada et le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), cette rencontre de trois jours a réuni des conférenciers de réputation internationale venant d'Allemagne, de France, d'Angleterre, d'Italie, des États-Unis et du Canada.

Jules Laporte, de Design Canada, a expliqué à La PRESSE l'objectif de ce colloque qui s'adressait principalement aux professionnels et aux industriels: «Le principal objectif de cette rencontre était de stimuler le milieu professionnel en permettant aux gens de l'industrie, de la profession et de l'éducation de se rencontrer et de contribuer à l'amélioration de notre environnement grâce à une réflexion sur les grandes tendances internationales en design.»

Intitulé Design D³, le colloque voulait établir un lien entre les trois disciplines abordées au cours des interventions: le design graphique, le design industriel et le design de l'environnement.

Parallèlement, le nom choisi évoquait la nature même de l'entreprise qui résulte d'une étroite collaboration des trois principaux intervenants mentionnés plus haut.

Gilles Robert, graphiste

Gilles Robert, designer en communications visuelles, vice-président de la Société des graphistes du Québec, avait choisi de traiter au bénéfice des participants de «l'image de marque». Au cours d'un bref entretien auquel assistait Jules Laporte, M. Robert, ancien graphiste à LA PRESSE où il avoue avoir été heureux, nous a expliqué le sens de son intervention.

«Quand on parle d'image de marque, spontanément on pense à de grandes images d'entreprises ou à l'image de grandes entreprises. On a tort, la puissance d'évocation d'un signe peut s'appliquer tout aussi bien à la petite et à la moyenne entreprise. L'image de marque, elle est là, dans la rue, à chaque pas. Il est bien sûr que l'identification d'un disquaire de la rue Saint-Hubert sera différente de celle de la compagnie IBM, pour donner un exemple concret. Toute entreprise projette une physionomie. Ce que je puis dire, c'est que les meilleurs signes sont toujours les plus simples et qu'un signe sera d'autant plus fort qu'il aura été unique. Ce qui est important c'est qu'il soit chargé au maximum de symbolisme.»

Gilles Robert concède que les rues de Montréal affichent souvent des matériaux nobles, mais il déplore la «pollution visuelle responsable de déchirures dans le tissu urbain».

«L'image de marque», selon M. Robert, va avec les tempéraments des peuples et il cite: Hong Kong ou certaines villes d'Allemagne ou de Suisse. «Ici, dit-il, j'ai vu évoluer notre langage graphique. Nous avons connu une phase classique avec l'influence de la France, puis une certaine grandeur avec l'influence de l'Allemagne et de la Suisse, nous nous cherchons encore, mais avec l'évolution technologique, nous sommes en train de trouver une philosophie globale assez propre. Nous ne faisons pas encore école, mais nous nous personnalisons de plus en plus».

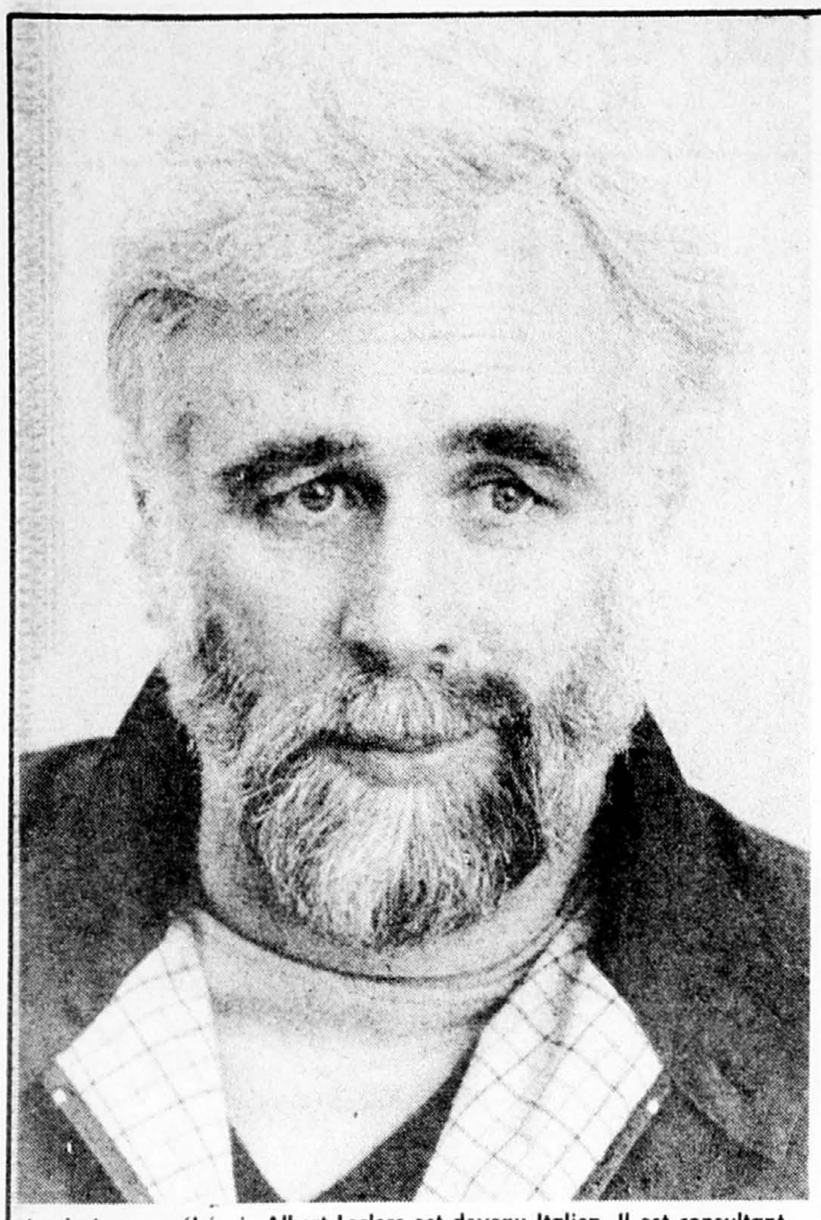
L'évolution, Gilles Robert la constate aussi dans l'attitude de sa clientèle plus avertie, plus impliquée dans la culture québécoise, plus ouverte aux suggestions.

Gilles Robert a réalisé plusieurs signes de marque dont le symbole pour la Communauté urbaine de Montréal, de la Foire internationale du livre, de la Place des Arts et de la Voie maritime.



Gilles Robert, designer en communications visuelles (à gauche) et Jules Laporte, de Design Canada ont participé activement au Colloque Design D³ qui s'est terminé hier à l'Université du Québec, à Montréal.

UN SOLDE DE 3 JOURS OÙ
TOUT POUSSE
CHEZ W.H.PERRON
23 - 24 - 25 AVRIL
20% DE RABAIS
100,000 PLANTES VIVACES DE TOUTES SORTES
Ord. 99¢ SPÉCIAL A CHOMEDEY SEULEMENT 79¢
Ord. $1.79 SPÉCIAL AUX 2 ADRESSES $1.39
TERRE À JARDIN PERRON
Une riche préparation à usages multiples: plantation d'arbres et d'arbustes pour plates-bandes et rocailles, réparation de gazon, etc.
SAC DE 50 LB 2 SACS POUR $3.99
ÉPARGNEZ $1.19
TONDEUSE ÉLECTRIQUE de Weed Eater No 419, largeur de coupe 10" avec Tap-N-Go.
Ord. $39.99
25% DE RABAIS
SPÉCIAL $29.99
ÉPARGNEZ $10.00
AÉRATEUR À GAZON
25% DE RABAIS
Idéal pour l'aération et la conservation de votre pelouse en bonne condition. Très pratique le printemps, l'été et l'automne. 8 disques de 10" de diamètre, pèse 32 lb. Largeur totale 16".
Ord. 79.95 SPÉCIAL $59.95
ÉPARGNEZ $20.00
POMMETIERS (Camille) À GROS FRUITS COMESTIBLES
50% DE RABAIS
Ord. $15.00 SPÉCIAL $7.50
Ord. $23.00 SPÉCIAL $11.50
NOTRE NOUVEAU CENTRE DE JARDINAGE A BOISBRIAND
Le plus grand centre de jardinage au Québec
w.h.perron
HEURES D'OUVERTURE
Jeu. et ven. jusqu'à 9h p.m.
Samedi jusqu'à 5h p.m.
CHARGEX VISA master charge
2000, rue Dubois Boisbriand 332-3610
515, boul. Labelle Chomedey, Laval



Le designer québécois Albert Leclerc est devenu Italien. Il est consultant, depuis quinze ans, pour la compagnie Olivetti et il collabore, avec les architectes, à la rénovation de quartiers urbains!

ALBERT LECLERC, DESIGNER QUÉBÉCOIS EXPATRIÉ À MILAN DEPUIS 15 ANS

En Italie, le designer a autant de pouvoirs que l'ingénieur

■ En Italie, les designers, les concepteurs, ces sortes d'architectes de l'environnement, ont autant de pouvoirs, auprès des grands entrepreneurs industriels que les ingénieurs et cela crée un cadre de

JEAN-PIERRE BONHOMME

vie tout à fait agréable dont la qualité surpasse sans nul doute celle qu'on trouve en territoire américain.

Cette constatation, Albert Leclerc, un designer québécois expatrié à Milan depuis une quinzaine d'années la fait à chaque fois qu'il vient au Québec pour régler quelque affaire professionnelle. L'ancien élève de Julien Hébert, à l'École des arts appliqués, et diplômé des écoles d'environnement industriel de Londres et de Paris est actuellement collaborateur, à Milan, des grands designers d'Olivetti, cette compagnie qui a la réputation de bien concevoir ses produits et de bien insérer ses immeubles dans l'environnement général.

Le concepteur a présentement charge de l'exposition sur le design qu'Olivetti offre à travers le monde entier et que l'Université du Québec à Montréal présente cette semaine dans le cadre d'un colloque international sur le design. Dans son langage où l'accent latin commence à percer, il n'hésite pas à nous parler franchement et à communiquer ses impressions.

Si le désordre règne dans les banlieues américaines, si le mauvais goût assomme l'observateur le moins raffiné en périphérie des villes, sur la rive sud de Montréal notamment, dit-il, c'est que les architectes et les designers, les artisans de ces deux professions soeurs n'ont pas le pouvoir qu'ils devraient avoir auprès des autorités gouvernementales, municipales et industrielles.

En Italie, signale Leclerc, les architectes et les designers, ces sculpteurs des formes, ces organisateurs de l'espace se trouvent sur un pied d'égalité avec les ingénieurs. Ils constituent des groupes, à l'intérieur même des entreprises qui rivalisent avec les départements d'ingénierie. L'équilibre entre les valeurs représentées par les formes et la stricte fonctionnalité est ainsi mieux établie. C'est le cas chez Olivetti, explique-t-il, où les dirigeants, conscients de l'importance du goût et du respect des formes, ont donné aux architectes et aux designers la direction d'un service dont l'importance est égale à celle des autres départements techniques.

C'est également le cas chez les corps publics italiens qui donnent à l'architecture, aux formes urbaines une priorité certaine. Leclerc collabore par exemple à la rénovation de tout un quartier historique de la ville de Turin, celui de la Porte Palatine. Pour lui la volonté politique des gouvernements devrait ainsi se manifester par des expériences pilotes de rénovation de quartiers entiers. C'est de cette manière qu'on pourrait montrer aux citoyens les avantages à long terme de placer les meubles urbains au bon endroit.

Même si Leclerc est d'accord avec ceux qui déclarent le design italien «enthousiasmant, plein de vie, d'exubérance et d'humour, qu'il a une attitude décontractée, ouverte à la vie, qu'il prend le plaisir au sérieux et qu'il fait partie intégrante de la vie», cela ne signifie pas qu'il est parfait. Bien des architectes d'Italie ont ruiné, comme en Amérique, maints paysages. D'une manière générale, toutefois, on a pris grand soin, dans la cité, de ne pas briser les meilleurs équilibres. À cause de cela la vie italienne est si douce que Leclerc se trouve justifié d'avoir émigré.

Chez Olivetti, note enfin Leclerc, les choses ne sont pas parfaites non plus. La compagnie, pour faire ses affaires à l'étranger, a dû faire des concessions. Les plus grands designers Sottsas, Bellini, Soavi, n'ont pas toujours pu maintenir la pureté de leurs dessins. La récente machine à écrire Lettera, par exemple, n'est peut-être pas aussi «pure» que la Praxis de Sottsas ou aussi «personnelle» que la Lexicon de Nizzoli. Il faut en effet «rassurer» certaines clientèles.

Il demeure enfin que les lignes des nouveaux systèmes électroniques, les machines de bureau de demain qui commencent à sortir aujourd'hui, auront des lignes propres. Ce sont des dessins qui «découlent» en quelque sorte des systèmes eux-mêmes et de l'interchangeabilité des parties composantes. En ce cas, la marge de manoeuvre des designers est moins grande; les systèmes l'emportent sur les créateurs. L'intérêt pour le dessin, les critères «objectifs» du goût sont néanmoins d'évidence respectés et traduisent la force d'une culture millénaire.

A la super exposition d'ameublement

Avec l'approche des beaux jours on songe à aménager des décors extérieurs intéressants. A la super exposition d'ameublement qui se tient actuellement Place Bonaventure, jusqu'au 28 avril, les visiteurs trouveront des suggestions intéressantes comme en fait foi cette photo prise lors de l'ouverture. On retrouvera sous le même toit tout ce qu'il faut pour décorer, meubler et embellir la maison. Un intéressant programme d'activités a été prévu avec des cliniques d'aménagement d'intérieur, de décoration et agencement de couleurs, des conseils sur les chaînes stéréos. Une garderie est à la disposition des parents au cours du week-end. Soulignons que cette exposition se distingue de toutes les autres par le fait que le consommateur peut acheter ou commander sur place ce qui lui convient.

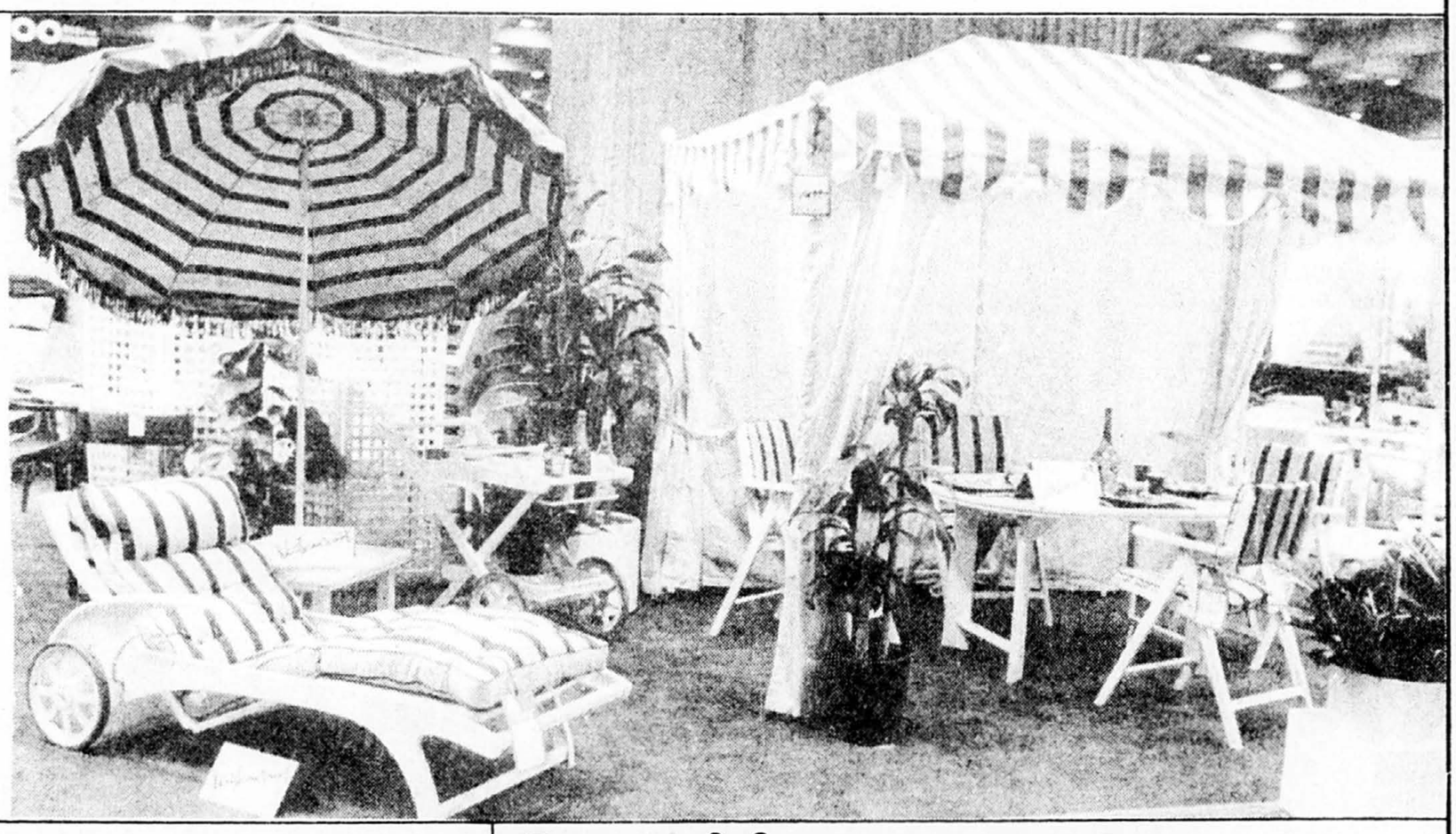


photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Exposition-rencontre éditeurs-illustrateurs

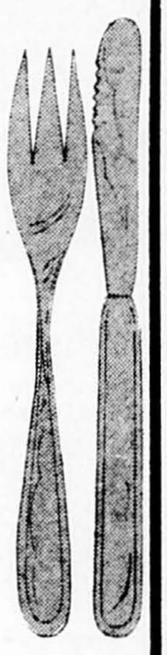
■ Communication-Jeunesse, un organisme s'occupant de la promotion de la littérature pour la jeunesse, présentera à l'UQAM, les 5 et 6 mai prochains, une exposition regroupant une sélection des meilleures illustrations québécoises destinées aux livres pour enfants. Cette branche de l'édition étant depuis quelques années en pleine croissance, une telle manifestation revêt une importance considérable, permettant au public de se rendre compte de la diversité des genres et des styles des illustrateurs québécois. De plus, toujours dans le but d'encourager les créateurs québécois du livre pour enfants, Communication - Jeunesse a ouvert un concours dans le cadre duquel la compagnie Culinar offrira une bourse de $1500 au créateur de la meilleure illustration et une autre de 500$ à un jeune illustrateur remarqué par les membres du jury comme étant susceptible d'assurer la relève.

La sélection des lauréats du Prix Culinar se fera par un jury composé d'un groupe d'enfants et de personnalités.

Rappelons que ces bourses démontrant l'intérêt que Culinar porte aux arts permettront aux illustrateurs primés de faire leur chemin dans le monde de l'édition pour enfants.

La désignation des lauréats du concours Communication - Jeunesse et la remise des bourses se feront à l'occasion de l'ouverture de l'exposition, le 5 mai, à l'UQAM.

Dînez ou vous magasinez



La prochaine fois que vous magasinerez chez Eaton, ne sortez pas pour aller déjeuner! Le magasin possède un restaurant libre-service qui vous offre des menus alléchants... rapidement servis! C'est un atout si vous êtes pressé... mais si vous voulez vous détendre, aucun problème, prenez le temps de siroter une boisson, de déguster votre repas que vous pourrez même agrémenter d'un verre de vin!

Les restaurants libre-service Eaton font partie des joies du magasinage! Les mets sont de qualité, l'atmosphère invite à la détente et les prix sont raisonnables! Alors, la prochaine fois, dînez sans sortir.

RESTAURANTS EATON

Plus de 65 kiosques: vitraux, meubles de pin, jouets, peintures à l'huile, poteries, bijoux...
Récréart Dollard
foire d'artisanat et d'antiquités
Samedi le 25 avril 10h-17h
Dimanche le 26 avril 11h-17h
CENTRE CIVIQUE DE DOLLARD
Transcanadienne sortie 55 Sources nord de Salaberry Ouest
Arena 2

LE QUOTIDIEN DE L'ÉVANGILE
Chaque jour un court message d'espérance et d'encouragement venant de l'Évangile de Jésus-Christ.
Français 637-7729
Anglais 637-7049
Italien 332-9918
24 HEURES PAR JOUR

CAMP de la salle
COLONIE DE VACANCES
sous la direction des FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES
FILLES: 7-12 ans
GARÇONS: 7-15 ans
Demandez le prospectus
C.P. 200
Varennes, J0L 2P0
(514) 649-2822
entre 17h et 22h

12e SALON DE LA FEMME

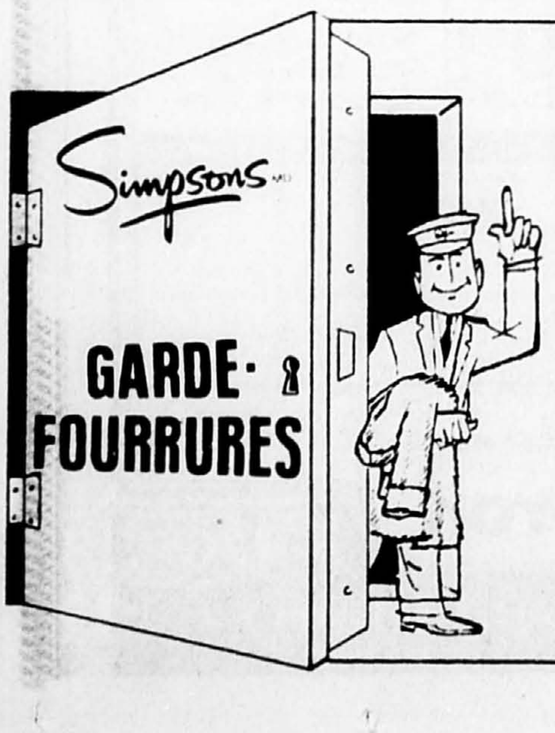


VÉLODROME OLYMPIQUE
OUVERTURE DEMAIN à 11hres A.M.
EN DIRECT DU SALON A 11.15AM L'ÉMISSION «À LA CARTE» DE C.K.A.C. AVEC MICHEL JASMIN
de 11.00 hres à 23.00 hres
Prix d'entrée : 4.00$
Âge d'or et étudiants : 3.00$
Enfants : 1.50$

LOTO-SÉLECT
Date 22-4-81
Ventes 121,659.50$
NUMERO GAGNANT 7738

	Mises de 50¢ gagnantes	Lot par mise de 50¢
dans l'ordre	12	2999.80$
dans n'importe quel ordre	75	250.00$

Simpsons



GARDE-FOURRURES

C'est le moment de nous confier la garde de vos fourrures

Vos fourrures vous ont tenues au chaud tout l'hiver... elles méritent d'être gardées au frais pendant l'été! Chez Simpsons, vous pouvez choisir entre deux plans d'assurance basés sur l'évaluation de votre fourrure. Le plan Simpsons 2½% assure protection contre le feu, vol, mites, poussière et chaleur excessive pendant la garde de vos fourrures. Le plan Simpsons 2¾% procure la même assurance plus une protection tous risques de12 mois n'importe où dans le monde. Frais minimaux de $8.

Renseignez-vous au sujet des autres services Simpsons — nettoyage et réparation des fourrures.

Composez 842-7221 dès maintenant et un livreur-porteur d'obligations viendra prendre livraison de vos fourrures. Veuillez allouer un délai de 8 jours.

Rayon 310, au troisième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

SUPER VENTE
surplus d'inventaire
35% à 50% d'escompte
Figurines, arts ménagers, cristal,
Lladro — Royal Doulton
Aynsley — Hutschenrenther
Royal Crown Derby — Lagostina
Seb — Spring
LES IMPORTATIONS JP. ENRG. 4255 est, rue Bélanger Coin 24e Avenue 722-1711

CAPLAN

CADEAUX À TRAVERS LE MONDE

CAPLAN
VIEILLIT... MAIS DE MIEUX EN MIEUX

GAGNEZ SUR TOUS LES TABLEAUX
ÉCONOMIES + SERVICE SÉLECTION
SATISFACTION TOTALE
UNE DEMI-HEURE CHEZ CAPLAN,
C'EST COMME UN VOYAGE AUTOUR DU MONDE

NOUS RÉAMÉNAGEONS NOTRE MAGASIN UNE FOIS DE PLUS AFIN DE VOUS OFFRIR PLUS D'ESPACE, UNE AMBIANCE DÉGAGÉE, UN SERVICE ENCORE PLUS SOIGNÉ ET DE TRÈS BAS PRIX.



PEMBROOKE

SERVICES DE TABLE

Ensembles 5 pièces
Grand choix
Comparez avec les prix suggérés 1980
Jusqu'à épuisement du stock

Choix de centaines de motifs. Plusieurs prix sont basés sur les prix suggérés de 1980. En solde tant qu'il en restera. Couverts 5 pièces.

COALPORT	PRIX SUGG.	PRIX CAPLAN
Athlone Cobalt	$175.00	$104.95
Athlone Ruby	175.00	104.95
Athlone Brown	160.00	86.00
Country Ware White	55.00	30.00



PRELUDE

AYNSLEY		
Pembroke	$89.95	$53.95
Durham	100.00	66.65
Blue Mist	79.00	53.35
Balmoral	115.00	76.65
Onyx Green	110.00	73.35
Brambletime	120.00	80.00
Heritage	110.00	73.35
Cottage Garden	64.95	38.95

WEDGWOOD		
Agincourt Green	$99.95	$49.95
Agincourt Ivory	120.00	58.85
Aspen	$75.00	39.95
Belle Fleur	69.95	37.95
California	89.95	47.95
Carlyn	99.95	59.95
Kutani Crane	115.00	57.00
Mayfair	89.95	45.00
Parallels	69.95	35.00
Retershem	79.95	45.00
Westbury	75.00	39.95



CADENZA

MINTON		
Bridal Veil	89.95	59.95
Marquesa	140.00	93.50
Persian Rose	140.00	93.50
Stanwood	140.00	93.50

ROYAL DOULTON		
Cadenza	69.95	41.95
Clarendon	125.00	83.50
Erlswood	175.00	105.00
Eastbrook	69.95	41.95
Lorraine	79.95	53.50
Sarabande	79.95	53.50

ROYAL CROWN DERBY		
Traditional Mari	375.00	245.00
Red Aves	140.00	89.95
Bali	120.00	80.00

Une superbe nouveauté ARMETALE

À PRIX TRÈS SPÉCIAUX

En ensemble de divers métaux, un alliage qui présente l'aspect de l'ÉTAIN.



CADEAUX DE CUIVRE

pour la fête des mères

À PRIX TRÈS SPÉCIAUX

CUIVRE étincelant, pour des repas élégants, parfait comme cadeaux.
Voyez notre superbe collection, en vente dès maintenant.





WATERFORD

Le cristal le plus fin du monde



Si un cadeau reflète la personnalité de celui qui l'offre, offrez du Waterford. On reconnaîtra votre classe, car vous offrira un article sans pareil.

INVESTISSEZ EN BEAUTÉ CHEZ CAPLAN
VOYEZ NOTRE ÉTALAGE SPÉCIAL

FIGURINES ROYAL DOULTON

Pour la fête des mères

Achetez maintenant en profitant des prix ultra spéciaux

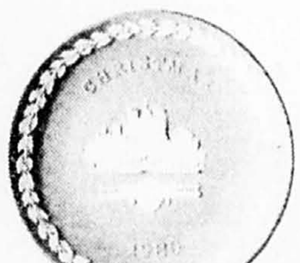
Voyez la nouvelle collection qui vient tout juste d'arriver.



DE NOTRE COIN DU COLLECTIONNEUR

Des pièces qui, tout en embellissant votre foyer, prennent continuellement de la valeur.

Des assiettes provenant du plus important assortiment à Montréal pour la fête des mères.



	Prix Caplan
Wedgwood 1972-79	$35
1980	$50
Bing & Grondhal 1980	$35
Royal Copenhagen 1980	$35
Aynsley 1979	$18
1980	$35
Masons 1980	$35
Rosenthal 1980	$270
Coalport 1976	$30
1977-1979	$20
1980	$35
Royal Doulton 1978-1979	$25
1980	$35



GRES MIDWINTER

Une nouveauté Midwinter, du four à la table. Au choix, service de 20 ou de 45 pièces. Prix spécialement réduits sur les pièces de service.

Prix Caplan	20 pièces	45 pièces
Natural	80.00	212.50
Provence	95.00	240.00
Blueprint	97.50	247.00
Denim	112.50	282.50
Hopsack	112.50	282.50



50% de réduction sur le prix suggéré pour les
CRISTAUX ROYAL DOULTON
Jusqu'à épuisement du stock seulement

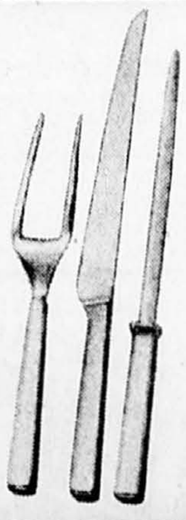
ÉPARGNES EXCEPTIONNELLES SUR TOUS LES AUTRES CRISTAUX SUR PIED



FAITES LA PREUVE DE VOTRE BON GOÛT ET DE VOTRE SENS DE L'ÉPARGNE

Grandes marques de couverts et argenterie à prix tout spécialement réduits.

DE NORVÈGE
ENSEMBLE À DÉCOUPER EN ACIER INOXYDABLE



Ensemble 3 pièces
MAYA
Présentation en coffret de bois
Prix Caplan
$59.95

VILLEROY & BOCH

Création du four à la table



50% de réduction sur le prix suggéré

Service à café et à thé



5 pièces plaqué argent
Cafetière 10 tasses sur pied plateau oblong 25"
Prix Caplan
$199

CAPLAN BOUTIQUE DE CADEAUX

6700, chemin de la Côte-des-Neiges
(Plaza Côte-des-Neiges)

735-3633
1-800-361-6482

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS

LONGUEUIL

VILLE DE LONGUEUIL
PROVINCE DE QUÉBEC

DEMANDE DE SOUMISSIONS

SURFACEUSES À GLACE

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription «SOUMISSION», spécifiant le contenu et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 11 h., lundi le 11 mai 1981, pour la fourniture de SURFACEUSES À GLACE.

Ces soumissions seront ouvertes à 11h30 le 11 mai 1981.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par la Ville de Longueuil.

On obtiendra ces formules, de même que les devis, en s'adressant à M. Robert Chabot, chef de la division des Achats, au 350, boul. Curé-Poirier ouest, Longueuil.

La Ville de Longueuil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

CLAUDE GAUTHIER
Greffier
300, rue St-Charles ouest
Longueuil.

VILLE DE BROSSARD

SOUMISSION

PROJET #81-3

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription «SOUMISSION AQUEDUC, EGOUTS, PROJET #81-3» et adressées à la soussignée, seront reçues jusqu'à 15 heures, le 7 mai 1981.

LES TRAVAUX COMPRENNENT: Aqueduc 6" à 10" de diamètre, 10,100 pieds linéaires; Égout sanitaire 10" de diamètre, 10,100 pieds linéaires; Égout pluvial 12" à 42" de diamètre, 10,100 pieds linéaires; Entrées de services 276 unités et travaux connexes.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules de la Ville de Brossard. On obtiendra ces formules de même que les plans, devis et autres documents nécessaires à la préparation des soumissions moyennant un dépôt non remboursable de trente cinq dollars (35$) en argent ou en chèque visé à l'ordre de la Ville de Brossard, en s'adressant au bureau de l'ingénieur municipal, 3200, boulevard Lapinière, centre commercial Place Brossard, 2e étage, à compter du 24 avril 1981.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Marie Paule Daoust
Greffier de la Ville
3200, boulevard Lapinière
Brossard (Québec)
J4Z 2B4

CONSTRUCTION CATCAN INC.
APPEL D'OFFRES
Demande de soumissions pour C.I.A.V.R.

1- Tunnel sous l'emprise des voies ferrées et sous l'emprise de la route 116 (boul. Wilfrid-Laurier)
2- Pour la traverse de la rivière Richelieu
3- Travaux de coffrage pour les chambres de vanne
4- Mécanique et électricité

Les plans sont disponibles au 8680 Le Creusot, St-Léonard.

Pour informations:
M. Tony Catania, président, au 322-6211.

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571d du Code Civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes ou futures de Gestion P.A.M. ayant sa principale place d'affaires à Montréal, en faveur de la Banque Nationale du Canada en date du 20 janvier 1981 a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le 11 février 1981 sous le no. 3147532.

Montréal, ce 15e jour d'avril 1981

BANQUE NATIONALE DU CANADA
PAR:

VILLE DE BROSSARD

SOUMISSION

PROJET #81-2

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription «SOUMISSION PAVAGE, TROTTOIR, BORDURE, PROJET #81-2» et adressées à la soussignée, seront reçues jusqu'à 15 heures le 7 mai 1981.

LES TRAVAUX COMPRENNENT: Pierre concassée 38,000 tonnes; pavage asphaltique, couche lieuse 88,000 mètres carrés; trottoir 3,300 mètres; bordure 13,000 mètres et travaux connexes.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules de la Ville de Brossard. On obtiendra ces formules de même que les plans, devis et autres documents nécessaires à la préparation des soumissions moyennant un dépôt non remboursable de cinquante dollars (50$) en argent ou en chèque visé à l'ordre de la Ville de Brossard, en s'adressant au bureau de l'ingénieur municipal, 3200, boulevard Lapinière, à compter du 24 avril 1981.

La Ville de Brossard ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Marie Paule Daoust
Greffier de la Ville
3200, boulevard Lapinière
Brossard (Québec)
J4Z 2B4

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-103191-817
COUR SUPÉRIEURE
(DIVISION DES DIVORCES)

HENRI LUST
requérant
—vs—
ELISABETH KALDENBACH domiciliée à Hergenrath, 17, Lohmule, Liège
Belgique
intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée, ELISABETH KALDENBACH, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la présente insertion.

Une copie de la requête en divorce, affidavit, avis, déclaration et certificat a été laissée à son intention à la Division des Divorces, Palais de Justice de Montréal au 1 est, Notre-Dame à Montréal district de Montréal.

Avis est donné qu'à défaut de signifier et de déposer une comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal ce 21 avril 1981

MES POULIN & EYBALIN,
Procureurs du requérant
2201 Lapinière
Brossard, P.Q.

AVIS

Albert Brault & Fils Inc.
1409 Chemin St-Louis
Beauharnois, P.Q. J6N 3B8

La requérante s'adresse à la C.T.Q. pour obtenir l'autorisation de donner le service suivant en vertu des articles 2.72.7 et 2.58.1

Règlement no 19 — Transport saisonnier — Catégorie économique — Classe de permis: Service d'autobus.

Service: Transport d'étudiants résidant à Beauharnois et se rendant travailler sur différentes fermes maraîchères situées dans un rayon de quarante (40) milles de ladite municipalité et retour pour le Centre de la Main d'Oeuvre Agricole Canada.

Période: Du 1er mai 1981 au 25 novembre 1981 inclusivement.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours de la 3e publication.

3e parution:
Vendredi 24 avril 1981.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 14 avril 1981 à LA BANQUE TORONTO - DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à DOMAINE CHANTOVENT INC., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 15e jour d'avril 1981, sous le numéro 3163312.

Ce 16e jour d'avril 1981

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

C. T. Q.

TRANSFERT

PRENEZ AVIS que CITY TRUCKING LIMITED

détenteur du permis no M-303477 s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé à transférer son permis à 104497 CANADA LTD. Elle évoquera de plus, l'article 2.58-1 des Règles de pratique pour que la décision devienne effective dès le jour où elle sera rendue.

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à la dite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, Sherbrooke, Montréal.

1re publication:
23 avril 1981
2e publication:
24 avril 1981
3e publication:
25 avril 1981

SIGNÉ:
PAQUETTE, PERREAULT & ASSOCIÉS
Par: Me Adrien R. Paquette, C.R.

AVIS

Avis est par la présente donné conformément à l'article 1571D du Code Civil de la Province de Québec, que SMITH DISPLAY (1972) LTÉE, dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes de livre actuels et futurs à LA BANQUE ROYALE DU CANADA, à titre de garantie par acte portant la date du 10 octobre 1979, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le 16 octobre 1979, sous le numéro 3022091.

Daté à Montréal, ce 22e jour d'avril 1981.

PAUL ANDRÉ LAZURE,
notaire

AVIS

AVIS est par les présentes donné en vertu de l'Article 31 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations (L.R.Q. 1977, c. P-16 tel qu'amendé) que la garantie créée par l'acte de défeicommis entre 91153 Canada Ltée et Compagnie Trust Royal, ès qualité de fideicommissaire, passé le 1er août 1979 devant Me Luc April, notaire, et enregistré le 2 août 1979 dans la division d'enregistrement de Chambly sous le numéro 536361 est devenue exécutoire.

Montréal, le 16 avril 1981

Compagnie Trust Royal
Fidéicommissaire

ALFA MECHANICAL CONTRACTORS CO. LTD.

Avis est par les présentes donné que la compagnie ALFA MECHANICAL CONTRACTORS CO. LTD. constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

DATÉ À MONTRÉAL, ce 12e jour de mars 1981.

MOISHE PROSHIETSKY
Secrétaire

AVIS PUBLIC

AVIS EST DONNÉ QUE:

MONSIEUR ROGER AUCLAIR, domicilié et résidant au 1518 du 10e Rang Ouest à Ste-Cécile de Milton, district de Bedford, Région 05, détenteur des permis M-504888-003 et M-504888-001, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer ces permis en faveur de: ROGER AUCLAIR EXCAVATIONS INC., dont le siège social est situé au 1518, 10ième Rang Ouest, à Ste-Cécile de Milton, district de Bedford, Région 05, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du Règlement 2.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième (3ième) parution dans les journaux.

Première parution: le jeudi 23 avril 1981

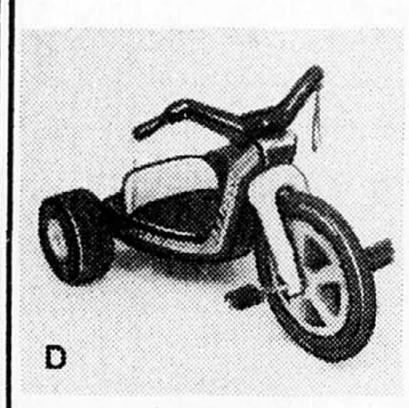
Deuxième parution: le vendredi 24 avril 1981

Troisième parution: le samedi 25 avril 1981



«Chips» chez Simpsons pour les jeunes actifs!

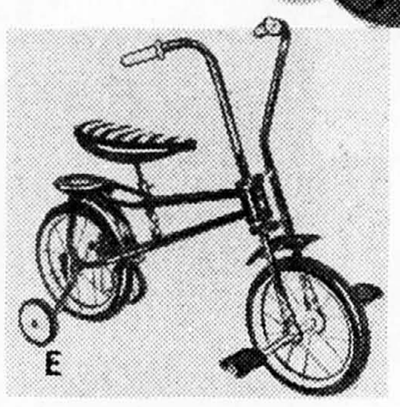
	Prix Simpsons
A. Tricycle «Chips». Sirène à bouton-poussoir. Siège réglable. Fonctionne sur 2 piles «D» (non comprises). Pour 3 à 7 ans.	24.99
A1. (Non représenté). Tricycle. Sirène, freins manuels. Siège réglable. Fonctionne sur 2 piles «C» (non incluses).	32.99
B. Casque «Chips». Plastique robuste. Visière réglable.	3.99
C. Ens. pour motocyclette «Chips». Casque avec visière réglable, mentonnière et doublure. Etui à bandoulière, ceinture, révolver, écusson, menottes et émetteur récepteur-jouet.	12.99


D

Tricycle «Coleco»

D. Modèle en polyéthylène robuste, à puissance turbo 3.0. Dossier réglable 3 positions, pédales agrippantes, pneus larges. Fonctionne sur piles (non incluses).

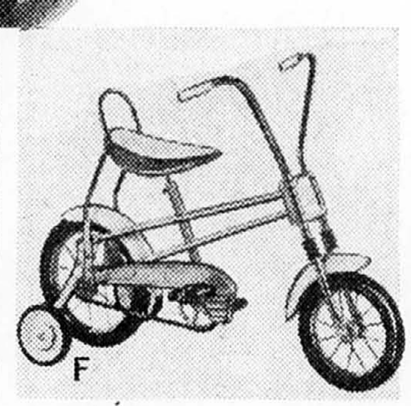
Prix Simpsons 19.99


E

Bicyclette «Thistle»

E. Rabais $8 — Modèle «Roadrunner» à cadre bleu 31 cm (12"). Poids: 18 lb seulement.

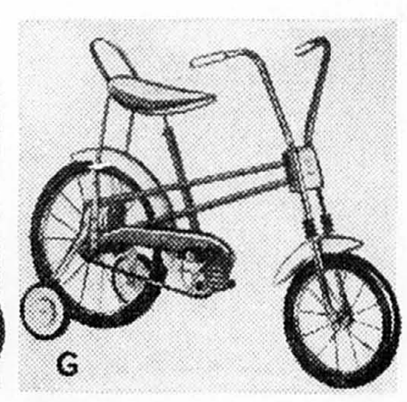
Prix ord. Simpsons 42.99 **34.99**


F

Bicyclette «Pinto»

F. Rabais $5 — Modèle moto-cross à guidon plaqué chrome surélevé incorporé avec poignées ¼". Culasse monopièce 2" avec roulement jumelé à billes nylon. Cadre sport. Roue avant 26 cm (10") et arrière 31 cm (12") à roulement à billes. Entraînement à chaîne fixe. Simili-amortisseurs. Complet avec stabilisateurs.

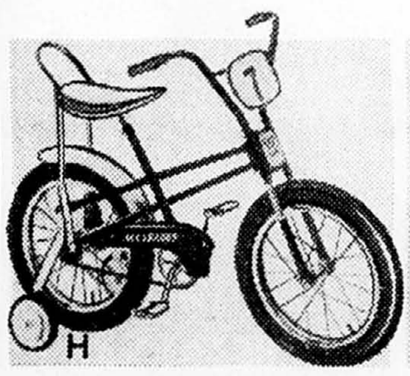
Prix ord. Simpsons 49.99 **44.99**


G

Bicyclette «Duster»

G. Rabais $5 — Modèle moto-cross avec guidon surélevé plaqué chrome. Simili-amortisseurs, cadre sport, selle polo et support réglable. Roues 31 cm (12") à l'avant, pédalier et 41 cm (16") à l'arrière avec roulement à billes. Frein à rétropédalage, pneus monopièces, moulés. Stabilisateurs.

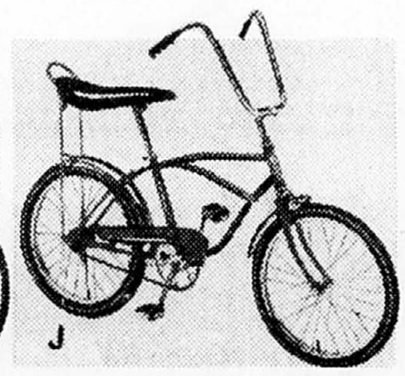
Prix ord. Simpsons 59.99 **54.99**

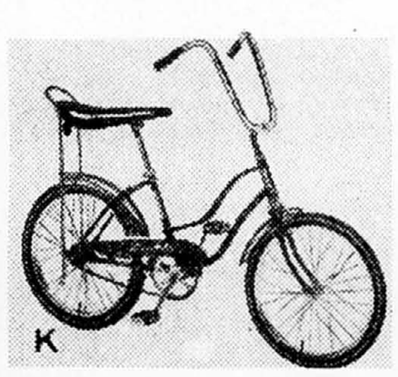

H

Mini-bicyclette

H. Rabais $10 — Modèle moto-cross fabriqué au Canada pour enfants. Guidon surélevé, cadre sport, selle polo à support réglable, frein à rétropédalage. Roue avant et arrière à roulement à billes et rayons réglables. Jantes chromées, pneus 16" genre 125 «MX».

Prix ord. Simpsons 69.99 **59.99**


J

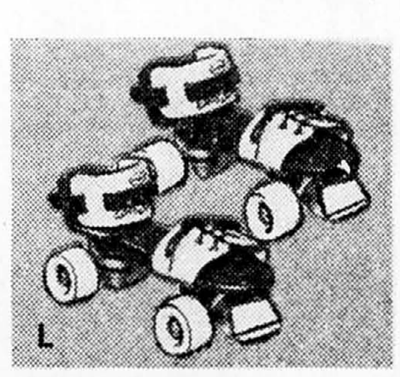

K

Bicyclette pour garçons et filles

Rabais $11 — Modèle «Whisper» à guidon surélevé plaqué chrome, selle polo et tiges de renforcement, jantes et garde-boue plaqués chrome. Pneus: arrière 51 cm (20") x 2.125; avant 51 cm (20") x 1.75.

J. Pour garçons K. Pour filles

Prix ord. Simpsons 99.99 ch. **88.99**


L

Patins à roulettes

L. Rabais $5 — Patins à roulettes «Grand» réglables s'adaptant aux chaussures! Roulettes uréthane à roulement à billes scellées. Pour pointures enfants 2 à adultes 6.

Prix ord. Simpsons 29.99 pai. **24.99**


S


Q
R

Carré de sable en bois

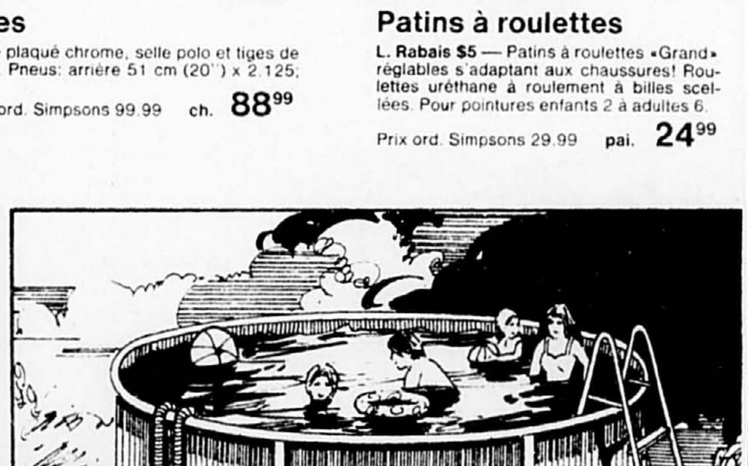
Q. Toit en toile; base en métal. 77 x 102 cm (30" x 40").

Prix Simpsons **34.99**

Ens. pour carré de sable

R. Ens. 6 pces comprend: seau, moules, tamis, récipient pour eau et pelle.

Prix Simpsons **2.99**


S

Piscine format familial 366 x 92 cm (12' x 36")

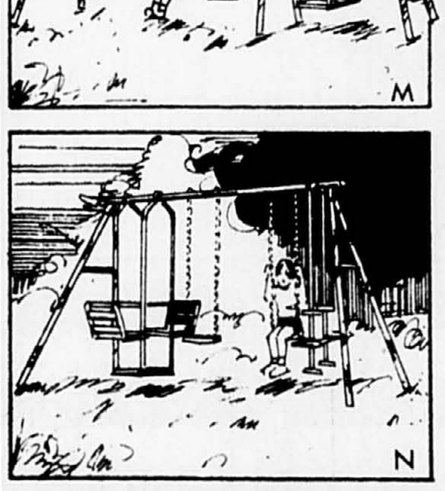
Prix Simpsons **269.99**

S. Piscine à 12 pi. de diam. idéale pour toute la famille. Parois en acier ondulé renforcées de supports verticaux rigides. Barres supérieures et inférieures pour une plus gande solidité. Robuste intérieur en vinyle. Filtre-cartouche F110 et échelle inclus.
Toutes les dimensions sont approximatives.

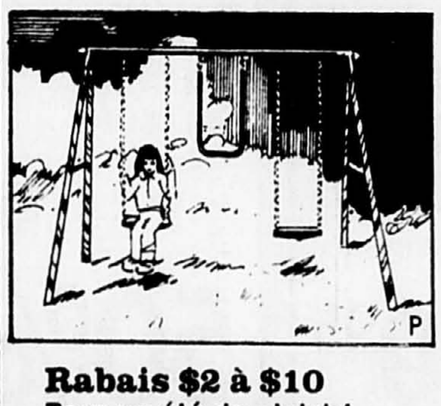
Rayon 470, au cinquième, centre-ville.

Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez **842-7221** jour et nuit


M

N


P

Rabais $2 à $10
Pour un été de plaisir!

M. Rabais $10 — Portique de luxe à 6 pieds. Construction en acier tubulaire. 2 balançoires, bascule, balançoire de jardin pour 2 personnes, 46 cm (18") de largeur. Traverse supérieure 305 cm (10'); pieds 206 cm (6'9").

Prix ord. Simpsons 99.99 **89.99**

N. Rabais $4 — Ens. balançoire familiale. Modèle avec cadre en acier tubulaire, 4 pieds. Comprend: 2 balançoires, balançoire de jardin, 41 cm (16") de largeur et bascule. Traverse supérieure 260 cm (8'6"); pieds 204 cm (6'8").

Prix ord. Simpsons 79.99 **75.99**

P. Rabais $2 — Centre de gymnastique «Irwin». 4 pieds. Comprend: 2 balançoires, barre. Traverse supérieure 214 cm (84"); pieds 193 cm (76"). Sièges «Dura Kool». Pieds à joints soudés pour montage facile.

Prix ord. Simpsons 39.99 **37.99**

Simpsons MD

CONCOURS «ROYAL DOULTON» CHEZ SIMPSONS

Les gagnants d'un service à diner «Royal Doulton» valant $360 sont:
En ville: Ron Leblanc de Ville St-Laurent
A Fairview: Johanne Tremblay-Coté de Neufchatel, P.Q.
A Anjou: Simone Brodeur de Montréal
A Laval: Simon Lanteigne de Chomedey, Laval
A St-Bruno: Marcel Angers de Longueuil.

Toutes nos félicitations aux heureux gagnants

CONCOURS DE LA GRANDE VENTE DE MAI

DU 25 AVRIL AU 9 MAI 1981

Vous pourriez gagner une de ces quatre chevrolet chevette '81

Il suffit de visiter un des 5 magasins Simpsons, de prendre une formule de participation au concours et de la déposer dans la boîte destinée à cet usage au rez-de-chaussée de chaque magasin.

Simpsons MD


5 portes

Simpsons a payé les droits exigibles quant à ce concours en vertu de la "Loi sur les loteries les courses et les concours publicitaires". Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la "Régie des loteries et courses au Québec"